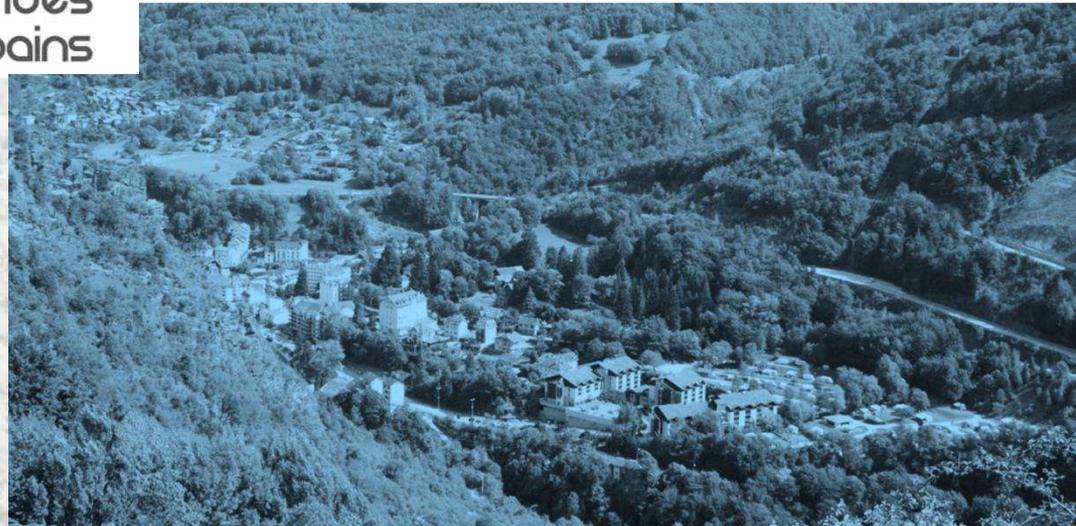




Elaboration du PLU de la commune de Brides les Bains (73)

Certifié conforme par le Maire et annexé à la délibération du
Conseil Municipal approuvant le PLU en date du 19 Juillet 2017 :



1. Rapport de présentation



PARTIE 1 : Diagnostic du territoire

p7

Le contexte

p 9

- 1 - Contexte géographique et administratif
- 2 - Contexte historique

Approche démographique

p 13

- 1 - Historiquement
- 2 - Sur les dernières décennies
- 3 - Facteurs d'évolution démographique
- 4 - Structure par tranches d'âges
- 5 - Tendances des prochaines années
- 6 - Les ménages
- 7 - Enjeux démographiques

Approche habitat et urbanisme

p 19

- 1 - Activité de la construction des dernières décennies
- 2 - Evolution récente
- 3 - Catégories de logements
- 4 - Les résidences principales
- 5 - Résidences secondaires et logements vacants
- 6 - Possibilités constructibles du POS en vigueur
- 7- Enjeux de l'urbanisation

Equipements et vie sociale

p 33

- 1 - Les équipements communaux
- 2 - Les services locaux et la vie associative
- 3 - L'intercommunalité
- 4 - Les enjeux

Aspects socio-économiques

p 39

- 1 - La population active
- 2 - Secteurs d'activités représentés
- 3 - Le système touristique de Brides
- 4 - L'activité thermique
- 5 - L'activité ski

- 6 - Les enjeux touristiques
- 7 - Les entreprises et artisans de la commune
- 8 - L'agriculture

Les déplacements

p 61

- 1 - Les pôles générateurs
- 2 - Réseaux de transports structurants
- 3 - Analyse des flux
- 4 - Le réseau de transport en commun
- 5 - Les déplacements doux
- 6 - Le stationnement
- 7 - Enquête commerces et services
- 8 - Conclusions et enjeux

PARTIE 2 : Etat initial de l'environnement

p 83

Le milieu physique

p 85

- 1 - Configuration du territoire
- 2 - Climatologie
- 3 - Le réseau hydrographique
- 4 - Morphologie du territoire et hydrographie
- 5 - Hydrogéologie

Les risques naturels

p 93

- 1 - Les crues des torrents et rivières torrentielles
- 2 - Les glissements de terrains
- 3 - Les chutes de pierre, écroulements
- 4 - Effondrement et suffosion, risques miniers
- 5 - Le risque sismique
- 6- Le risque incendie, les feux de forêt
- 7 - L'aléa gonflement des argiles

La gestion de l'eau

p 99

- 1 - Alimentation en eau potable
- 2 - L'assainissement des eaux usées
- 3 - L'assainissement des eaux pluviales



Les milieux naturels **p 107**

- 1 - La biodiversité sur le territoire
- 2 - La protections réglementaires et inventaires naturalistes
- 3 - Les corridors écologiques

Les risques technologiques, nuisances et pollutions **p 115**

- 1 - Les nuisances sonores
- 2 - La gestion des déchets
- 3 - Les risques technologiques

Les énergies renouvelables **p 117**

Les entités archéologiques connues **p 119**

Approche paysagère **p 121**

- 1 - La topographie
- 2 – Une ville destination
- 3 – Perception de la commune
- 4 – Les entrées de ville
- 5 - Les entités paysagères : espaces urbanisés
- 6 – Les entités paysagères : secteurs à caractère naturel et agricole
- 7 - Les enjeux paysagers

Analyse de la consommation de l'espace **p 140**

- 1 - Rappel sur l'évolution de la commune
- 2 – Consommation des 10 dernières années

PARTIE 3 : Etablissement du projet communal p 145

Choix retenus pour établir le PADD **p 147**

- 1 - Hiérarchie des normes de planification
- 2 - Le Schéma de COhérence Territorial Tarentaise Vanoise
- 3 - Choix retenus pour établir le PADD
- 4 - Justifications des objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain

Choix retenus pour établir les OAP **p 161**

- 1 - Objectifs recherchés
- 2 - OAP n°1 « Clos du Chapitre »
- 3 - OAP n°2 « Fontaine »
- 4 - OAP n°3 « Plat Rateau »
- 5 - OAP n°4 « Sous la Piat »

Délimitations des zones du PLU **p 169**

- 1 - Les différentes zones du PLU
- 2 - Délimitations des zones urbanisables
- 3 - Les zones « U » spécifiques
- 4 - Les zones « A Urbaniser »
- 5 - Le zones agricoles et naturelles
- 6 - Les éléments qui se superposent au zonage

Changements apportés au POS en termes de zonage **p 181**

- 1 - Les zones potentiellement urbanisables du POS
- 2 - Les zones agricoles et naturelles
- 3 - Les éléments qui se superposent aux zones du POS

Règles afférentes aux zones **p 185**

- 1 - Les zones mixtes Ua, Ub, Uc du PLU
- 2 - Les zones Ue
- 3 - Les zones Ut
- 4 - Les zones Uj
- 5 - Les zones A
- 6 - Les zones N



PARTIE 4 : Incidences sur l'environnement	p 205	PARTIE 5 : Indicateurs de suivi	p 223
<i>La consommation d'espace induite par le PLU</i>	<i>p 207</i>	<i>Préambule</i>	<i>p 225</i>
1 - Evaluation des surfaces par types de zones		1 - Extrait du code de l'urbanisme	
2 - Rappel des objectifs fixés au PADD		2 - Méthode	
3 - Estimation de la consommation d'espace induite par le PLU			
4 - Respect du principe de modération de consommation d'espace			
<i>Incidences sur le milieu physique</i>	<i>p 215</i>	<i>Liste des indicateurs</i>	<i>p 226</i>
1 - Incidences sur sol et le sous-sol		<i>Grilles d'analyse</i>	<i>p 227</i>
2 - Incidences vis-à-vis de la qualité des eaux		N°1 - Objectifs généraux	
		N°2 - Objectifs sectoriels par rapport aux OAP	
<i>Incidences sur la gestion de l'eau</i>	<i>p 216</i>		
1 - Incidences sur la gestion de la ressource		PARTIE 6 : Concertation menée	p229
2 - Incidences sur des eaux usées			
3 - Incidences en matière d'eaux pluviales		<i>La concertation avant arrêt</i>	<i>p 230</i>
<i>Incidences sur le milieu naturel</i>	<i>p 219</i>		
1 - Incidences sur le patrimoine naturel, la biodiversité			
2 - Incidences sur les lieux de passage de la faune			
<i>Incidences relatives aux nuisances, pollutions et à la santé humaine</i>	<i>p 221</i>		
1 - Incidences sur la qualité de l'air			
2 - Incidences en termes de nuisances			
3 - Incidences en termes d'énergie			
4 - Risques technologiques			
4 - Incidences sur la santé humaine			



Première partie : Diagnostic du territoire

1. Contexte géographique et administratif

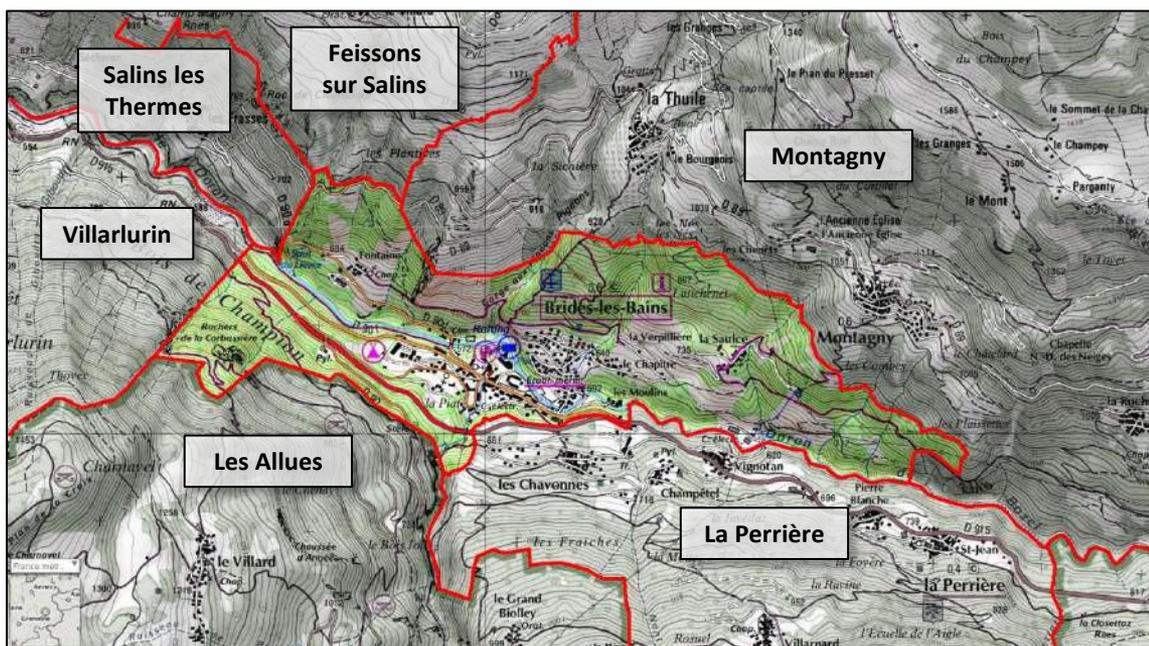
La commune de Brides-les Bains est dans le territoire de Tarentaise Vanoise.

Elle fait partie depuis le 1^{er} Janvier 2014 de la Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise (CCVVT), qui a remplacé le SIVOM du Canton de Bozel, constituée de 10 communes : Bozel, Saint-Bon, Les Allues, Pralognan la Vanoise, Champagny en Vanoise, Montagny, La Perrière, Planay, Feissons-sur-Salins et Brides les Bains.

La commune est située dans la vallée du Doron de Bozel et est limitrophe avec :

- Villarlurin et Salins les Thermes, à l'Ouest
- Feissons sur Salins et Montagny au Nord
- La Perrière et Les Allues au Sud

On y accède facilement depuis Moûtiers par la D915 qui parcourt la vallée du Doron de Bozel.



Source : <http://www.valvanoisetarentaise.fr/>

Avec 263 ha, Brides les Bains est la plus petite commune de Savoie.

Le territoire s'étage de part et d'autre du Doron de 570 m à 940 m sur le Nord et jusqu'à 1040 m sur le Sud au niveau des Rochers de Corbassière.

La commune de Brides les Bains bénéficie, depuis les JO de 1992 où elle a été désignée comme village olympique, d'un accès direct au domaine skiable le plus grand du monde, « Les Trois Vallées », depuis la télécabine de l'Olympe qui part du centre du bourg.

La commune est concernée par le projet de Schéma de COhérence Territoriale de la Tarentaise en cours d'élaboration.



2. Contexte historique

La commune de Brides est issue de celle de la Saulce dont la création remonte au 5ème siècle, sur le seul versant d'adret qui permettait l'agriculture, le reste de la vallée encaissée autour des deux dorons (torrents) étant entièrement couvert de forêt. Il est probable qu'à cette époque, les romains exploitaient déjà les sources thermales, ce lieu se trouvant à proximité immédiate de leur capitale régionale Darentasia (désignant les eaux vives du Doron) qui donna son nom à la Tarentaise.

A partir du 17ème siècle, l'eau thermale n'intéressait que presque exclusivement les évêques. Mais cette source des « Bains de la Perrière », placée à côté du Doron de Bozel, subit à plusieurs reprises les débordements du torrent, jusqu'à être ensablée et presque oubliée jusqu'en 1818 où un éboulement de roches et de glaces sur la paroi Nord de la Grande Casse forma une retenue d'eau à une vingtaine de kilomètres de Brides, qui en se brisant, remit à nu le massif rocheux au niveau des Bains de la Perrière, ce qui permit à la source de ressurgir. Dès 1819, des travaux de protection de la source vis-à-vis des crues du Doron sont entrepris, ainsi que la construction d'un premier établissement thermal. La compagnie des bains est alors créée par des personnalités locales, jouant un rôle important dans l'essor de Brides tout au long du siècle.

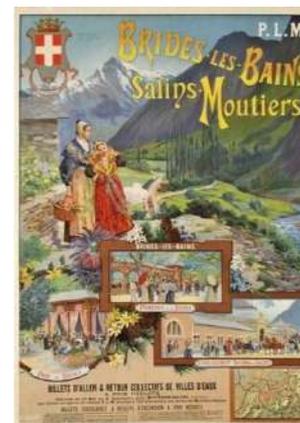
En 1833, les sources furent cédées à la province de Tarentaise par défaut de moyens pour entreprendre des installations plus adaptées.

C'est à partir de cette période que la station est de plus en plus fréquentée, les hameaux des Bains et de Brides deviennent un village, la population autochtone se concentrant sur la rive gauche du Doron de Bozel.

En 1839, les habitants souhaitent l'unification des différents hameaux : le conseil municipal de la Saulce et les habitants des hameaux décident d'établir le chef-lieu de la paroisse rive gauche du Doron. En 1847, le hameau des Bains (commune de la Perrière) et celui de Brides (commune des Allues), sont annexés à la commune de la Saulce, formant avec elle, la nouvelle commune de Brides-les- Bains, ayant chef-lieu au hameau des Bains.

En 1860, lors de l'annexion de la Savoie à la France, la propriété de l'établissement thermal passe au département de la Savoie. En 1865, la ville de Moutiers fait l'acquisition des sources et des établissements de Brides et de Salins, les gérant en régie. Cette union profite largement à Brides qui devient l'établissement principal.

Les établissements vont être vendus et repris à plusieurs reprises.



Fin 19ème, Brides se développe avec une infrastructure hôtelière, de nombreuses villas, un casino rénové, ainsi qu'une ligne de tramway qui relie Brides les Bains à Salins les Thermes et à la gare de Moutiers.

L'établissement évoluera jusqu'en 1930 avec de nombreuses salles et une piscine, le Grand Hôtel des Thermes avec ses chambres, ses nombreux magasins de luxe, ses salons de coiffure. Un pont et une passerelle sont créés sur le Doron.

Source : Affiche publicitaire de 1895

C'est surtout à partir du 20ème que le développement de la station thermale a permis aux habitants de la rive droite, qui vivent alors de leurs propres productions (cultures, vignes, fourrage), de trouver des revenus supplémentaires par le biais des services aux curistes en complément à leur journée de labeur dans les champs ou les vignes. Il en fut de même suite au développement des sports d'hiver.

Début 20ème, Brides est aussi une station de villégiature : seulement la 1/2 de la clientèle fait des cures pour des raisons médicales. Mais la crise de 1929 va entraîner la baisse de la fréquentation et la faillite de la compagnie des eaux thermales et minérales de Brides les Bains en 1935. Ce sont grâce aux distractions sportives et de loisirs que la fréquentation redécolla.

Pendant la guerre, les pensions et hôtels ferment et serviront à accueillir des juifs et des réfugiés, puis deviendront des annexes d'hôpitaux militaires.

Ce n'est que peu à peu que les habitants de Brides et leurs représentants vont faire renaître la station.

En 1992, la commune est choisie comme village olympique et vit l'aventure des JO d'Albertville, s'offrant une porte d'accès au plus grand domaine skiable du monde : les 3 Vallées.

Avec la création du télécabine de l'Olympe, le village est désormais directement relié aux pistes de Méribel, avec ainsi le développement d'une nouvelle activité. En 2000, la station fait désormais partie de l'association des 3 Vallées aux côtés de Courchevel, la Tania, Méribel, les Ménuires et Val Thorens.

Depuis 2000, la commune mise sur la complémentarité de ses activités : le thermal et la montagne.

Les habitants de Brides s'appellent les Bridoïis et les Bridoïises.



Source : Carte postale de 1992

1. Historiquement

L'évolution démographique de la commune de Brides les Bains est étroitement liée au développement des activités économiques et du thermalisme. C'est surtout à partir de la fin du 19^{ème} siècle que la population, qui stagnait autour de 170 à 180 habitants, se met à évoluer rapidement suite à la réalisation des infrastructures hôtelière, et à la création de la ligne de tramway. Celle-ci va permettre à la station thermale de prendre tout son essor, et aux habitants, qui vivent alors essentiellement de leurs productions de diversifier leur activité par des services liés au thermalisme et à la création des structures hôtelières puis, plus tard, au développement des sports d'hiver.

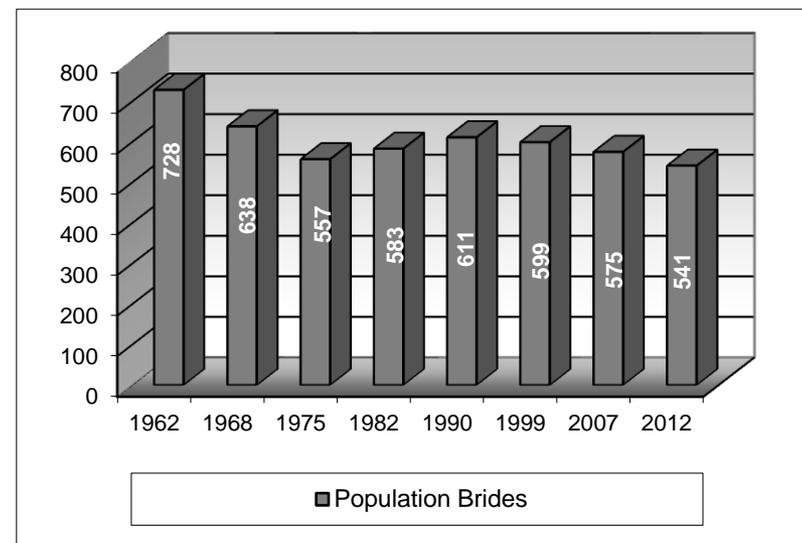
La population va ainsi presque doubler jusqu'au début 20^{ème}. Suite à la première guerre mondiale et à la crise de 1929, la population va continuer à croître jusque dans les années 60 avec le développement des activités économiques de la commune, atteignant alors environ 730 habitants : la population a ainsi doublé entre 1946 et 1962.



Source : Données Cassini

2. Sur les dernières décennies

A partir des années 60, la commune perdra à nouveau environ 170 habitants en 15 ans.



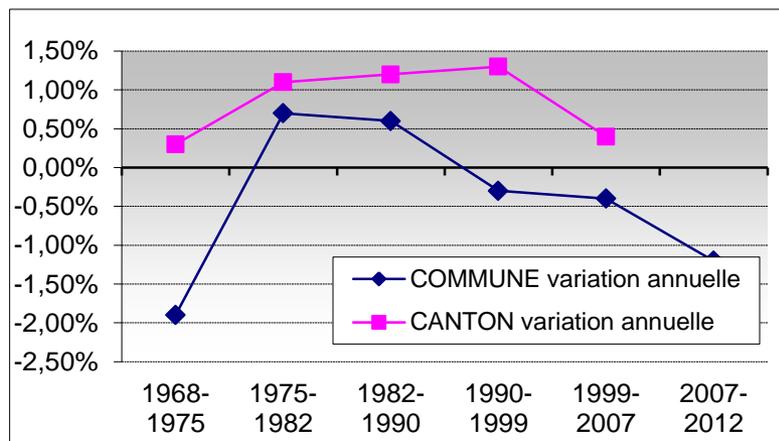
Source : RGP 2012

Depuis 1975, la population oscille autour de 550 et 600 habitants. Dans les années 90, la commune regagne une trentaine d'habitants, sans doute en lien avec son statut de village olympique et les aménagements qu'ont nécessités les JO. Depuis, la tendance est à la baisse et, depuis une quinzaine d'années, l'INSEE donne une cinquantaine d'habitants en moins.

Au 1^{er} Janvier 2016, elle est évaluée à 548 habitants.

Globalement, on retrouve la même tendance sur l'ensemble du canton de Bozel, même si l'évolution est plus rapide sur Brides. Aussi, la place de la population de Brides sur l'ensemble du canton a tendance à diminuer.

Cela s'explique sans doute en grande partie par le territoire de Brides restreint en surface et par la diminution régulière du potentiel constructible.



Source : RGP 2012

3. Facteurs d'évolution démographique

L'évolution démographique dépend de deux facteurs : le solde naturel, différence entre les taux de mortalité et de natalité, et le solde migratoire, différences entre les sorties et les entrées sur le territoire communal.

A noter que le solde migratoire est un solde seulement « apparent » dans la mesure où sur un territoire où il n'y a eu aucune sortie ni entrée donnera la même solde migratoire que celui où il y a eu beaucoup de mouvements en entrées et sorties qui s'annulent.

Les tableaux et graphiques suivants permettent de mettre en évidence ces valeurs depuis 1968 et jusqu'à 2007 pour le canton et 2012 pour la commune.

Sur l'ensemble du canton, soldes migratoire et naturel sont relativement faibles (<1), et, sur la dernière période de recensement, les sorties sur le territoire sont plus importantes que les entrées.

Entre 1975 et 1999, le canton a sans doute bénéficié des JO d'Albertville, avec l'amélioration des infrastructures, des équipements sur chaque commune, ce qui a permis d'attirer quelques familles.

Ce que l'on peut noter également, c'est que le solde naturel est resté positif, c'est-à-dire que la faible venue mais régulière de nouveaux foyers sur le canton a permis de maintenir un taux de natalité suffisant à + 0,6 depuis 1982. Il y a par contre tout lieu de penser que, le solde migratoire étant devenu négatif sur la dernière période, le solde naturel risque également de diminuer dans les prochaines années.

La commune de Brides les Bains se différencie de la globalité du canton par un solde naturel important entre 1968 et 1975 liée à l'augmentation soutenue de la population jusque dans les années 60, et la venue sans doute de jeunes foyers. Par contre le solde migratoire atteint -3,7 qui s'explique par départ d'un certain nombre de familles du territoire. Jusqu'en 1999, le solde migratoire, bien que négatif, reste modéré. C'est le maintien du solde naturel positif a permis de réduire l'évolution décroissante de la population. Curieusement, malgré le départ continu et de plus en plus important d'habitants depuis 1982, le solde naturel a tendance à augmenter sur la dernière période, ce qui sous-entendrait qu'il y a un renouvellement régulier de population permettant un maintien des naissances, ce qui est effectivement confirmé par la commune.

C'est particulièrement remarquable sur la période 2007-2012 où le solde migratoire a fortement diminué (-1,8%) et où le solde naturel, même s'il reste faible, continue d'augmenter.

Périodes de recensement		1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2007	2007-2012
Brides les Bains	Solde naturel	1,8	0,9	0,7	0,1	0,3	0,6
	Solde migratoire	-3,7	-0,2	-0,1	-0,4	-0,7	-1,8
	Taux variation annuel	-1,9	0,7	0,6	-0,3	-0,4	-1,2
Canton de Bozel	Solde naturel	0,8	0,4	0,6	0,6	0,6	
	Solde migratoire	-0,5	0,7	0,6	0,7	-0,2	
	Taux variation annuel	0,3	1,1	1,2	1,3	0,4	

Source : RGP 2012

L'ensemble de ces graphes montre également la particularité du territoire de Brides par rapport au reste du canton, son évolution étant liée à sa vocation thermique en plus de celle de vocation de station de montagne que toutes les communes du canton possèdent.

Cette double vocation permet d'attirer les jeunes actifs qui peuvent ainsi cumuler les emplois quelle que soit la saison.

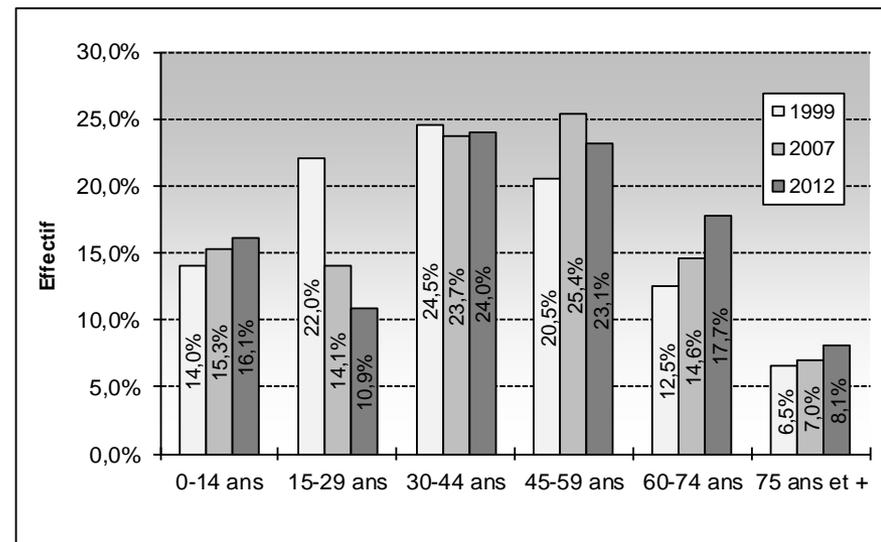
4. Structure par tranche d'âge

La tendance globale est au vieillissement de la population avec une augmentation des plus de 45 ans. Les tranches d'âge qui ont le plus évolué sur la commune sont les 15-29 ans (diminution d'environ 11 points) et les plus de 60 ans (augmentation d'environ 7 points). La diminution de la tranche des 15-29 ans s'explique aisément par le départ des jeunes de leur foyer familial après leur scolarité.

Du fait d'une évolution globale de la population réduite depuis les années 80, on peut supposer que l'augmentation des autres tranches correspond à l'évolution d'une population relativement stable. Le solde naturel étant resté continuellement positif y compris suite aux années 60 où la population a baissé de manière importante, cela laisse supposer que dans les nouveaux foyers qui sont venus s'installer sur le territoire communal ces dernières années, il y avait régulièrement des jeunes, en âge de procréer. Cela est confirmé par le fait que les 0-14 ans restent encore nombreux sur la commune alors que la population globale a tendance à diminuer.

Par rapport à l'ensemble du canton, en 2007, la population bridoise est également plus âgée, les jeunes étant davantage représentés sur l'ensemble du canton (59,5% de 0-44 ans sur l'ensemble du canton contre 53 % sur Brides).

Toutefois, les différences restent modérées. De même, si on compare l'évolution globale des tranches d'âge sur le canton entre 1999 et 2006, la tendance est relativement semblable à celle de Brides, avec une augmentation progressive des plus de 45 ans.



Source : RGP 2012

La commune de Brides les Bains aurait pu se différencier du fait du contexte thermal et des emplois supplémentaires que cela peut apporter par rapport aux communes environnantes, mais ce contexte peut également profiter aux habitants du reste du canton, les distances étant réduites, et la desserte aisée sur la vallée.

5. Tendances sur les prochaines années

Pour les années à venir, si le solde migratoire continu à être négatif et aussi important, (c'est-à-dire que le nombre de départs de familles va continuer à augmenter par rapport au nombre d'arrivées sur le territoire), le renouvellement de population se fera de moins en moins, avec moins d'enfants, au profit du vieillissement de la population.



6. Les ménages

La taille des ménages impacte directement l'urbanisation : elle est de manière globale, au niveau national, de plus en plus faible, c'est-à-dire que pour un même nombre d'habitants, les besoins en logements sont de plus en plus importants. On trouve deux causes principales à ce phénomène :

- celle de la décohabitation : le départ des jeunes du foyer parental ;
- celle de l'augmentation des foyers monoparentaux.

Parallèlement, on voit apparaître de plus en plus de famille recomposée, qui, peuvent rapidement augmenter le nombre de personnes dans le ménage.

Sur la commune de Brides les Bains, la taille des ménages a diminué progressivement depuis les années 60, atteignant depuis 1999, une moyenne de 2 personnes par ménage, ce qui est particulièrement faible et permet difficilement d'envisager un renouvellement progressif et naturel de la population (sur l'ensemble du canton, la taille des ménages a également diminué progressivement pour atteindre 2,2 en 2007, ce qui est supérieur à Brides mais pas très élevé non plus).

Depuis 1999, malgré la perte régulière de population (-58 habitants), la taille des ménages a tendance à stagner.

Lorsque l'on se penche sur l'évolution des ménages en fonction de leur taille, on constate effectivement qu'entre 1999 et 2006, la part des ménages d'une seule personne a augmenté considérablement (elle a doublé) au détriment des ménages de 3 personnes ou plus entre 90 et 99. Lorsqu'on regarde le détail de l'évolution du solde naturel, on constate effectivement que le nombre de décès a doublé entre 90 et 99, par rapport à la période précédente.

Cette vague de décès semble être une conséquence directe de croissance démographique considérable qu'a connu Brides les Bains environ 30 à 45 ans auparavant (rappel : la population a doublé entre 1946 et 1962) et correspond à un vieillissement des personnes arrivées sur le territoire à cette époque.

Depuis 2007, les ménages d'une seule personne ont fortement diminué au profit des ménages de 2 personnes : en parallèle on remarque que le taux de mortalité, important entre 1990 et 1999, a diminué de ½ entre 2007 et 2012. En effet, les habitants issus des grandes vagues migratoires d'avant les années 60 ont aujourd'hui disparu pour la plupart.

Aujourd'hui, le vieillissement de population sera relatif à l'évolution démographique très faible qu'a connu le territoire depuis les années 70, c'est-à-dire qu'il sera beaucoup moins conséquent dans les années à venir.

Avec un taux de natalité entre 2007 et 2012 qui est 2,5 fois plus élevé que le taux de mortalité, la commune arrive aujourd'hui à un équilibre démographique qui se maintiendra... si elle peut continuer à accueillir des familles régulièrement.

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Population	638	557	583	611	599	575	541
Ménages	180	181	196	223	293	286	269
Taille moyenne des ménages	3,5	3,1	3,0	2,7	2,0	2,0	2,0

Source : RGP 2012



7. Les enjeux démographiques

Grace à ces activités thermales et aux développements des activités touristiques, aux nombreux services à la population et commerces qui sont présents sur le territoire, la commune de Brides les Bains est prête à accueillir de nouveaux habitants. Toutefois, la population peine à augmenter.

La commune de Brides les Bains, en termes démographiques, se trouve confronté à deux problématiques :

- Un apport migratoire négatif et en forte diminution qui est sans doute lié au fait que, bien que le territoire accueille régulièrement des jeunes familles (ce que montre un solde naturel important), il est confronté en contrepartie au départ récurrent de ménages hors du territoire.
- Le vieillissement semble se stabiliser mais en contrepartie les ménages de 2 personnes dominant, avec notamment un desserrement des ménages liés à la décohabitation des enfants du foyer familial, avec donc un besoin en logements conséquent.

En termes d'enjeux :

- Comment permettre à de nouvelles familles de venir s'installer - sachant que les potentialités de développement resteront réduites du fait d'un territoire très contraint – de manière à maintenir une mixité intergénérationnelle, à rentabiliser au mieux les équipements liés à l'enfance (écoles, future crèche, ...) ?
- Bien estimé le besoin en logement au regard du desserrement des ménages et de l'importance de ceux de 2 personnes en forte augmentation
- N'y a-t-il pas une sous occupation des logements avec l'augmentation des ménages d'une personne au détriment du logement des familles avec enfants ?

1. Activité de la construction au cours des dernières décennies

L'activité de la construction a été soutenue sur Brides les Bains entre 1915 et 1967, période d'essor du thermalisme, puis, après 1982, liée sans doute à l'approche des JO et au développement des sports d'hiver. Elle a été très importante depuis 1990 : près de 45% des logements ont été construits seulement depuis 20 ans. Le parc de logements sur Brides est donc particulièrement récent, avec de 1990 à 2003, une moyenne de 36 logements construits par an. Par contre, il y a peu de correspondance entre évolution démographique et activité de la construction, ce qui sous-entend une faible part de l'habitat permanent dans le nombre global de logements construits.

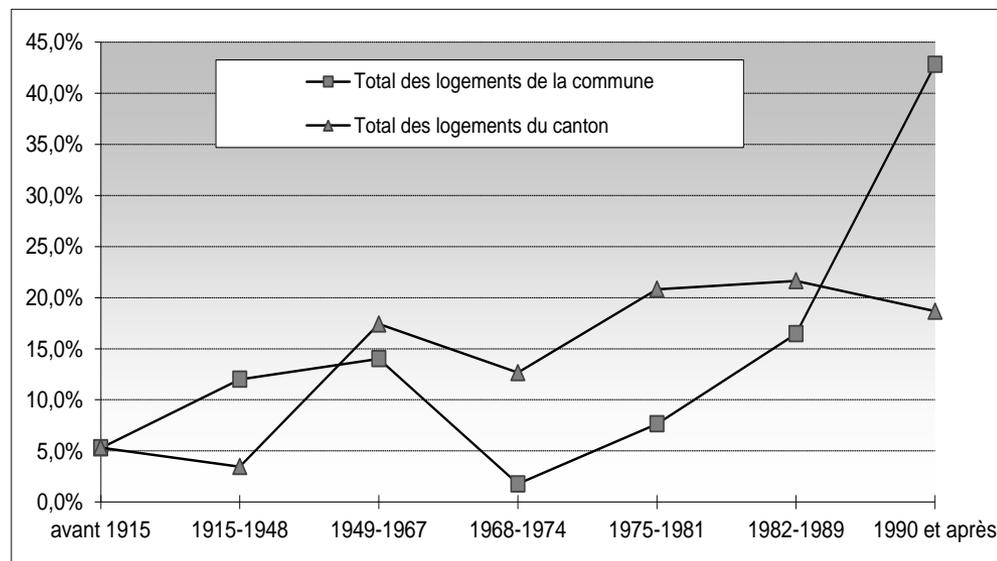
Sur l'ensemble du canton, on perçoit quelques différences.

L'activité de la construction s'est faite plus tardivement à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle et a continué à être relativement régulière jusqu'en 2003. Elle est étroitement liée au développement des sports d'hiver. Elle a tendance à se ralentir sur les deux dernières décennies tout en restant soutenue.

Sur l'ensemble du canton, l'activité de la construction correspond davantage à l'évolution démographique que sur la commune de Brides les Bains.

Les 2 périodes particulièrement représentatives pour l'activité de la construction sur la commune, le sont également par rapport à l'ensemble du canton.

Par contre, de manière globale, la part des logements construits sur Brides les Bains par rapport à ceux du canton peut être très variable d'une période à une autre.



	avant 1915	1915 - 1948	1949 - 1967	1968 - 1974	1975 - 1981	1982 - 1989	1990 - 2003	Total
Nbre de logts construits sur le canton	1031	672	3373	2452	4032	4193	3616	19369
Nbre de logts construits sur la commune	63	143	167	21	91	196	510	1191
Moy. de logts construits sur la commune par an		4,2	8,8	3,0	13,0	24,5	36,4	
Part des logements construits sur la commune / canton	6,1%	21,3%	5,0%	0,9%	2,3%	4,7%	14,1%	6,1%



2. Evolution récente

L'activité de la construction semble se ralentir de manière importante sur les 5 dernières années.

Il y a eu des autorisations déposées en vue de la création de 93 logements, par contre seuls 27 d'entre eux ont été effectivement commencés, c'est-à-dire une moyenne 5,4 logements par an, ce qui est nettement moins importants que pour la période 1990-2003 (rappel : moyenne de 36 logements /an).

Les années où les autorisations portaient sur un nombre plus important de logements, elles concernaient des opérations groupant plusieurs appartements.

En 2005, une opération de 17 appartements a échoué (retrait du permis en 2010), suite à des recours de proches voisins.

En 2006, c'est une opération de 46 logements qui n'a pour l'instant pas donné suite.

En conclusion, ce sont donc les opérations les plus importantes qui ont du mal à sortir, en partie du fait de la promiscuité avec les espaces déjà urbanisés, des problèmes de stationnement, etc...

Qu'elles que soient les demandes à venir, le territoire est très contraint par le relief et n'offrira que peu d'alternatives pour l'urbanisation. D'ailleurs, les zones encore potentiellement urbanisables au POS qui affichent encore quelques poches qui paraîtraient intéressantes en termes de surfaces, ne sont pas forcément constructibles (notamment du fait des risques naturels).

C'est-à-dire que l'activité de la construction aura sans doute tendance à diminuer les prochaines années.

Toutes les années ont dénombré beaucoup de certificats d'urbanisme informatifs déposés (en moyenne de 50 à 60), ce qui tendrait à démontrer qu'il pourrait y avoir des projets à courts termes. Les CU opérationnels sont au nombre de 1 à 2 par an. Entre 2010 et 2015, ils sont tous revenus positifs.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nb CU informatif	47	65	60	95	57	63
Nb CU opérationnel	2	0	0	2	1	1

Source : Données mairie 2016

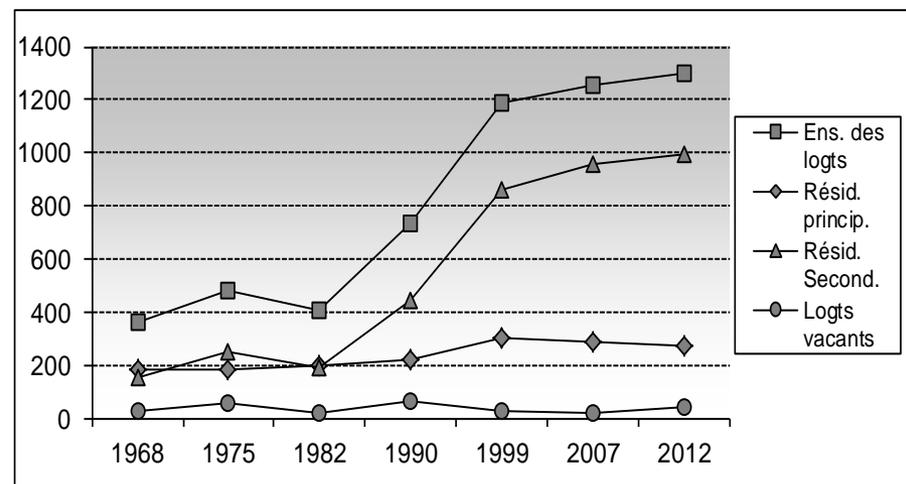
3. Catégories de logement

Jusqu'en 1982, résidences principales et résidences secondaires étaient représentées à part approximativement égale sur le territoire de Brides les Bains. A partir de la fin des années 80, le territoire communal affirme son caractère de villégiature, avec une forte augmentation des résidences secondaires jusqu'en 1999. A partir de 1999, les résidences secondaires continuent progressivement d'augmenter tandis que le nombre de résidences principales tend à diminuer, en cohérence avec l'évolution démographique. Ainsi, en 2006, les résidences secondaires représentent $\frac{3}{4}$ des logements existants, tandis que les résidences principales atteignent seulement environ 20% du parc de logements.

Sur l'ensemble du canton de Bozel, la part des résidences secondaires est un peu plus importante en 2006. La différence avec la commune réside surtout dans le fait que depuis les années 60, le canton apparaissait déjà comme un territoire de villégiature qui s'est affirmé de manière importante, mais progressivement avec le temps.

Le développement des résidences secondaires sur la commune s'est fait plus tardivement et plus intensément à partir des années 80, ce qui s'explique encore sans doute par son caractère thermal, en plus du tourisme qui peut s'exercer sur l'ensemble du canton, et donc, des emplois que peuvent cumuler les habitants entre ces deux secteurs d'activités, même s'ils font en partie appel des emplois purement saisonniers.

Les logements vacants représentent une faible part dans le parc de logements, que ce soit au niveau communal ou cantonal, ce qui s'explique par un parc de logements relativement récent sur les deux échelles du territoire. Ils étaient nettement plus représentatifs dans les années 60 à 70 sur le canton et encore dans les années 90 sur la commune, où, effectivement, le parc de logements était en proportion plus ancien et l'activité de la construction moins importante.



Source : Données INSEE, RGP2012

Années	1968	1975	1982	1990	1999	2006
BRIDES LES BAINS	Evolution du nombre de logements de la commune					
Ensemble des logements	360	484	405	731	1191	1256
Résid. principales	50.0%	37.4%	48.4%	30.5%	24.6%	22.9%
Résid. secondaires	42.5%	51.2%	46.9%	60.5%	73.1%	75.7%
Logements vacants	7.5%	11.4%	4.7%	9.0%	2.3%	1.4%
CANTON BOZEL	Evolution du nombre de logements du canton					
Ensemble des logements	5502	7731	11214	15883	19369	21519
Résid. principales	37.5%	28.0%	23.1%	19.9%	20.5%	19.7%
Résid. secondaires	53.3%	65.2%	74.4%	77.3%	78.3%	78.4%
Logements vacants	9.2%	6.9%	2.6%	2.8%	1.2%	1.9%

Source : Données INSEE, RGP
2007

4. Les résidences principales

Les chiffres donnés par l'INSEE incluent dans le terme « résidences principales », les logements permanents et les logements saisonniers.

▪ Evolution

Le nombre des résidences principales est resté assez stable jusque dans les années 70, période où la commune a perdu des habitants. A partir de 1975, elles ont augmenté dans les mêmes proportions que le nombre d'habitants.

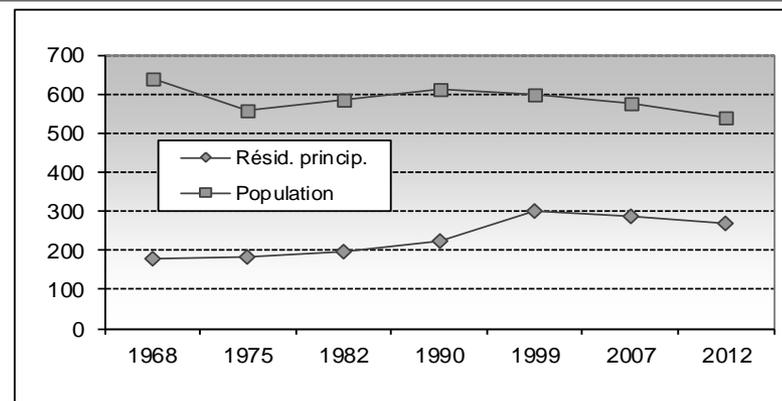
A partir de 1990, bien que le nombre d'habitants ait eu tendance à diminuer le nombre de résidences principales non seulement va continuer à augmenter, mais de manière plus soutenue (+ 70 logements pour une diminution de 12 habitants). Cette période s'explique par le doublement des ménages d'une seule personne.

Depuis 1999, on constate une réduction d'en trentaine de résidences principales, ce qui va de paire avec la diminution d'une soixante d'habitants.

▪ Statut d'occupation

En 1990, le nombre de propriétaires prédominait, avec toutefois une part importante des locataires.

En 1999, on comptabilisait autant de propriétaires que de locataires dans les résidences principales. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'en nombre, les logements occupés par les propriétaires n'évoluent pas, ce sont les logements loués qui vont être multipliés pratiquement par 2. C'est la période où l'activité de la construction a été très intense mais plus en termes de résidences secondaires : il est probable que les opérations faites à cette époque, même si elles étaient vouées à des appartements de villégiature, ont permis de loger également des habitants permanents.



En 2006, la tendance se retourne à nouveau au profit des propriétaires qui occupent approximativement la moitié du parc de logements permanents. Cette fois, le nombre effectif de logements occupés par les propriétaires ont augmenté d'une vingtaine. Par contre, le nombre de logements occupés par des locataires a diminué d'une trentaine. Cela correspond à une période de décroissance démographique, avec un solde migratoire en augmentation.

On retrouve également dans les chiffres de 2006, un rapprochement progressif à la situation générale du canton, qui depuis les années 90 affiche environ 30% de location et une part de plus de 50% de logements occupés par les propriétaires avec une tendance à l'augmentation (59,6 % en 2006).

Enfin, en 2012, le nombre de résidences occupées par leur propriétaires ou par des locataires, n'évolue quasiment pas : ce sont les « logés gratuitement » qui diminuent de moitié. Au regard de la pyramide des âges, cela pourrait s'expliquer par la décohabitation des jeunes (étudiants ou entrant dans le monde du travail).

Source : Données INSEE, RGP2012

Années	1990		1999		2007		2012		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre habitants	Nb moy hab / log
Ensemble des logements	223		293		286		269		538 habitants	
Propriétaires	134	60,1%	132	45,1%	152	53,1%	151	51,5%	320	2,1
Locataires	72	32,3%	131	44,7%	104	36,4%	102	34,8%	188	1,8
Logés gratuitement	17	7,6%	30	10,2%	30	10,5%	16	5,5%	30	1,9

Logements aidés

Sur les 102 logements loués, l'INSEE dénombre en 2012, 43 « logements HLM loués vides » (3 de plus qu'en 2007), soit environ 42% des locations, et 16 % de la globalité du parc de logements sur Brides les Bains. Bien que important, ce chiffre est à la baisse depuis 1999 où il était à 17,4 %.

En 2010, la commune compte effectivement 40 logements OPAC répartis sur 4 bâtiments sur le secteur de la Verpillère :

- 3 bâtiments comportant, ensemble, 30 logements sur l'Ouest de la Verpillère
- 1 bâtiment « la Plantive » comportant 10 logements sur l'Est de la Verpillère (sur la route de Saulce)

Ces logements permettent d'accueillir à 17 % des habitants, 55% des ménages de 1 à 2 personnes et 45% des ménages de 3 à 4 personnes.

La commune compte également un foyer de logements géré par le CCAS comportant 47 lits pour les actifs saisonniers au bord et en rive droite du Doron, en sortie du bourg sur la route de Fontaine.

Il n'y a à l'heure actuelle pas de projet publics ou privés de réalisation de nouveaux logements aidés.

Typologie

Les logements en immeubles collectifs représentent pratiquement 60% des résidences principales en 2009. Ils ont un peu diminué en nombre. Du fait qu'en contrepartie, il n'y a pas eu autant de maison individuelle supplémentaire, il y a de forte chance pour que certains d'entre eux résultent du groupement de deux appartements.

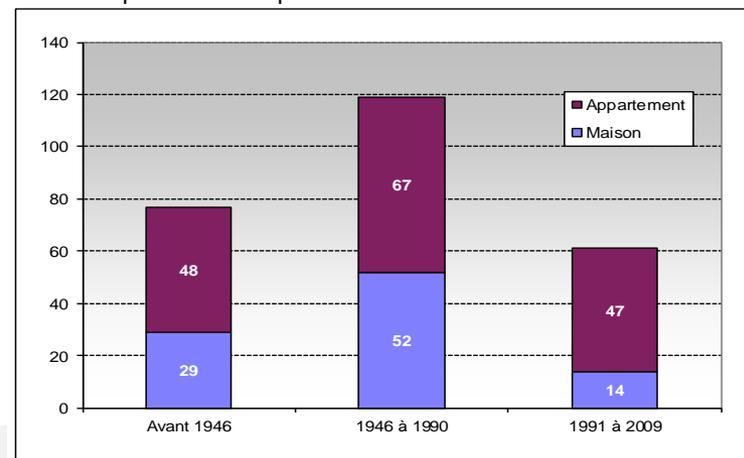
En 2006, les résidences principales sont constituées pour 1/3 environ de constructions datant d'avant 1949 et pour 1/3 de constructions réalisées entre 1975 et 1989, période où l'activité de la construction a été importante sur la commune, tout type de logements confondu.

La période entre 1949 et 1974 a été moins faste pour l'activité globale de la construction, ce qui explique un pourcentage moins important de construction datant de cette époque.

En ce qui concerne la période 1990 à 2009 où l'activité de la construction était encore très importante, la population a diminué, ce qui explique que les nouvelles constructions n'ont pas forcément trouvé attribution pour des résidences principales et ont principalement bénéficié aux résidences secondaires.

Par rapport à la typologie des constructions, on voit que quelles que soient les époques, les appartements prédominent sur les maisons individuelles : la différence est plus importante pour les constructions datant des dernières décennies. Les maisons individuelles ne représentent ainsi qu'environ 1/5 des résidences principales datant des années 90 à 2009.

Globalement, 80% des résidences principales ont plus de 15 ans en 2004, ce qui tendrait à penser qu'un pourcentage important d'entre elles sont peu aux normes thermiques et électriques.



Source : Données INSEE, RGP2012

Années	1990		1999		2009	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble des logements	223		293		269	
Maison individuelle	69	30,9%	91	31,1%	95	35,3%
Appartement	146	65,5%	171	58,4%	162	60,2%
Autre	8	3,6%	31	10,6%	12	4,5%

▪ Les occupants

En 2012 (tableau ci-dessus), la moitié des habitants avaient emménagé depuis plus de 9 ans. La part des ménages installés depuis moins de 2 ans était relativement importante, même si elle est en nette baisse depuis 1999 (à 24 % à l'époque), reste relativement élevée (15 %) au regard de la baisse de population.

Cela concerne une quarantaine d'habitants. Entre 2009 et 2012, 150 personnes se sont installées sur la commune alors que la population communale, sur la même période, diminuait d'une quarantaine d'habitants.

Par contre, les ménages installés depuis moins de 2 ans sont de petite taille, d'une à 2 personnes. Encore une fois, cela montre l'attractivité de la commune et le renouvellement qui s'y fait. Nous ne disposons pas de données permettant de connaître l'âge moyen des nouveaux arrivants.

Les foyers correspondant à des familles seraient sur la commune depuis 2 à 9 ans.

Question taille des logements, en toute cohérence avec la taille des ménages, les nouveaux arrivants disposent des plus petits logements. Ce qui l'est moins, c'est que les personnes installées depuis plus de 10 ans disposent de logements plus grands (T4 et +) que les foyers installés depuis moins de 10 ans (T3 à T4), alors que la taille des ménages est moins importante.

Cela s'explique par la forte permanence des habitants : les ménages installés depuis plus de 20 ans sur la commune représentent plus de 30%. Ce sont ceux qui ont connu un desserrement familial (départ progressive des enfants hors foyer) sans toutefois changer de logements.

Concernant le lieu de résidence des habitants 5 ans auparavant, en 2006, 67 % habitaient le même logement, ce qui montre la stabilité des ménages. On remarque également que près de 9% habitaient la même commune mais un autre logement. Le maintien des familles récemment arrivées sur le territoire a l'air plus difficile, les grands logements étant principalement occupés par des habitants présents sur le territoire depuis plus de 20 ans.

	Nb ménages	% ménages	Population concernée	Taille moy ménages	Nb moy. de pièces par Logement	Nb moy. de pièces par Personne
Depuis moins de 2 ans	40	15%	64	1,6	2,2	1,4
De 2 à 4 ans	41	15%	86	2,1	3,1	1,5
De 5 à 9 ans	54	20%	118	2,2	3,4	1,6
10 ans et +	134	50%	270	2,0	4,2	2,1
Total	269	100%	538	2	3,6	1,8

Lieu de résidence des habitants de 2006, 5 ans auparavant		
Total	549	100,0%
Même logement	369	67,2%
Autre logement sur la même commune	47	8,6%
Autre commune du même département	84	15,3%
Autre département	41	7,5%
Hors pays	8	1,5%

Source : Données INSEE, RGP2012

Aussi la commune regarde de près les opportunités qui peuvent se présenter pour participer la réalisation de nouveaux grands logements permanents, avec éventuellement une acquisition foncière des terrains supports ou en les fournissant. C'est comme ça qu'a émergé le projet Carbona, aux Esserts, sur une parcelle qui initialement était support aux ateliers municipaux déplacés sur le site de Beauséjour, projet en partenariat avec un promoteur et un architecte.



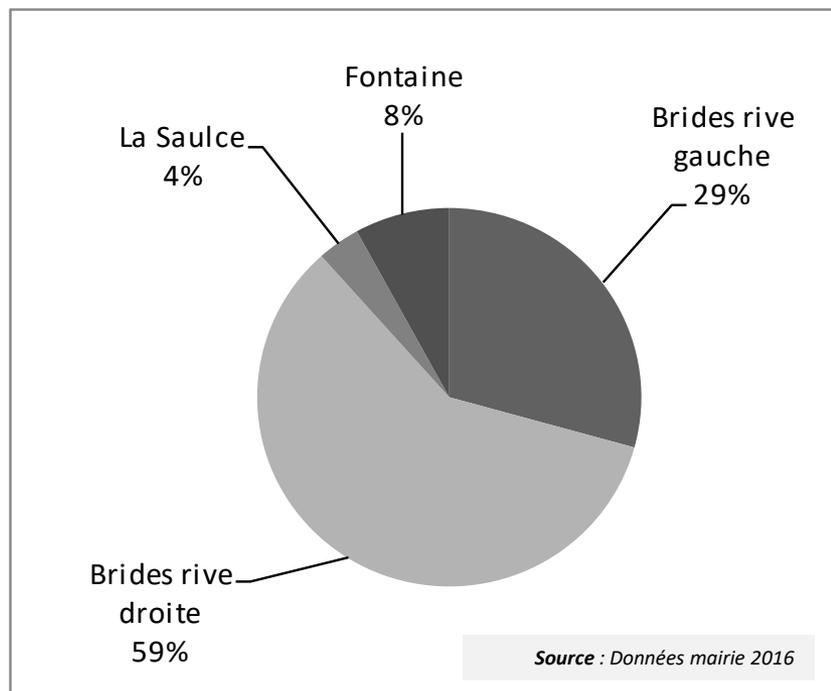
Source : Cimes & Sources n°16- dec 2015

Les exigences étaient de réaliser une opération en faveur du maintien ou de l'accueil de familles, avec un programme fait de T3 au minimum. Il comportera 3 T3 de 60m² et 4 T4 de 80 m². Le permis a été déposé en novembre 2015.

▪ Répartition des habitants sur le territoire

Brides les Bains, territoire de superficie réduite et très contraint par le relief, dispose de peu de secteurs (en nombre et en surface) urbanisés ou potentiellement urbanisables. On compte ainsi, le bourg de Brides, et deux hameaux : Fontaine, le plus proche du bourg et le plus important, et La Saulce, plus excentré sur le versant Adret.

Le bourg de Brides regroupe à lui seul environ 90 % de la population, dont 60 % en rive droite. Cette partie du territoire comporte une mixité de typologie d'habitat, des petits collectifs plutôt sur ses parties basses (secteurs 4 Maisons, Marronniers) et Ouest (immeubles de l'OPAC), et une part importante des maisons individuelles de Brides sur le secteur de la Verpillère. Le quartier de la Verpillère est le trait d'union entre le bourg et le secteur ancien du Chapitre constitué d'un noyau de constructions anciennes implantées à l'alignement, qui s'est un peu étoffé sur l'épaisseur (en amont) ces dernières décennies.



Le passage de la rive gauche à la rive droite pour les véhicules motorisés se fait par un unique pont situé à l'Est du Bourg, au lieu dit de la Flettaz.

La rive gauche qui comporte l'essentiel des commerces, services et équipements accueille également une grande part des hôtels et hébergements touristiques. Ce caractère s'est renforcé ces dernières années avec le développement de l'habitat plutôt sur la rive droite et inversement, de l'hébergement touristique plutôt sur la rive gauche.

Le hameau de Fontaine est le plus proche du bourg. Il est constitué d'un noyau dense de bâti ancien et de constructions plus récentes qui se sont étalées le long d'une route en impasse (qui permet d'accéder au chemin de la Gorge aux Pigeons). Il comptabilise en 2015 environ une quarantaine d'habitants, c'est-à-dire approximativement 8% de la population bridoise.

Ces dernières années, il a perdu des habitants permanents (une vingtaine) avec la transformation de résidences principales en résidences secondaires.

Enfin, le hameau de Saulce, le plus éloigné du bourg de Brides les Bains et le plus en altitude est celui qui accueille le moins d'habitants, entre 15 et 20 habitants. Il est essentiellement constitué de bâti ancien implanté de part et d'autre d'une voie à flanc de coteau. Sa population est restée stable ces dernières années.

Les secteurs ou quartiers qui ont le plus évolué ces dernières années sont :

- Le bourg, rive droite ou rive gauche soit par des interventions sur du bâti existant, soit par de nouveaux projets sur des parcelles déjà bâties et après démolition de constructions existantes, soit dans des dents creuses.
- le hameau de Fontaine avec notamment son extension constituée de 6 villas de type groupées.



Extension du hameau de Fontaine

■ Taille et confort des logements

Globalement, Brides disposent d'un bon éventail de taille de logements avec une répartition relativement équilibrée entre petits et grands logements (environ 50% de logements de 1 à 3 pièces et 50% de 4 pièces et +), ce qui s'explique aussi par la diversité des typologies (maisons individuelles et logements collectifs). Cela permet la encore de répondre aux besoins du plus grand nombre et de favoriser la mixité sociale, et, le besoin particulier au secteur des travailleurs saisonniers, mais par contre cela reste un frein à l'accueil ou au maintien des familles sur le territoire.

La tendance est à la baisse des logements de petite taille, et dans une moindre mesure, de grande taille, au profit des 3 pièces.

	2007		2012	
	Nb	%	Nb	%
1 pièce	44	15,4%	33	12,3%
2 pièces	46	16,1%	37	13,8%
3 pièces	51	17,8%	63	23,4%
4 pièces	81	28,3%	73	27,1%
5 pièces et +	64	22,4%	63	23,4%
Total	286	100,0%	269	100,0%

En conclusion, le territoire non seulement attire des jeunes mais dispose ainsi d'une variété de logements permettant de maintenir les familles en place. Cependant, l'équilibre entre anciens et jeunes a du mal à se faire ses dernières années du fait de la difficulté à attirer de nouveaux habitants, du fait du vieillissement de la population en place depuis plusieurs décennies et sans doute du fait de l'occupation de plus en plus des logements permanents par les saisonniers.

L'équipement des ménages en véhicules est en hausse , il reste toutefois 15% de la population qui ne dispose pas de véhicule, ce qui peut s'expliquer par l'offre en services et commerces de la commune.

Il n'en reste pas moins que le nombre de ménages disposant d'au moins un emplacement est largement inférieur (185) au nombre de ménages disposant d'une voiture (237). Ce point est d'autant plus important au regard du nombre de la densité du tissu urbanisé qui implique sans doute un encombrement des voies publiques par du stationnement privé.

	2007	%	2012	%
Ensemble	286	100%	269	100%
<i>Au moins un emplacement</i>	189	66%	185	69%
Au moins 1 voiture	239	84%	237	88%
<i>1 voiture</i>	142	50%	143	53%
<i>2 voitures ou +</i>	97	34%	94	35%



▪ L'OPAH

Une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avait été lancée sur le territoire de l'APTV (Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise) pour 3 ans (2010-2013) puis prolongée sur 2 ans (2014-2015).

Elle misait sur plusieurs axes, dont :

- l'amélioration énergétique et l'amélioration des charges dans le parc de logements,
- le développement et l'amélioration de l'offre de logements locatifs à l'année, notamment à loyer modéré (amélioration des logements existants et valorisation du potentiel vacant)
- la définition de cibles prioritaires d'intervention pour les projets concernant les propriétaires occupants (amélioration des performances énergétiques, développement des énergies renouvelables, adaptations des logements et accessibilités pour les anciens et personnes à mobilité réduite)

Selon les projets, des financements étaient accordés par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Général 73, la région Rhône-Alpes, la CDRA Tarentaise Vanoise, les collectivités.

Pour les propriétaires occupants, c'était un objectif de 85 logements sur le canton de Bozel, à réhabiliter sur 3 ans (soit environ 28 par an). Pour le volet locatif, il était de 30 logements pour le canton de Bozel.

Cette OPAH est terminée depuis le 31 août 2015. Néanmoins les habitants qui ont une notification de subventions disposent d'encore trois ans à compter de la date de notification pour réaliser leur travaux et demander le paiement de leur subvention ANAH, Communauté de Communes, Conseil Départemental 73 et caisse de retraite, s'il s'agit d'une adaptation du logement.

47 logements ont été subventionnés sur le seul territoire de la communauté de communes Val Vanoise Tarentaise, 1 seul pour la commune de Brides (un propriétaire occupant). A présent, les ménages à revenu modeste souhaitant mobiliser des aides de l'Etat doivent prendre contact avec l'ANAH. Un accompagnement au montage des dossiers de subvention leur sera proposé mais il sera payant pour les ménages, contrairement au régime de l'OPAH où ce service était gratuit (co-financé par la collectivité et l'Etat).

L'APTV ne renouvelle pas l'OPAH et redonne la compétence aux communautés de communes en cohérence avec leur politique habitat. La Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise est informée de la situation mais aucune décision n'a encore été prise.



5. Résidences secondaires et logements vacants

▪ Les résidences secondaires

Les chiffres donnés par l'INSEE incluent dans le terme « résidences secondaires », les logements secondaires occupés par leur propriétaire possédant une résidence permanente et principale par ailleurs, ainsi que les locations touristiques.

La part de résidences secondaire a fortement augmenté dans la période pré et post JO. A partir des années 2000, même si on note un ralentissement dans leur évolution, il n'en reste pas moins qu'elles continuent d'augmenter pour atteindre en 2012 plus de 76% de l'ensemble du parc de logements de Brides.

	1982	1990	1999	2007	2012
Ens. des logts	405	731	1191	1264	1301
Nb résid. second.	190	442	871	960	992
Part résid. second.	46,9%	60,5%	73,1%	75,9%	76,2%

Source : Données INSEE, RGP2012

En 2006, on notait que le parc de résidences secondaires était relativement récent puisque les $\frac{3}{4}$ des constructions concernées dataient d'après 1975, avec une large proportion de constructions ayant moins de 20 ans (presque 55%) contrairement aux résidences principales dont la date des constructions peut être variable, donc leur état et leur niveau de confort aussi.

Entre 2000 et 2008, 74,5% des logements commencés concernaient des résidences secondaires. Sur la seule année 2008, sur 19 logements commencés, 13 concernaient des résidences secondaires, soit 68 % des constructions donc dans une proportion un peu moins importante que sur l'ensemble de la période 2000/2008.

En 2006, on notait que le parc de résidences secondaires étaient relativement récent puisque les $\frac{3}{4}$ des constructions concernées dataient d'après 1975, avec une large proportion de constructions ayant moins de 20 ans (presque 55%) contrairement aux résidences principales dont la date des constructions peut être variable, donc leur état et leur niveau de confort aussi.

Entre 2000 et 2008, 74,5% des logements commencés concernaient des résidences secondaires. Sur la seule année 2008, sur 19 logements commencés, 13 concernaient des résidences secondaires, soit 68 % des constructions donc dans une proportion un peu moins importante que sur l'ensemble de la période 2000/2008.

Comme pour les résidences principales, jusqu'en 1999, il n'y avait qu'une faible proportion de maisons individuelles dans les résidences secondaires : elles ne représentaient qu'approximativement 5,6 % (7,3% pour les résidences principales). En 2007, on compte 37 logements en individuel et 231 en collectifs soit presque 14% de résidences secondaires en maisons individuelles. Ainsi, alors que la commune manque de logements de grande taille pour accueillir de nouvelles familles, les logements qui pourraient servir à cette fin sont utilisés pour des résidences secondaires.

▪ Les logements vacants

En dehors de l'année 1990 où ils représentaient 9%, les logements vacants sont en faible proportion sur la commune et nettement en baisse en 2007 avec 18 logements vacants.

Sur les 27 de 1999, 20 concernaient du bâti ancien datant d'avant 1948, et seuls 4 étaient dans des constructions plus récentes (d'après 1975), ce qui explique leur vacance. En 2012, l'INSEE en compte 40 (3,1% du parc total de logements)

Toutefois, depuis 5 à 10 ans, une vingtaine d'interventions sur le bâti existant (changement de destination, restructuration de constructions existantes, réadaptations par réhabilitation ou extensions) ont été particulièrement nombreuses et ont permis de rendre habitable des logements qui étaient alors considérés comme vacants, et qui sont donc de moins en moins nombreux.



6. Possibilités constructibles du POS en vigueur

▪ Possibilités constructibles du POS en vigueur

Tel qu'est le POS actuel, il resterait que peu de surfaces au POS potentiellement urbanisables malgré les apparences. Dans les zones U, il s'agit essentiellement de « dents creuses », qui ne pourraient que très ponctuellement accueillir quelques constructions.

Les disponibilités les plus importantes se résument à :

En rive gauche du Doron de Bozel :

- une zone 2NA au lieu-dit Plan Bozon
- en entrée Ouest du bourg de Brides et en aval du camping une zone 2NA
- secteur sous la Piat, 4016 m² en UD

En rive droite du Doron :

- Une zone 1NA au niveau du Chapitre
- Sur la Verpillère un tènement de plus de 2087 m²

Sur le hameau de Fontaine :

- Une zone 1AUd
- Un tènement en amont du village de 1291 m² en UD (maitrise foncière communale)
- Un tènement sur Plat Rateau (1,08 ha)
- Un autre sur Le Molliet

Globalement, le POS afficherait, (en dehors des surfaces qui sont dorés et déjà envisagées pour services et équipements) donc environ 10 ha approximativement (dont 3,1 ha en zone 2NA donc urbanisables après modification du POS en vigueur), ce qui pourrait paraître intéressant.

Toutefois :

- un certain nombre de secteurs présentent des contraintes d'aménagement du fait de la déclivité des parcelles ou des problèmes de desserte, c'est-à-dire qu'ils seront contraints en termes de densité urbaine.

- et surtout, plusieurs sont concernés par des risques naturels d'aléa moyen et fort (comme le secteur Clos du Chapitre) qui, nécessairement, s'ils devaient être urbanisables au PLU, seront amputés de surfaces plus ou moins importantes.

Ainsi, si on se contente de supprimer du potentiel, les zones dont l'inconstructibilité est liée aux risques naturels, le potentiel effectif se réduit à environ 5 ha.

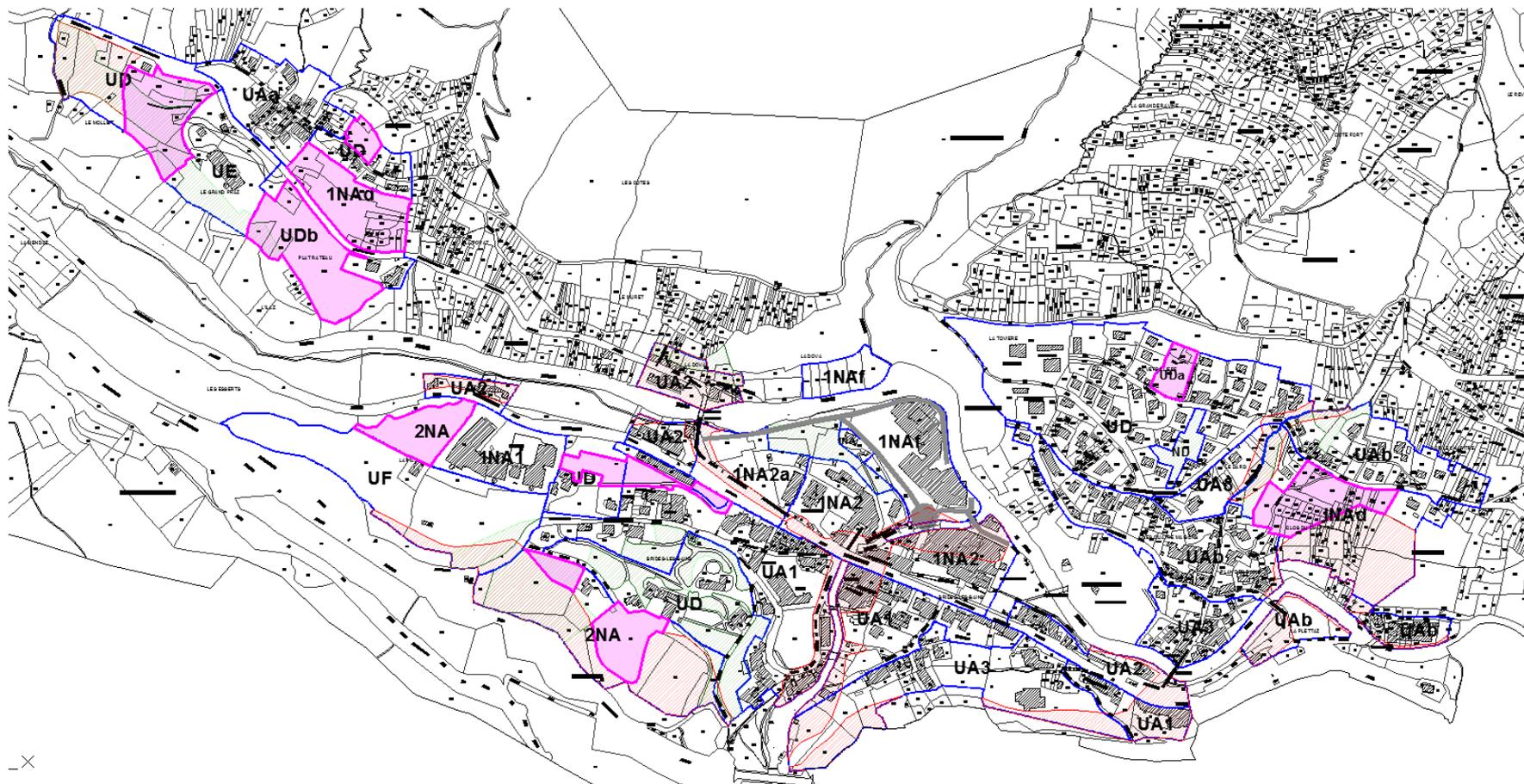
En conclusion, la problématique essentielle liée à Brides les Bains et à son urbanisation reste les potentialités constructibles restreintes du fait d'un territoire notamment contraint par le relief et les risques.

Il paraît important d'évaluer toutes les potentialités de développement, en fonction des densités admissibles, et de définir les priorités dans ce développement au sein même du futur PLU mais également à plus long terme, pour les générations futures.

Dans ce contexte, les réflexions sur la rentabilité de l'espace paraissent inévitables et anticiper au maximum les possibilités d'urbanisation ultérieure, au-delà du présent PLU.

Secteur	Type zone POS	Potentiel apparent (ha)	Potentiel effectif (hors risques naturels) (ha)
Plan Bozon	2NA	2,5	0,6
Entrée Ouest	2NA	0,6	0,6
Sous la Piat	UD	0,4	0,4
Chapitre	1NA	2,3	0,7
Verpillère	UD	0,2	0,2
Fontaine	1NA	0,9	0,9
Fontaine	UD	0,1	0,1
Plat Rateau	UD	1,08	1,08
Molliet	UD	1,48	0,8
	Total	9,56	5,38

La cartographie suivante montre en rose les possibilités constructibles du POS, après retrait des secteurs soumis des risques naturels rendant le potentiel inconstructibles.



—X



7. Enjeux de l'urbanisation

L'évolution du territoire de Brides les Bains est étroitement liée au thermalisme, en plus du développement des activités touristiques. De ce fait, contrairement aux autres communes du canton, le développement de l'urbanisation s'est fait plus précocement, avec des constructions réalisées tout au long du siècle dernier, ce qui pourrait entraîner des contraintes en termes d'habitabilité (confort général, performance énergétique, accessibilité...).

Si le territoire semble particulièrement attractif, cette attractivité concerne davantage les gens de passage, touristes et curistes, au détriment de la population permanente qui a tendance à diminuer.

Les habitants actuels et potentiels de la commune de Brides les Bains et les saisonniers se trouvent confronter à une pression foncière de plus en plus importante en raison des activités économiques locales, thermales ou touristiques, et du coût de plus en plus élevé du foncier, et sans doute des prix en locatif permanent plus important, en concurrence aux prix du logement touristique de type « banalisé ». Cela limite à la fois l'installation de nouvelles familles sur le territoire, mais implique également certainement la difficulté pour les habitants du pays à rester sur place.

Dans le PLU, les moyens sont limités pour inciter à la création de logements permanents de préférence aux logements secondaires ou résidences touristiques, puisqu'il n'a pas à définir l'usage des constructions. Le code de l'urbanisme, dans son article R123-9, définit par contre la liste des différentes destinations possibles des constructions qui peuvent être réglementées par zone. Dans ces destinations, on retrouve la « destination » suivante : l'hébergement hôtelier.

Un des moyens les plus sûrs pour éviter un détournement d'usage seraient d'avoir la maîtrise foncière des secteurs susceptibles d'être prioritaires pour l'accueil d'habitants permanents. La collectivité dispose déjà de quelques terrains (classés en zones constructibles au POS) et en a acquis régulièrement ces dernières années à ces fins (en locatif ou en accession à la propriété), mais les tènements sont de taille réduite.

L'atout de la commune repose sur le fait que le territoire dispose d'un parc de logements varié dans sa typologie, avec une part importante de logements collectifs. C'est un avantage considérable pour permettre l'accueil de jeunes foyers, le maintien des anciens sur le territoire. Par contre le parcours résidentiel a du mal à se pratiquer pour des jeunes, qui, en fondant une famille, ne trouvent plus de logements adaptés, les plus importants étant occupés par des habitants installés depuis longtemps dans leur maison.

Non seulement il faut maintenir ce renouvellement de population que connaît la commune, mais il faut également prévoir de logements plus grands, adaptés aux familles.

Enfin, les contraintes du territoire (en termes de surfaces, de risques, etc...) impliquent d'avoir une réflexion poussée sur la consommation de l'espace, sa rentabilité, et l'urbanisation à plus long terme.

Cet aspect pourra être travaillé à travers les orientations d'aménagement (notamment pour l'organisation de secteurs de développement) et les différents Emplacements Réservés que la collectivité pourra mettre en place afin d'éviter, notamment, l'enclavement de parcelles, afin d'anticiper au mieux le développement futur de la commune.



1. Les équipements communaux

▪ Les équipements généraux

En dehors des équipements généraux (mairie et salles communales à la disposition notamment des associations, école, église) et de l'établissement thermal, le territoire communal comporte :

- un office du tourisme
- un bureau de police municipale (2 personnes à l'année et 2 de plus en saison thermale)
- un centre de secours de première intervention des pompiers
- des équipements de sports : piscine de plein air (ouverte de Juin à septembre), le Grand Spa des Alpes, terrains de tennis, skate park et paniers de basket
- des équipements de culture et de loisirs : bibliothèque, le casino, cinéma, 2 discothèques
- le Parc Thermal, également lieu de manifestation comportant buvette et espace scénique,
- des parcs aménagés pour enfants et adolescents, avec jeux pour enfants le parc Greyfié
- la télécabine de l'Olympe qui permet de relier la commune de Brides au domaine skiable.
- des ateliers municipaux sur le site de Beauséjour, rue des Moulins, construits en 2010 associé à un garage automobile des Thermes d'environ 500m² répartis sur 2 étages.



Les ateliers en constructions en 2010

La collectivité a lancé en 2010 une étude de programmation pour un équipement structurant (salle multi activités) sur le site de la Dova, qui pourra être utilisé par les communes voisines. Ce projet intégrera une salle polyvalente d'environ 650 m² (surface utile totale de 1217 m²) qui accueillera des manifestations festives, culturelles ou sportives, éventuellement pour des évènements particuliers. Il fera office de gymnase en remplacement de celui existant qui sera prochainement détruit dans le cadre de l'extension des thermes.

Il comportera aussi des stationnements (65 places dont 49 couvertes ou semi-couvertes) afin de remédier aux déficiences en stationnement que connaît la commune. L'offre de ce futur équipement doit pouvoir à la fois servir les habitants et les visiteurs (curistes et touristes).

Le démarrage des travaux est prévu pour fin 2016.

Les habitants disposent également de toute une offre de commerces de proximité, dont un bureau de poste, pour répondre aux besoins quotidiens (voir chapitre sur les activités économiques).

▪ Les communications numériques

Le 27 Juillet 2016, le département a attribué le contrat de délégation de service public pour la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau numérique Très Haut Débit au groupement d'entreprises Axiome / Bouygues Energie & Services pour une durée de 25 ans. Ce réseau permettra aux habitants et aux entreprises savoyardes de disposer des meilleures offres de services sur fibre optique proposées par les opérateurs commerciaux. Une société locale la THD73, dédiée à la construction, à l'exploitation et au financement du réseau a été créée pour assurer l'ensemble des missions de service public inscrites au contrat.

La réalisation de ces réseaux sera accomplie dans le cadre des démarches traditionnelles dévolues aux opérateurs publics. Sur Brides, le sous-traitant FIBREA a jusqu'à présent seulement déposé une demande pour bénéficier d'un terrain pouvant accueillir un local de 20 à 70 m² (NRO). Au niveau des moyens, la commune s'engage en lien avec les opérateurs ou mandataires à intégrer les réseaux nécessaires dans toute opération conséquente.



- Equipements liés à l'enfance et à la jeunesse

Les enfants Bridoïis bénéficient du regroupement pédagogique mis en place entre la commune de Brides les Bains et celle de la Perrière.

Brides accueille les maternelles, CP et CE1 tandis que la Perrière dispose des classes de CE2, CM1 et CM2.

Globalement, l'ensemble du regroupement connaît une stabilité des effectifs autour de 70 élèves depuis 2010.

L'école de Brides a une capacité maximum de 73 élèves.

Les effectifs sont plutôt en augmentation depuis une dizaine d'années, ce qui confirme l'attractivité du territoire pour les jeunes foyers.

D'une trentaine d'élèves avant 2010 uniquement pour Brides, on est passé à une cinquantaine d'élèves pour l'année 2015/2016 (oscillation entre 45 et 50 élèves depuis 5 ans).

La capacité d'accueil de l'école a donc une marge de manœuvre, même si la démographie venait à évoluer dans les prochaines années.

Inversement, les plus grands qui sont accueilli dans l'école de La Perrière ont tendance à diminuer.

Chacune des deux communes du regroupement dispose d'une cantine et un transport scolaire, géré depuis 2015 par la Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise (auparavant gestion communale), qui dessert La Perrière, St Jean, Vignotan, Champétel, Les Chavonnes, Brides les Bains.

En cours d'année, différentes activités sont proposées aux scolaires en fonction de leur âge : Cycles ski, patin à glace, luge en hiver, cycles équitation ou montagne (escalade, vélo...) à l'approche de la période estivale.

Il peut également y avoir d'éventuelles des rencontres (comme en athlétisme) organisées avec d'autres écoles.

L'école s'attache aussi à monter des projets thématiques sur une ou plusieurs années (comme le projet « école et cinéma » monté pour 3 ans sur 2014-2016) et à faire participer les enfants à des animations locales orientées sur ces thématiques.

La plupart des équipements connexes « enfance et petit enfance » (les garderies communales du matin et du soir, les TAP, la micro-crèche de 10 places inaugurée en 2011, ainsi que les centres de loisirs présents sur d'autres communes) sont gérés directement par la communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise.

En 2015, les TAP de Brides ont connu une bonne fréquentation avec 35 enfants de 3 à 10 ans.

Les collégiens et lycéens vont à Moutiers. En termes de transports scolaires, pour le secondaire, la CCVVT est organisateur pour le compte du Département de la Savoie.

Par ailleurs, un complexe sportif intercommunal (financé par les 4 communautés de communes de Tarentaise a été mis à la disposition des collégiens et lycéens, et, des associations locales. Il est adapté pour recevoir les sports d'arts martiaux et compte une structure artificielle d'escalade de 245 m²

▪ Les services de santé

La commune dispose sur son territoire d'un Centre de secours de Première Intervention.

Trois défibrillateurs semi-automatiques sont mis à disposition par la commune : 2 à l'année sur la Place du Centenaire et sur l'Esplanade des Thermes et le dernier, suivant la saison touristique à la télécabine de l'Olympe ou à la buvette thermique.

L'amicale de pompiers propose chaque année une formation ouverte à tous sur l'utilisation de ces équipements.

L'hôpital le plus proche est celui de Moutiers.

En relation avec sa spécificité thermale, la commune compte sur son territoire un certain nombre de cabinets orientés sur les soins : médecins, infirmiers, dentiste, pédicure, psychologue, pharmacie... et tout ce qui est lié aux services de bien-être et de forme, en complément de ce que peut proposer les thermes : masseurs kinésithérapeutes, ostéopathes, diététiciens, bien être et forme.

▪ Les manifestations

Tout au long de l'année, en dehors des fêtes traditionnelles du village et des hameaux, de nombreuses manifestations ouvertes à un large public viennent animer la vie communale, celle des habitants mais également celle curistes, skieurs et de manière plus générale des touristes.

En effet, avec la variété d'activités qu'elle propose, la commune est labellisée « ville ludique et sportive ».

Elle a la particularité de bénéficier d'une double saisonnalité et d'un certains nombre de manifestations en lien avec cette particularité:

- **Station thermale de mars à octobre**, « le Village pour Maigrir » , la commune étant une référence en la matière. En 2009, plus de 50 professionnels ont signé une « Charte station du Village pour Maigrir » (que), en proposant par exemple, des menus spéciaux pour les restaurants, des boutiques de prêt à porter proposant des tailles adaptées, etc... Certains événements qui se déroulent sur toute la période thermale sont donc davantage orientés sur la diététique, le bien-être et l'activité physique.

- **Station de sports d'hiver « Domaine des 3 Vallées »**, la commune étant aux portes du domaine, grâce notamment à la télécabine de l'Olympe

On note parmi les manifestations annuelles les plus importantes :



- Le Festival « Brides fait sa Comédie », en Mai
- « Nourrir sa santé » en Juin
- Festival Jazz à Brides en Juillet (4ème édition en 2015),
- Festival du Film Francophone d'Angoulême via Brides les Bains à l'automne (2ème édition en 2015) : projection de films primés à Angoulême ou en avant première, avec la présence de Dominique Besnehard et des représentants des équipes de film (scénaristes, acteurs, etc...)
- Les Journées Rondeurs et Bien-être, avec deux sessions au printemps (en Juin) et à l'automne (en Octobre)
- Le Festival Equilibre et Gourmandises, le festival du Gout de Brides les Bains, en Septembre

Des concours sont organisés régulièrement sur l'année par l'Association des Commerçants et Artisans de Brides les Bains (en 2015, pétanque, grande Braderie des commerçants, 3ème rallye de la Libellule d'Or).

Brides a accueilli la 7ème édition de la manifestation Terre Terroir Tarentaise en septembre 2014 qui a accueilli 10000 visiteurs (défilé, exposants venant des Savoie, groupes folkloriques, animaux du terroir...).

Est prévu en 2016, le « Défi de l'Olympe », épreuve de rail entre Brides et Méribel, course en montée et descente en œuf, ouvert à tous.



2. Les services locaux et la vie associative

- Le tissu associatif

Le tissu associatif est relativement important sur la commune si on se réfère à la population bridoise. Cela s'explique par les apports qu'il amène non seulement aux habitants mais aussi à la population thermal et touristique.

Association	Objectifs / participation
Ainsi Font les Cotylédons	Proposition d'activités manuelles, de peinture, de danse, de découvertes, de rencontres pour les tout petits accompagnés de leurs parents.
Amicale des Pompiers	Participation aux activités de la Commune et notamment au feu d'artifices Organisation d'une journée de formation gratuite et ouverte à tous orientée premiers secours
Anciens Combattants	Participations aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Organisation d'activités annuelles (voyages, journées de rencontres et de loisirs, ...)
Association des Bridois et Perreraïns	Association de parents d'élèves ; animations en direction des enfants scolarisés dans le regroupement pédagogique de Brides-les-Bains et La Perrière.
Association pour la sauvegarde des chats	Protection des animaux
Amicale de la Chasse Saint Hubert	Association Communale de Chasse Agréée dont le but est de gérer durablement le gibier (ait partie intégrante du Groupement d'Intérêt Agro-Sylvo-Cynégétique des 3 Vallées (GIASC)) ; Participation aux corvées de chemin, à la mise en place et au nettoyage du Parc Thermal après le feu d'artifice du 14 juillet.
Amicale du Personnel	Amicale du Personnel de la Mairie de Brides-les-Bains. Participation active à la vie locale Bridoise, organisation d'activités annuelles (vide-grenier)
Association de loueurs de meublés de Brides-les-Bains	Association ayant pour objectif de favoriser, développer, promouvoir des services pour ces loueurs non professionnels.
Association des Commerçants et Artisans de Brides-les-Bains	Valoriser du commerce et de l'artisanat de proximité. Participation à l'opération nationale "Commerce en fête", ainsi qu'à diverses animations avec d'autres unions commerciales de la Vallée.
Club de l'Âge d'Or	Club du 3ème âge proposant de multiples activités sur l'année : marche, jeux, sorties en car, voyages, danse, ... rencontres hebdomadaires
Conseil Paroissial	Assurer la vie de la paroisse et le Catéchèse ; Entretien, fleurissement et ouverture de l'Église Saint-Étienne ; rencontres d'études et d'échanges sur l'Évangile (Brides-les-Bains fait partie depuis fin 2010 de la paroisse Saint Martin Val-Vanoise)
France Alzheimer Savoie	Soutien aux familles touchées par cette maladie pour apporter aide, conseils, accompagnement, temps de répit, ...
Syndicat des Hôteliers de Brides-les-Bains	



3. L'intercommunalité

▪ La CCVVT

Le 1^{er} Janvier 2014, la Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise (CCVVT) a remplacé le SIVOM du Canton de Bozel, constituée de 10 communes : Bozel, Saint-Bon, Les Allues, Pralognan la Vanoise, Champagny en Vanoise, Montagny, La Perrière, Planay, Feissons-sur-Salins et Brides les Bains.

Elle a repris les compétences du SIVOM du Canton de Bozel, qu'elle a éventuellement étendu, l'objectif étant de d'homogénéiser les pratiques et d'offrir des politiques cohérentes sur l'ensemble du territoire tout en mutualisant les moyens. Une véritable stratégie de territoire va être mise en œuvre sur un bassin de vie cohérent avec des traditions locales, un tissu économique et des enjeux qui vont bien au-delà du cadre communal.

En 2014, 2 sièges étaient accordés à la commune de Brides.

MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Développement durable et maîtrise de l'énergie.
- Eau (Assainissement non collectif, étude sur l'eau potable, entretien des cours d'eau).
- Collecte des ordures ménagères et collecte sélective des déchets ménagers.
- Traitement des déchets.
- Déchetteries.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Zone d'activités économiques.
- Pépinières d'entreprises.
- Commerce de proximité à destination des résidents permanents.
- Soutien à l'émergence de filières économiques locales.
- Valorisation des Paysages et Sentiers.
- Aménagement du territoire -SCOT Tarentaise.

ACTION SOCIALE

- Enfance Jeunesse (accueils de loisirs, activités Périscolaires).
- Anglais.
- Petite Enfance (crèches, relais d'assistantes maternelles).
- Offre médicale.
- Seniors.
- Logement (Programme Local de l'Habitat, Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, consultation architecturale, participation au centre d'hébergement d'urgence).

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

- Soutien et participation à des actions de développement culturel.
- Aide aux sections sportives et aux activités proposées.

TRANSPORT

- Amélioration et promotion de l'offre de mobilité vélo.
- Pôle intermodal de Moûtiers.
- Transport de proximité.
- Transport scolaire.



4. Les enjeux

La commune de Brides-les-Bains adhère également aux :

- **Syndicat Intercommunal des Eaux de Moutiers – Salins les Thermes et communes associées** qui gère la ressource en eau potable. On retrouve dans les membres, en dehors de la commune de Brides les Bains, les communes de Moutiers, Salins-les Thermes, La Perrière et St Jean de Belleville. Le syndicat a réalisé en 2007 un schéma d'alimentation en eau potable.
- **Syndicat intercommunal du Bassin des Dorons** qui a la compétence assainissement collectif (réseau d'assainissement dont l'origine est sur la Perrière et la station d'épuration située à Pontserant sur la commune de Le Bois) : les communes également adhérentes sont Les Allues, Le Bois, Hautecour, La Perrière, Moutiers, Salins-les Thermes et Villarlurin.

Le canton de Moutiers dispose également de services dont se servent les communes ou les habitants des communes voisines : collège et lycée, assainissement, trésorerie et des complémentarités sont peut-être également à trouver entre les deux cantons.

Brides les Bains s'inscrit également dans le projet de SCoT de la Tarentaise de l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise.

La commune est pourvue de nombreux équipements et services qui semblent répondre favorablement aux besoins des habitants actuels et à venir, et, plus ponctuellement, aux visiteurs. Les manifestations liées à la présence des thermes et plus globalement à la fréquentation touristique permettent d'animer la commune et la vie des habitants.

De manière globale, la commune est particulièrement attentive au développement de son dynamisme, tant au point de vue des équipements que des animations pouvant valoriser la station, répondre aux besoins des habitants et fidéliser les visiteurs.

Les manques recensés (salle polyvalente, développement des activités connexes aux thermes, stationnement) ont fait l'objet de réflexion ces dernières années qui devraient pouvoir se concrétiser dans les prochains mois.

Bien que les possibilités de constructions soient restreintes sur le territoire communal, la collectivité s'enrichit au grès des opportunités de réserves foncières qui permettront l'évolution des structures en place ou la réalisation de nouvelles.

En termes d'intercommunalité, la création de la CCVVT permet aujourd'hui d'envisager de véritables stratégies de territoire (tant au niveau des équipements et des services, qu'en termes d'activités économiques, d'habitat, de déplacement, etc...), cohérentes au regard des particularités communales et de leurs complémentarités.



1. La population active

- Les actifs

Malgré une (faible) baisse ces dernières années, le taux d'activité de la commune reste important et s'explique aisément par l'attractivité du secteur pour les emplois offerts sur place ou à proximité (bassin de moutiers, stations de montagne, etc...). Le taux de chômage est particulièrement faible (et en baisse depuis 2007).

	2007	2012
Ensemble	400	362
Actifs en %	82,5%	79,3%
<i>Actifs ayant un emploi</i>	79,5%	77,6%
<i>Chômeurs</i>	3,0%	1,7%
Inactifs en %	17,5%	20,7%
<i>Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés</i>	5,3%	5,2%
<i>Retraités</i>	7,0%	9,7%
<i>Autres inactifs</i>	5,3%	5,8%

En contrepartie, la hausse des inactifs est liée essentiellement à l'augmentation des retraités sur le territoire, signe du vieillissement (modéré). Si sans doute un certain nombre de jeunes en études quitte la commune, le territoire, au regard des activités proposées doit proposer sans doute un éventail de stages qui permet de maintenir ou d'accueillir des jeunes sur place.

2. Secteurs d'activités représentés

- Géographiquement et historiquement

Historiquement, la Tarentaise était une vallée rurale et agricole basée sur l'élevage laitier et l'exploitation des alpages avant le développement touristique et des stations de sports d'hiver.

L'industrialisation de la vallée à la fin du 19ème siècle a permis aux hommes de rester paysans en devenant ouvriers, évitant ainsi un exode rural trop important.

Progressivement s'est développé le tourisme, d'abord par le thermalisme, puis par le tourisme d'été.

Le concept de station thermale est né au 19ème siècle avec Brides-les-Bains et Salins-les-Thermes, respectivement en 1818 et en 1820, puis La Léchère en 1897.

Le développement de ces stations thermales a amené les premières vagues touristiques en Tarentaise : aménagement de parcs, de promenades, d'hôtels de casinos... Des sorties sont organisées avec les curistes pour leur faire profiter des bienfaits de l'altitude.

Très vite est apparu un nouveau loisir : le ski. A partir des années 50, des stations sont construites en altitude, au-dessus des villages, pour accueillir une clientèle de plus en plus nombreuse, en recherche de grand air et de sensations nouvelles. L'histoire du ski a bouleversé une vallée et tous ces habitants.

Aujourd'hui, le tourisme constitue le cœur de l'économie locale, mais les autres activités sont bien présentes :

- 3 sites industriels subsistent en fond de vallée procurant 1000 emplois directs et vraisemblablement 4000 emplois induits (maintenance, sous-traitance...) soit 8% de la population active de la Tarentaise. La métallurgie et la sidérurgie sont les activités industrielles les plus représentées. L'industrie agroalimentaire est également bien développée en lien avec les produits locaux, notamment la production de fromage et la filière viande. L'hydroélectricité a également sa place sur le territoire avec la présence des barrages.
- L'agriculture de montagne qui ne regroupe plus que 2% des emplois et 5% de la population : elle a subi d'importantes restructurations : baisse du nombre d'exploitants, augmentation de la taille des troupeaux et des exploitations, mécanisation... Elle a pu se maintenir grâce à la fabrication d'un fromage à haute valeur ajoutée : le Beaufort et grâce au développement de la pluriactivité qui s'adapte au contexte industriel et/ou touristique. Toutefois, la raréfaction du foncier en fond de vallée est une menace pour son maintien.
- Les établissements thermaux qui accueillent encore en 2006, 18000 curistes dont 11500 sur Brides-les-Bains. Les emplois directs pour les 2 stations de Brides-les-Bains et de la Léchère sont d'environ 330 emplois.

- Sur Brides les Bains (actifs et emplois)

Les actifs de Brides les Bains sont au nombre de 283 en 2012 (209 salariés et 74 non salariés).

Pour les actifs de Brides, c'est le secteur tertiaire qui est largement majoritaire grâce aux emplois existants sur Brides mais également aux stations de ski et aux pôles de développement économique proches (Moutiers, Bozel), même si ce secteur est moins représenté que sur l'ensemble du canton.

Le nombre de non salariés s'explique par les professions libérales que l'on compte sur le territoire dans le secteur médical et paramédicale, et par les nombreux commerces.

L'activité du bâtiment était également bien représentée chez les actifs en 1999 à plus de 12% du fait des constructions issue du développement touristique.

La proximité de Brides et son positionnement exclusivement en fond de vallée explique également que l'on retrouve 7,4% d'actifs dans l'industrie.

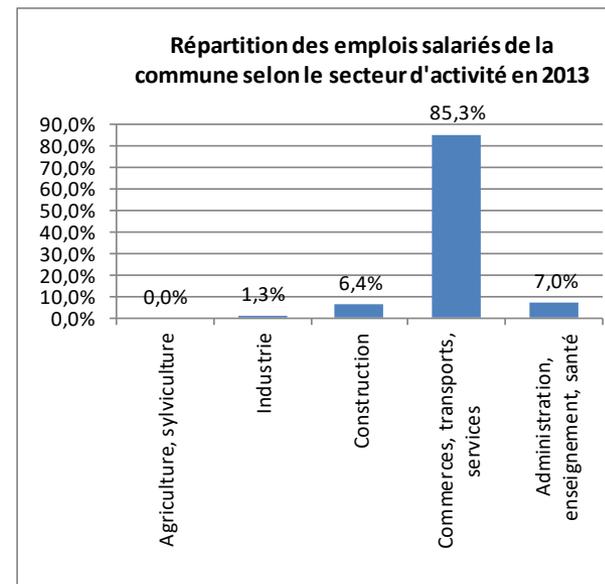
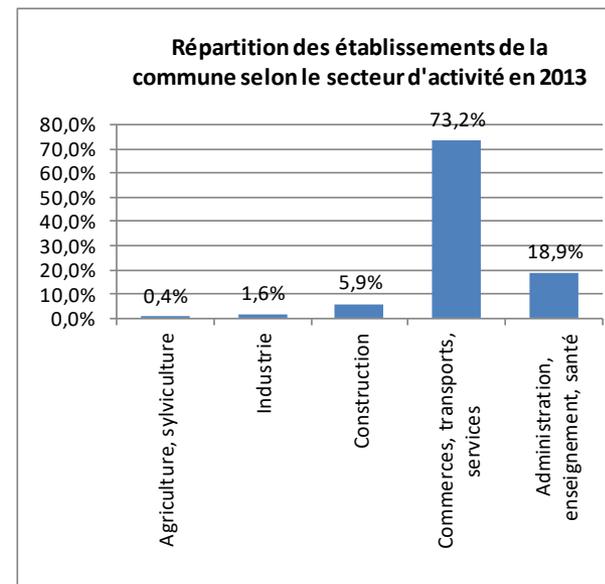
L'agriculture quant à elle, reste un secteur minoritaire : en 2013, seul 1 exploitant agricole qui a quelques chèvres est déclaré sur le territoire.

Par rapport au secteur tertiaire, la station génère une activité saisonnière importante difficile à évaluer par manque d'observatoire local.

Les données existantes sont relatives au canton ou à l'échelle de l'APT. Aussi 85% des emplois saisonniers se répartissent sur 8 communes de l'APT, essentiellement celles supports aux stations de ski, dont ne fait pas partie Brides-les-Bains.

Le POS estimait en 1981 à 410 emplois saisonniers, dont plus de la moitié dans l'hébergement et environ ¼ dans l'établissement thermal.

Sur les 560 emplois qui sont proposés sur Brides les Bains, les données INSEE de 2013 informent de 331 emplois dans les commerces, transports et services divers (répartis dans 186 établissements) et de 27 emplois dans l'administration, l'enseignement et la santé répartis dans 48 établissements).



Dans les années 70, la part d'actifs de Brides-les-Bains travaillant sur la commune était estimée à près de 60% (données POS).

Cette part a progressivement baissé et s'est stabilisée autour de 50% depuis les années 90. En 2012, on note à nouveau une baisse d'actifs travaillant sur la commune (47,7%) qui va de pair également avec une quantité moindre d'emplois proposés sur le territoire (- 40 emplois).

Les autres actifs travaillent pour la plupart sur les communes avoisinantes et, en tout cas, à quelques exceptions près, tous en Savoie.

Il n'en reste pas moins que le territoire de Brides est considéré comme attractif pour de nouveaux habitants actifs au regard de l'INSEE par un indicateur de concentration d'emploi en hausse régulière depuis les années 90. En contrepartie, le fait que de plus en plus d'emplois de Brides bénéficient à des actifs d'autres communes peut confirmer aussi que ces derniers n'ont pas trouver de quoi se loger sur Brides.

L'utilisation de la marche à pied pour se rendre sur son lieu de travail a particulièrement augmenté entre 2007 et 2012 pour les actifs de Brides. Il est par contre difficile de dire de quelle manière ont évolué les autres moyens de transport puisque l'INSEE différencie une rubrique « plusieurs modes de transport » qui bien souvent comportait la marche à pied + un autre moyen motorisé (véhicule ou transport en commun) ou véhicule particulier + transport en commun (par exemple pour se rendre en gare).

Cela montre l'importance de la qualité et le fonctionnement des cheminements piétons sur Brides pour continuer à favoriser les déplacements alternatifs.

Et cela n'empêche pas en contrepartie, les ménages d'être davantage équipés de véhicules particuliers et pourtant de disposer de moins d'emplacement pour se garer.

Si selon les données INSEE de 2012, on comptabilisait au moins environ 331 véhicules particuliers pour l'ensemble des ménages, cela veut dire que environ 150 véhicules inutilisés restent sur place aux horaires de travail, alors que le parc de stationnement privé est nettement insuffisant.

Nota : L'indicateur de concentration ci-dessus est égal au nombre d'emplois dans la commune pour 100 actifs ayant un emploi résidant sur la commune (exemple en 2012 : 560 emplois / 283 actifs habitant Brides = 198%).

	1990	1999	2007	2012
Actifs ayant un emploi	379	331	323	283
Actifs travaillant sur leur commune de résidence	189	172	163	135
% d'actifs travaillant sur leur lieu de résidence	49,9%	52,0%	50,5%	47,7%
Nombre d'emploi sur la commune		497	574	560
Indicateur de concentration d'emploi		150%	178%	198%

Source : Données INSEE 2007-2012

Source : Données INSEE 2007-2012

		MODES DE TRANSPORT UTILISES PAR LES ACTIFS							Pis modes de transport
		Actifs ayant un emploi	Pas de transport	Un seul mode de transport				Transport en commun	
				Marche à pied	2 roues	Véhicule particulier			
2007	Effectif	323	35	17	11	215	13	32	
	Part	100,0%	10,8%	5,3%	3,4%	66,6%	4,0%	9,9%	
2012	Effectif	283	23	56	4	185	15		
	Part	100,0%	8,1%	19,8%	1,4%	65,4%	5,3%		



3. Le système touristique de Brides

▪ Les actifs

Depuis pratiquement deux siècles, l'accueil de personnes est la fonction principale du village de Brides-les-bains.

Le site est réputé dès l'antiquité pour la qualité de ses eaux mais il fut exploiter bien plus tardivement. Après une catastrophe naturelle en 1818, la source thermale fut mise à jour et exploitée l'année suivante. La première société d'exploitation est fondée et les premières cabines de soins sont construites. En 1845 est inauguré le premier complexe thermal, avec 28 salles de bains-douches, vers lequel commencent à affluer de nombreux membres de la bonne société cosmopolite.

Au cours du XIXe siècle, l'eau thermale est d'abord utilisée pour soigner toutes sortes de maladies, puis ses vertus dans le traitement de l'obésité sont identifiées. À la fin des années 1870, les premiers régimes diététiques adaptés sont ainsi établis. La station, qui développe ses infrastructures, voit affluer des personnalités de renommée internationale et devient aussi celle de la « femme élégante ».

A la fin du XIXème siècle, les grands hôtels de la commune sont identifiés comme des hauts lieux de villégiature pour le thermalisme : le grand hôtel des thermes, l'hôtel des baigneurs, et de grandes villas d'hôtes ; l'ensemble s'accompagnant du casino qui sera réhabilité dans un deuxième temps en 1928.

De nos jours, cette fonction d'accueil est réalisée sur plus de 10 mois par an, avec l'avènement relativement récent des sports d'hiver et de l'activité ski en complément du thermalisme.

Cette activité est née dans les années 1950, avec une compétition de ski originale, le « Derby de la Saulire », qui permet les premières descentes à ski sur le versant des Allues, avec une arrivée à Brides, 2 000 m plus bas. La commune de Brides-les-Bains découvre ainsi une autre manière de développer son potentiel touristique en liaison avec les domaines skiables qui feront la renommée de la vallée de la Tarentaise.

Un tournant historique incontestable dans le développement du ski à Brides-les-Bains fut en 1992 l'organisation des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville.

Brides-les-Bains est choisi comme village olympique. La station vit pleinement l'aventure des JO et s'offre une porte d'accès au plus grand domaine skiable du monde : les 3 Vallées, grâce à la construction de la télécabine de l'Olympe reliant désormais directement le village aux pistes de Méribel.

Ces deux phases de développement successives ont façonné le territoire très contraint de la commune ; avec l'empreinte urbaine de 150 années d'expérience thermale, bien plus grande que celle de quelque 20 années de développement du ski.

Ainsi aujourd'hui, l'activité de Brides-les-Bains se caractérise par la succession en continue de deux saisons touristiques :

- la saison d'hiver (de décembre à mi-avril)
- la saison thermale (de début mars à fin octobre).

(Seul le mois de novembre est réellement « creux »).

Cette dualité se retrouve également dans le positionnement marketing très marqué avec deux produits : du côté thermal, le concept du « village pour maigrir », et côté ski le choix de s'afficher comme une « station low-cost ». Ce double positionnement est clairement exprimé sur la première page du site Internet de la station.

Une troisième offre complémentaire émerge avec la création d'une offre « bien-être » via l'ouverture du Grand Spa des Alpes (ouvert à l'année).

Les deux activités qui se succèdent dans l'année utilisent un seul et même espace et globalement les mêmes équipements (hébergements, commerces, services, ... hormis les thermes).

Cela n'est pas sans poser quelques enjeux d'aménagements et d'organisation de l'espace au regard des attentes différentes des deux types de clientèles attirées par Brides-les-Bains, d'autant plus que ces deux activités s'inscrivent dans un marché concurrentiel où la satisfaction des clients est essentielle.

Le diagnostic proposé ci-dessous cherche ainsi à identifier les forces et faiblesses du territoire dans cet objectif de la satisfaction des deux clientèles de Brides, avec une attention particulière sur les questions d'aménagements, d'équipements, de services et de déplacements.

Travail réalisé par l'ASADAC à partir d'analyse de documents (tableau de bord COMETE, enquêtes de satisfaction de l'OT, ...) et de rencontres des acteurs locaux (Office de tourisme, Société des Etablissements Thermaux, représentant des hôteliers et commerçants, Méribel Alpina, services de la Mairie).

L'enjeu reste d'assurer la durabilité de la fonction d'accueil qui est et demeurera la principale source de prospérité du territoire.

Source : Site internet www.brides-les-bains.com



■ L'offre en hébergements

La typologie des hébergements

Principal outil de l'accueil touristique, l'offre d'hébergement de Brides les Bains offre une capacité différente selon la saison considérée (source : Bureau d'étude Comète, données 2010) :

- **en hiver 2010**, la station comptait 3 600 lits touristiques dont 3 232 lits professionnels et 369 dans le secteur diffus.
- **en été 2010**, la capacité de la station passerait à 3 963 lits touristiques avec 3 585 lits professionnels (240 places en camping en plus) et 378 lits diffus.

L'offre de lits marchands est tout à fait remarquable et unique à l'échelle de la vallée de Bozel. Avec un taux de banalisation de 90 %, Brides se démarque dans le paysage touristique de toute la Tarentaise. Cette spécificité, qui est le fruit d'un développement hôtelier lié historiquement au thermalisme, est une réelle force pour le territoire.



RUES DE BRIDES-LES-BAINS

- R7 Allée de la Source
- Z5 Allée des Moulins
- Q8 Allée du Parc
- R5 Avenue des marronniers
- L11 Av. du Cte Greffié de Bellecombe
- L10 Chemin Claude Marie Martin
- G12 Chemin de Plan Bozon
- U5 Chemin des 4 maisons
- M8 Chemin des baigneurs
- R7 Place Habib Bourguiba
- I9 Promenade des Dorons

- C10 Route de Fontaine
- T2 Route des vignes
- C12 Rue Aristide Briand
- P2 Rue des génévriers
- I10 Rue du Chanoine Joly
- P10 Rue du Docteur Paul Mathieu
- T8 Rue du 8 mai 1945
- V6 Rue du pont rouge
- O9 Rue Emile Machet
- M3 Rue Jean Moulin
- W6 Rue Joseph Fontanet
- O4 Rue Pierre Cartier

HOTELS

- 1 Golf Hôtel ****
- 2 Grand Hôtel des Thermes ****
- 3 Alti's Valvert ***
- 4 Armélie ***
- 5 Athéna ***
- 6 Les Bains ***
- 7 Les Chalets ***
- 8 L'Hermitage ***
- 9 Savoy Hôtel ***
- 10 Le Yerseau ***

- 11 Les Alpes **
- 12 Le Belvédère **
- 13 Le Centre **
- 14 Les Sources **
- 15 La Yanoise **
- 16 Les Gourmets NC normes 2009

RESIDENCE DE TOURISME

- 17 Lagrange Confort + ***

AUTRES LOCATIONS

- 18 Chalets Plein Sud *** / **
- 20 Les Néréides *** / **
- 21 La Rochetaillée *** / **
- 22 Euréca
- 23 Les Hautes Rives
- 24 Résidence Les Gourmets
- 25 Villa Les Tilleuls

LOCATION DE CHALETS

- 18 Chalets Plein Sud ****
- 19 Chalet Joly ***

CHAMBRES D'HÔTES

- 26 Chalet Fontaine

AGENCE IMMOBILIÈRE

- 27 Nexity

CAMPING

- 28 Camping La Piot **

AUTRES BATIMENTS

- 30 Le Grand Chalet
- 31 Immeuble Les Colombes
- 32 Immeuble Le Roseland
- 33 Immeuble Le Royal
- 34 Immeuble La Tarentaise
- 35 Immeuble Villa Louise
- 36 Résidence Acquadora
- 37 Résidence Alba
- 38 Résidence Cybèle

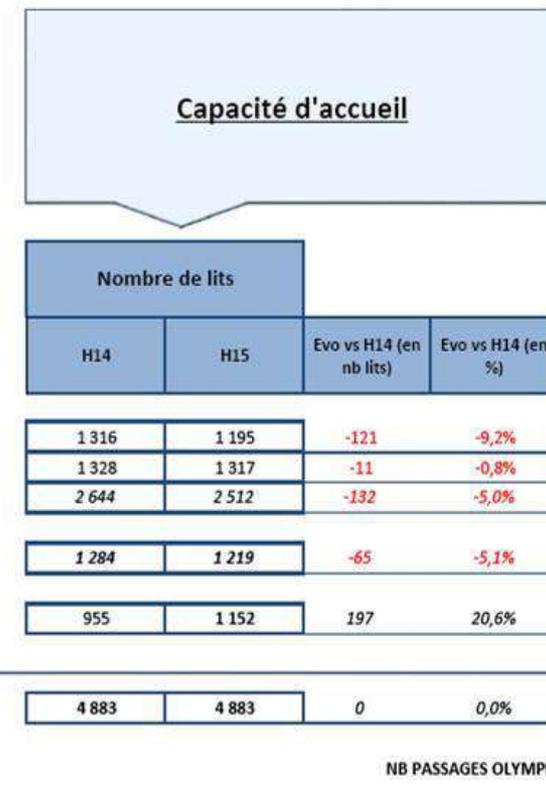
En 2010, les lits marchands, 90 % du parc, génèrent plus de 94 % des séjours sur la commune.

En Novembre 2015, selon l'observatoire de Savoie-Mont Blanc, l'offre en lits marchands est resté dans le même ordre de capacités avec 3669 lits répartis sur 155 structures (dont les 240 places du camping de la Piat).

Capacités d'accueil en hébergement de Brides les		
Meublés classés	Nb structures	128
	Nb lits	445
Résidences de tourisme classées et résidences non classées	Nb structures	10
	Nb lits	1431
Hôtellerie	Nb structures	16
	Nb ch ou appartement	620
	Nb lits	1553
Hôtellerie de plein air	Nb structures	1
	Nb emplacement ou appartement	80
	Nb lits	240
Marchand	Nb structures	155
	Nb lits	3669

Depuis 2010, la tendance est à la diminution des lits marchands (-4 points pour les seuls lits chauds), et, inversement à l'augmentation des lits non marchands. Si entre 2014 et 2015, le nombre de lits global est resté le même, cette évolution semble se confirmer, en atteignant en 2015, 24 % de lits froids sur la commune.

Il n'en reste pas moins que Brides les Bains se différencie des stations d'altitude qui connaissent des phénomènes de débanalisation de leurs lits touristiques, ce qui est certainement la traduction d'une efficacité économique fondée sur l'exploitation et bénéficiant de deux saisons complémentaires.

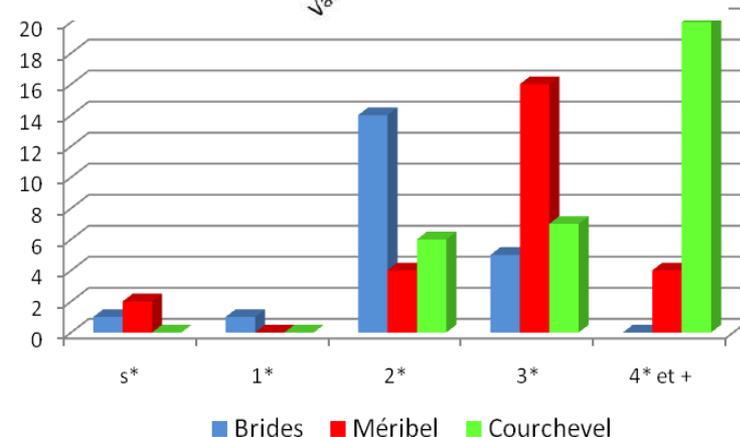
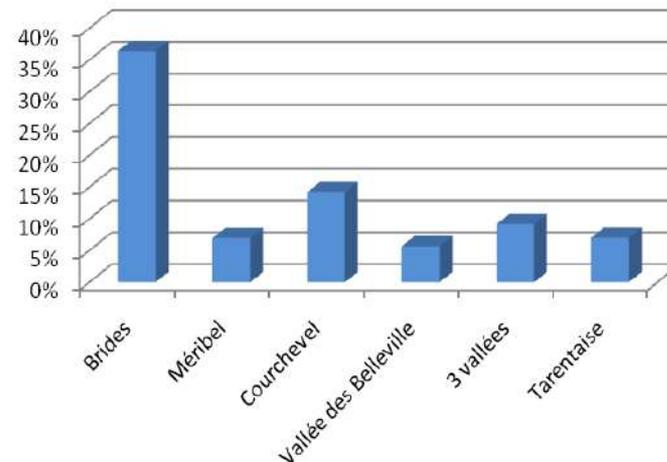
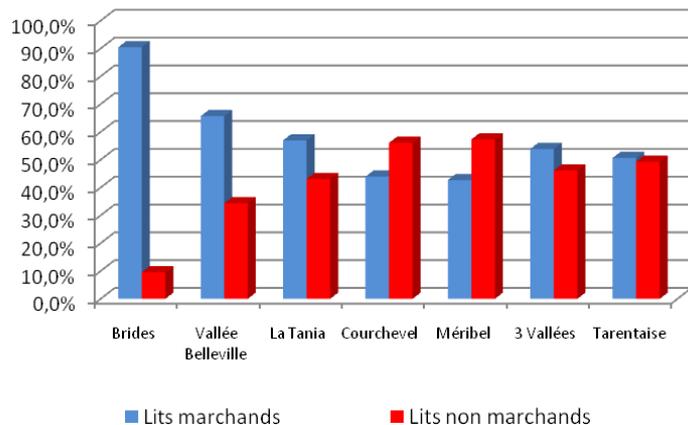


Source : Comparatif du nombre de lits entre 2014 et 2015 - OT de Brides les Bains

	H14		H15	
	Nb	%	Nb	%
Lits chauds	2644	54%	2512	51%
Lits tièdes	1284	26%	1219	25%
Lits froids	955	20%	1152	24%
	4883		4883	

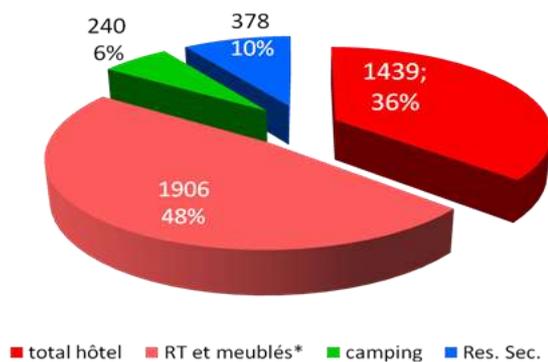
Éléments de comparaison du parc de logements marchands

— source : COMETE et ASADAC



La typologie du parc de logements touristiques est également marquée par la prédominance des lits hôteliers qui représentent plus d'un tiers du parc.

Là encore, Brides se démarque des stations d'altitude, en proposant environ 960 lits en hôtels 2*, 480 lits en hôtels 3*. Cette offre s'avère par ailleurs très complémentaire en niveau de gamme de celles de son environnement proche (Méribel et Courchevel) positionné sur des prestations plus élevées.



■ Les fréquentations

Comme indiqué précédemment, la fréquentation de Brides s'étale assez régulièrement sur 10 à 11 mois par an. La répartition des nuitées affiche toutefois une plus grande stabilité durant la période thermale.

Sur la période hivernale (2008/2009), le nombre de nuitées produites est de 202 600. Les hébergements professionnels produisent 31 953 séjours soit une progression de + 10,6% par rapport à l'hiver précédent et un rendement de 9,9 séjours/lits par saison. 46,3 %.

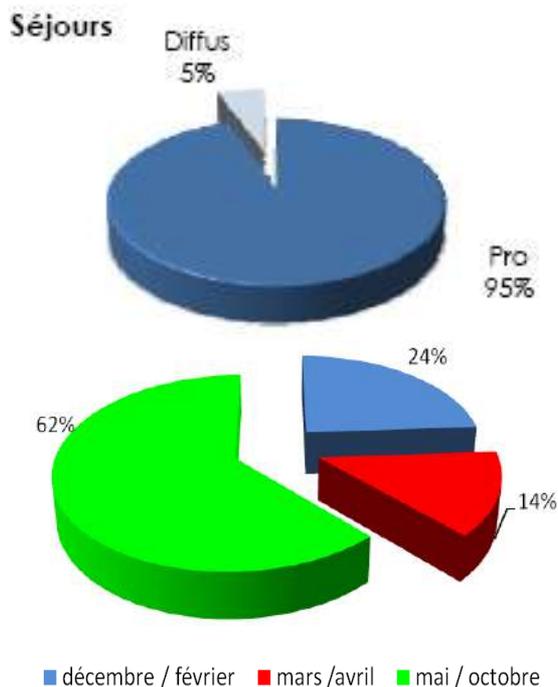
Les lits du secteur diffus ont quant à eux produit 1 813 séjours soit une baisse de 16,3 % par rapport à l'hiver 2007/2008 et un rendement de 4,9 séjours/lits par saison. Sur cette même période, le taux de remplissage moyen du secteur locatif atteint 67,4 % et celui des hôtels 46,3 %.

En 2008, 62 % des nuitées ont été réalisées pour motif thermal.

La période allant de fin mars à mi-avril est le seul moment où les activités et les deux clientèles se côtoient.

La saison thermale (2008) produit 434 976 nuitées de mai à octobre avec une hausse de fréquentation de 9,1 % par rapport à la saison précédente.

Si le nombre de nuitées est mécaniquement lié à la durée de la saison, il est également le résultat d'un taux de fréquentation soutenu des hébergements et notamment des lits hôteliers, quelle que soit la saison. La comparaison avec les performances d'hôtels à l'échelle de Savoie Mont-Blanc (58 % en été mais sur 4 mois et 62 % en hiver sur 4 mois aussi), confirme d'ailleurs la prédominance du thermalisme.



■ décembre / février ■ mars / avril ■ mai / octobre
Répartition des nuitées par période – source : COMETE



Source : Cimes & sources n°16 - Déc 2015

Le Grand Hôtel des Thermes a fait l'objet de gros travaux de réfection ces dernières années, avec d'abord la rénovation de l'ensemble des chambres et parties communes par l'exploitant (groupe Maranatha), puis, par la commune, propriétaire des murs, qui a fait remplacer les 230 menuiseries par des fenêtres de haute performance énergétique pour le confort de la clientèle mais aussi pour réduire la consommation énergétique du bâtiment. Ces travaux se sont achevés fin 2015)

Taux de remplissage des hébergements – source : COMETE

	Saison thermale (sem 10 à 43)		Hiver (sem 52 à 16)	
	2009	2008	2009	2008
Hôtel	46,2 %	46,9 %	46,3 %	46 %
Autres lits marchands	49 %	46,6 %	67,4 %	68,4 %
Tous lits marchands	47,9 %		58,2 %	
Lits diffus	39,4 %		28,9 %	
Station	49,9 %	48,9 %	55,2 %	51,6 %

▪ Les équipements touristiques

L'analyse en la matière est contrastée avec, d'un côté, une offre relativement limitée et d'un autre côté des équipements très attractifs par leur nature.

Ainsi deux éléments phares prédominent dans l'offre bridoise d'activités complémentaires au ski et au thermalisme : le casino et le Grand Spa des Alpes.

Grand Spa des Alpes



Élément historique de la station, le casino est le seul établissement de ce type en Tarentaise. Proposant des machines à sous, des jeux traditionnels (roulette anglaise, Black-Jack), il suit les évolutions modernes du marché des jeux en proposant des tournois de poker. Environ 28 % de la clientèle interrogée se rend au moins une fois au casino pendant son séjour d'hiver contre 16 % en été (étude Contours, hiver 2008/2009 et été 2009). Le casino est un atout majeur vis-à-vis surtout de la clientèle étrangère.

Le Grand Spa des Alpes, créé bien plus récemment par la Société des Etablissements Thermaux (SET), est un exemple d'adaptation du produit à la demande née autour du bien être. Avec 2000 m² d'espace jouxtant les thermes, cet équipement, ouvert à l'année, complète à la fois l'offre ski (activité détente de fin de journée) et thermale (complémentaire au processus d'amaigrissement).

Selon les enquêtes, plus de 50 % des usagers sont très satisfaits, et malgré une politique tarifaire plutôt haute, ses capacités d'accueil s'avèrent en fait limitées par rapport à la demande.

Hormis ces deux atouts majeurs, l'offre d'activités, notamment en fin de journée d'hiver, reste restreinte avec principalement :

- Le cinéma (2 salles, 2 séances par jour). Équipement très fréquenté de la station, le cinéma joue un rôle important dans l'animation: parmi la clientèle interrogée dans le cadre de l'enquête « satisfaction », une personne sur deux (52 %) fréquente cet équipement pendant la saison thermale 2008. En 2015, la commune a fait procéder au remplacement des 335 sièges des deux salles.
- Plusieurs bars et deux discothèques, dont une située sur la montée de l'Olympe.
- Une bibliothèque

Sur l'été l'offre est complétée par :

- Une piscine de plein air durant la période estivale.
- Le parc thermal et les sentiers (qui ont fait l'objet de travaux de sécurité, d'entretien et d'aménagement en 2015) pour les promenades,
- Des terrains de tennis,
- Un marché hebdomadaire.



Fleurissement du Parc thermal en 2015

Concernant la piscine, et considérant le phénomène de « standardisation » de l'offre de bassin couvert en station, fonctionnant donc l'hiver, l'absence d'un tel équipement peut devenir pénalisante pour Brides-les-Bains, surtout pour une commune où l'eau est omniprésente (l'offre actuelle la plus proche se trouvant à Méribel à 12 km).



- Les commerces

L'offre commerciale est quantitativement satisfaisante et diversifiée, tout en étant plus orientée vers la saison thermale que la saison d'hiver (fermeture de certains magasins).

La spécialisation d'un certain nombre de commerces fait que Brides-les-Bains peut pratiquement être définie comme un « spot » en matière d'offre commerciale adaptée aux personnes de forte corpulence (vêtements, profession médicales et paramédicales, produits diététiques, ...).

L'offre en restauration, de qualité, est également particulièrement adaptée au positionnement de la station sur l'amaigrissement.

De leur côté, les enquêtes de satisfaction menées en 2010, confirment les bons taux d'utilisation des commerces, pointant tout de même les commerces alimentaires comme l'élément le moins bien jugé par les clients .

Pour l'activité thermale, et si le contexte commercial actuel est porteur, la perspective à court / moyen terme de nombreuses mutations des fonds de commerce pourraient être un perturbateur de la symbiose, de l'équilibre construit autour du concept de « Village pour maigrir ». Toutefois, on note une certaine stabilité ces dernières années de l'offre commerciale de Brides les Bains.

- Les services d'accueil, de promotion et d'animation

Suite à la réorganisation des services touristiques initiée par le projet Brides 2010, deux structures assurent à présent la majeure partie de ces services : l'Office de Tourisme et le Club-équilibre.

L'Office de Tourisme transformé en Janvier 2010 d'association en Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) est le moteur de toute la politique d'animation, de promotion et d'accueil sur la station.

Il est ainsi créé une centrale réservation (qui gère en 2010 300 lits). Pour assurer l'animation physique des lieux, l'Office de Tourisme missionne un prestataire, le Club Equilibre, structure privée d'animation, d'encadrement de loisirs et bien être qui propose un grand nombre d'animations en soirée l'hiver (programme dénommé « Village Après-ski ») ou en accompagnement des soins thermaux.

Les transports et déplacements



L'offre de transport intra-station est constituée d'une navette communale gratuite ne circulant que l'hiver. La navette effectue 7j/7, tous les 1/4 d'heure, de 8h15 à 11h et de 15h à 18h15 (décalage d'une 1/2h en fin de saison) avec de nombreux arrêts et jusqu'à la Télécabine de l'Olympe.

Un service spécifique de soirée à été mis en place avec une navette nocturne Brides les Bains - Méribel, le mardi, avec 2 départs / station (vers 20h et vers 23h30).

Mis en place depuis 2 saisons, cette offre était essentielle tant pour Brides que pour Méribel afin que les visiteurs bénéficient en soirée des animations complémentaires des deux stations, mais également pour renforcer l'attractivité de Brides dans le cadre de la rentabilité de son offre en hébergement.

Sur la saison 2014/2015, 973 personnes ont utilisé ce service nocturne bien apprécié.

Cette offre publique est complétée par quelques navettes privées d'hôtels. La navette serait, selon enquête, utilisée par environ un tiers des clients (35 %).

En 2014, en partenariat avec la commune des Allues et Méribel Alpina, un système de navette estivale également gratuite a été mise en place 6j/7 en Juillet et Aout, notamment pour les vététistes et la clientèle thermale afin qu'ils puissent profiter pleinement des balades sur les communes environnantes. Cette navette est équipée d'une remorque à vélos.



Au regard du succès de la navette estivale Brides / Méribel, une nouvelle navette Brides-Courchevel (avec un financement par Saint Bon) a été mis en place tous les dimanches entre Juillet et Aout depuis 2015, avec 4 rotations dans la journée dans un bus de 60 places, et avec une correspondance de la navette qui se rend sur le lac de la Rosière. Elle sera reconduite en 2016.

Ainsi, à l'exception du parc thermal (relativement modeste) et des cheminements proches, l'offre en matière de ballades, promenades et petites randonnées n'est pas assez structurée, organisée (aménagement, entretien, signalétique, cohabitation des voitures, stationnement, ...).

Ces systèmes de navette permettent ainsi de diversifier l'offre en ballades, promenades et petites randonnées qui restaient assez limitées sur Brides les Bains, alors que l'activité de marche fait également partie du processus thérapeutique.



▪ L'accueil des travailleurs saisonniers

Les activités touristiques créent de nombreux emplois sur la commune de Brides les Bains (jusqu'à 380 pour la seule SET sur 556 à l'échelle communale –source SET et INSEE-) mais grâce à la régularité de l'activité accueil, une part très importante de ces emplois est occupée par des habitants permanent logés dans la vallée.

Ainsi, et bien que située en pied de grandes stations, l'offre de logements de travailleurs saisonniers n'est pas très présente sur la commune.

De plus, les saisonniers de la SET, essentiellement les masseurs, et des établissements hôteliers / de restauration / commerciaux, trouvent globalement des logements dans le parc de Brides les Bains, notamment dans le foyer logement PERROZA, géré par le CCAS et qui offre 47 places.

Les autres employés, quand ils ne sont pas logés par l'employeur, semblent trouver aisément à se loger dans le parc privé des communes voisines jusqu'à Moutiers.

4. L'activité thermale : une spécialité de l'amaigrissement

▪ Le contexte

L'évolution du marché du thermalisme (source ESC Chambéry) a conduit durant la dernière décennie, en relation avec le recul de l'activité thermale, à une rationalisation de l'activité, à la création de chaînes, un repositionnement de l'activité vers le bien-être et des produits spécifiques (remise en forme ou cure santé), générateurs d'un renouveau des clientèles.

Déjà engagé depuis quelques années, dans de nombreuses stations thermales qui ont créé des centres de remise en forme, des spas ou même des complexes ludiques liés au thermalisme

(Thermoludisme), ce phénomène accompagne une réflexion liée à l'offre de la station elle-même : loisirs, tourisme et développement économique local.

C'est le pari tenté et réussi par la station de Brides-les-Bains sur les dernières décennies, qui s'est spécialisée dans les cures « amaigrissement » tout en diversifiant l'offre sur le bien-être.

Aujourd'hui Brides-les-Bains est leader sur l'amaigrissement et possède le potentiel pour le rester maintenant que la crainte d'un déremboursement des cures d'amaigrissement s'éloigne, ce qui rend le marché plus que jamais porteur.

Une rapide analyse de la concurrence le démontre. Parmi les quelques 13 stations thermales identifiées dans les cures « amaigrissantes » au niveau national, Brides représente 50% des fréquentations.



Cela correspond à 18 000 cures / ans pour la station. Le deuxième site est Eugénie les Bains (❶) avec 8 000 cures conventionnées, puis Vichy (❷) en troisième position avec 6 000 cures / an.

Brides-les-Bains s'appuie sur la notion de « village pour maigrir », où toute l'organisation de la station durant la saison thermale va dans le sens d'une destination « dédiée » : elle est uniquement destinée à cette vocation tandis que ses concurrents sont moins spécialisés.

Si à l'étranger, en Suisse notamment, on retrouve des positionnements thermalisme /ski similaires, cette concurrence n'en est pas une en raison du conventionnement des cures en France.

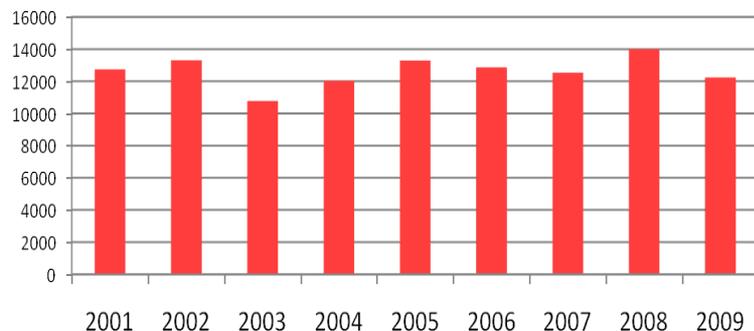
▪ L'activité thermale

Les thermes de Brides-les-Bains sont exploitées par la Société des Etablissements Thermaux (SET) dans le cadre d'une délégation qui court jusqu'en 2024. La SET gère également dans ce cadre les équipements de Salins-les-Thermes. Elle est aussi gestionnaire du Grand Spa des Alpes et de la piscine extérieure. Deux hôtels de Brides-les Bains sont également gérés par une structure sœur de la SET.

Globalement les thermes accueillent actuellement 18 000 curistes / an, dont 12 à 14 000 conventionnés.

Brides-les-Bains accueil également une clientèle touristique classique de montagne, qui représenterait environ 20% de la fréquentation estivale.

Réalisées à 77 % sur une période de 18 jours (6 jours au minimum), les cures concernent majoritairement un public féminin (78 %) et relativement âgé (72 % ont plus de 55 ans).



Evolution du nombre de curistes conventionnés – source : SET

Jusqu'en 2010, le nombre de cures étaient plutôt en augmentation. Par rapport au secteur, les stations de Brides et de la Léchère étaient les seules à avoir accueilli d'avantage de curistes contrairement à Aix les Bains ou Allevard qui en perdent.

Toutefois, depuis 2010 l'activité est plutôt en perte de vitesse, ceci s'expliquant par le contexte économique.

Années	2010	2011	2012	2013	2014
Curistes et SPA	15698	15167	15859	15316	14667

Source : Données mairie 2016

Près de la moitié de la clientèle (44%) appartient à la tranche d'âge 55 /64 ans. Suivent ensuite les tranches d'âges 45 à 54 ans (17%) et 65 et + (28 % en 2008).

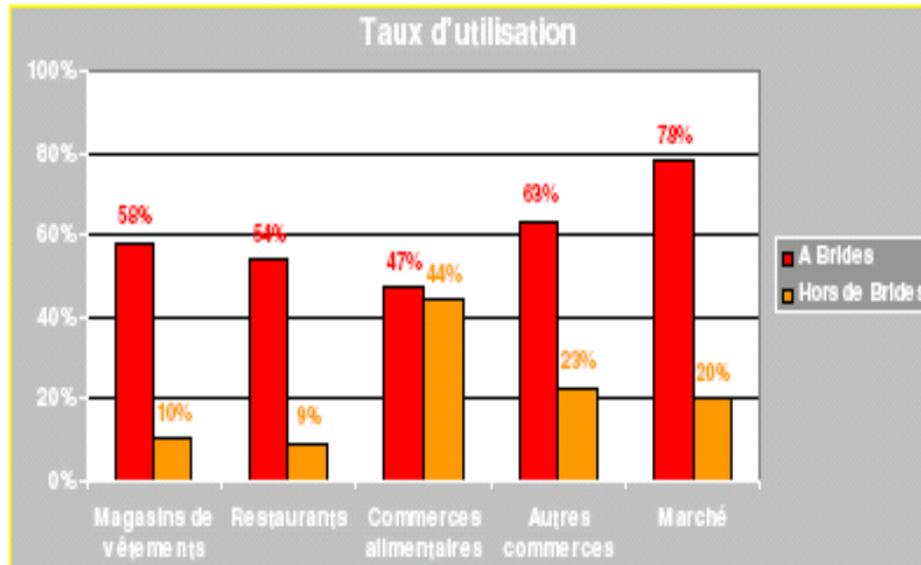
Cette clientèle se caractérise également par :

- 43% viennent seul et 33% viennent en couple.
- 76% viennent en voiture et 12 % viennent en train+taxi. La place de la voiture individuelle est ici à prendre en considération dans toutes ses composantes (accueil, stationnement, limitation des déplacements, réponses alternatives...).
- un pouvoir d'achat moyen, plus faible que la clientèle hivernale.

Les enquêtes de satisfaction vis-à-vis des thermes de Brides-les-Bains continuent d'être bonnes et permettent de connaître les pratiques annexes des curistes.

Ainsi, en termes de consommations, les curistes fréquentent fortement le marché, espace le plus visité pendant leurs séjours devant les autres commerces, les magasins de vêtements, les restaurants et les commerces alimentaires.

Mais ces pratiques d'achat cachent une insatisfaction révélée par les enquêtes sur la diversité des autres activités.



Taux d'utilisation des commerces – Enquêtes Contours

Le cinéma, les visites touristiques, la piscine, le casino, les promenades dans le parc thermal ou encore les animations gratuites du Club Equilibre qui agrémentent les séjours, restent insuffisamment diversifiés pour des visiteurs en séjour de 18 jours.

Plus globalement Brides Les Bains mise pour beaucoup sur une image villageoise ; l'esprit, l'identité, l'ambiance villageoise ne sont pas réellement présents notamment dans l'organisation des espaces publics.

Face aux perspectives d'augmentation du marché de l'amaigrissement et du bien-être, la SET travaille sur un projet d'extension des Thermes (rapatriement d'une partie des thermes de Salins) et de développement du Grand Spa des Alpes (création d'une piscine ludique intérieure notamment). Si la mise en œuvre d'un tel projet demande un partenariat constructif avec la collectivité, il correspond dans ses principes aux enjeux de pérennité de l'activité thermale.

En 2015, ce projet prend forme avec un rassemblement de toutes les activités sous une seule marque : « Thermes de Brides les Bains », réunissant, les thermes de Brides, ceux de Salins (avec rapatriement de la majorité des soins sur Brides), le Grand Spa Thermal qui fait place au Grand Spa des Alpes et le centre nutritionnel. Avec ce projet, l'exploitant espère une fréquentation supplémentaire de l'ordre de 5 à 10 %.

Cette nouvelle identité est symbolisée par un nouveau logo, la libellule étant l'emblème de Brides les Bains, une refonte général du site internet.



Par ailleurs, les prestations des thermes en cure d'amaigrissement et de rhumatologie, s'étendront à un nouveau programme post cancer, pour les personnes en rémission.



Enfin, le bâtiment des thermes fera d'ici quelques mois peau neuve avec un nouveau bâtiment d'une surface de près de 5000 m² avec une extension en lieu et place du gymnase actuel. Ce projet comprend :

- La rénovation de la grande piscine et des thermes existants,
- De nouveaux espaces de soins (des cabines, des piscines de mobilisation, des salles de musculation/fitness, et un pôle diététique)



5. L'activité ski : une station de ski reliée au domaine des 3 vallées

- Les liaisons Brides /Méribel



Véritablement lancé en 1992 à l'occasion des Jeux Olympiques, le développement de l'activité ski sur Brides-les-Bains bénéficie d'une situation privilégiée au cœur des plus grands domaines skiables des Alpes.

La station dispose ainsi d'un accès fonctionnel au dispositif des 3 Vallées par la Télécabine de l'Olympe (exploitée par Méribel Alpina), ainsi que d'un réseau routier confortable tant pour sa desserte propre que pour accéder aux stations voisines. La télécabine est ouverte tous les jours de 08h30 à 16h30, le vendredi et le dimanche de 08h30 à 17h00, le samedi de 08h30 à 18h00. Une navette bus intra station est également en place 7j/7 de 8h10 à 18h15 ou 18h45 en fonction de l'avancement dans la saison. Cette navette a profité à 18500 utilisateurs sur la saison 2011-2012, et à 22000 utilisateurs sur la saison 2014/2015, donc avec une nette progression).

La montée est incluse dans le prix des forfaits ski (mains libres) ou piétons.

Depuis la saison 2011-2012, une navette bus gratuite a également été mise en place entre Brides et Méribel, utilisée en moyenne par 1000 utilisateurs par saison.

Forte de ces atouts et d'un parc immobilier qui bénéficie d'une activité régulière sur pratiquement 11 mois par an, la station s'est positionnée depuis plusieurs années sur le créneau du « Low cost ».

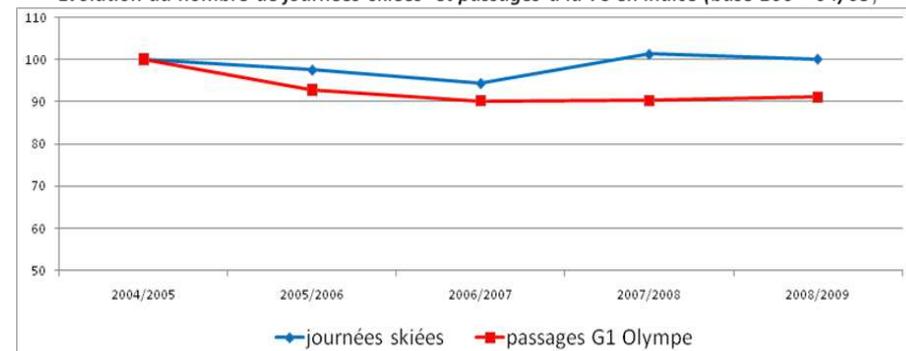
Ce positionnement « Low cost », illustré par le site Internet « Brideski.com » qui affiche sur sa page d'ouverture « Le Grand ski 30 à 50% moins cher » et vérifié en comparaison aux stations voisines, ne signifie pas pour autant que les prestations soient de bas de gamme. Au contraire, la qualité des hébergements et du ski proposé est reconnue.

Station	Résidence	Nombre de pers.	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
Brides	Cybelle (5/6	320	700	1 010
Ménuires	Chalet du soleil	5/6	837	1 300	1 805
Méribel	Les Mérilys	5/6	1500	1 900	2 750

Comparatif des prix entre stations en 2010

Selon l'observatoire Comète sur l'hiver 2009, avec environ 38 000 skieurs sur la saison, le nombre de journées skieurs (hors forfaits saison) s'établit à 102 164 (104 864 avec les forfaits saison). Cela marquait une évolution de +3,3% par rapport à l'hiver précédent.

Evolution du nombre de journées skiées et passages à la TC en indice (base 100 = 04/05)



En 2010, en semaine de pointe, on compte jusqu'à 11 500 passages sur la télécabine de l'Olympe pour 16 000 nuitées. Cela signifie notamment que 30 % de la clientèle accède au domaine skiable (3 Vallées, Paradiski ou autre) par leurs propres moyens. Selon l'enquête Contours, 17 % de la clientèle se rendrait ainsi directement à Méribel.

Certains éléments sont avancés pour expliquer cette « évasion » vers Méribel : Les horaires de la Télécabine, son temps de parcours (20 minutes), son accessibilité inconfortable par la montée de l'Olympe, qui restent très inconfortables pour un public de skieurs (bien que le ski shop présent au niveau de la télécabine propose une consigne, celle-ci n'est pas très utilisée hormis par les groupes).

C'est pourquoi :

- à partir de 2011, une nouvelle navette bus gratuite entre Méribel et Brides a été mise en place.
- Un nouveau cheminement plus accessible avec beaucoup moins d'escalier a été mis en place pour faciliter la montée des skieurs à pied à la télécabine ; des travaux ont été entrepris en partenariat avec Méribel Alpina en 2015 (escalier galvanisé, caillebotis en caoutchouc, main courante, rampe de 15%)
- Egalement en 2015, 2 places en arrêt minute sur le parking au dessus du Cythère.



Enfin, en 2014, était envisagé un projet de piste de ski entre Méribel et Brides (tracé de 6 km) mais qui impliquait certaines contraintes, notamment environnementales et règlementaires (pertinence au regard des données climatologiques et de la mise en œuvre de production de neige artificielle, autorisation de défrichement, impacts sur l'environnement et hydrologiques), mais également financières et foncières.

Au regard du coût des travaux et des impacts, les communes des Allues et de La Perrière ont émis un avis défavorable, et la commune de Brides n'a donc pas donné suite, le partenariat avec ces communes étant indispensable.

▪ La clientèle

L'analyse de la structure des forfaits vendus, montre par ailleurs que le ski de séjour reste très largement majoritaire. En 2010, la clientèle d'hiver est avant tout une clientèle de séjour : séjour en résidence pour 56 % des interrogés (+6 % par rapport à 2007) et en hôtel pour 37 %. Le reste, à savoir 8 % de la clientèle, logent en meublés. 52 % de cette clientèle hivernale vient à Brides-les-Bains en voiture et 23 % en avion + bus.

La répartition très équilibrée des passages en télécabine durant la semaine peut s'expliquer par une caractéristique forte de Brides-les-Bains qui est d'accueillir un public très skieur.

Avec une clientèle dont l'âge est majoritairement compris entre 25 et 34 ans, à 60 % étrangère (dont 32% d'anglais), venant en couple ou entre amis, la station attire des clients qui ont choisit la station pour son rapport qualité/ prix et pour l'accès aux 3 vallées.

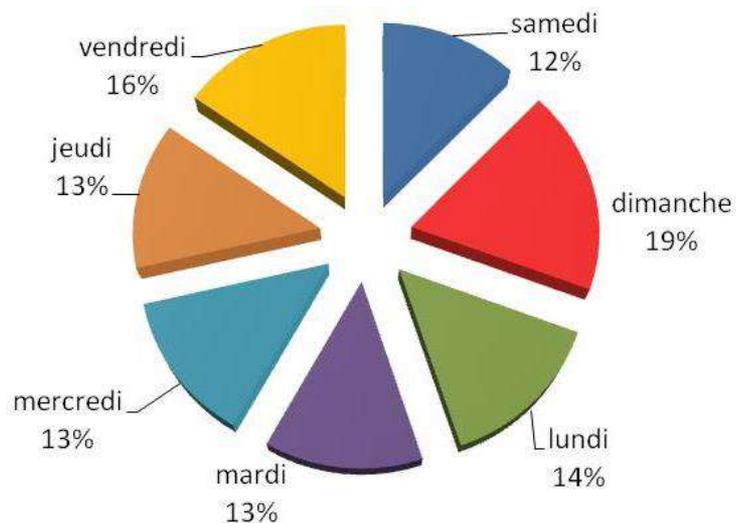
Environ 10 % de la clientèle serait non-skieurs. Si cette part peut sembler faible, elle joue cependant un rôle important puisque ce public d'accompagnants tient toute sa place dans le choix de la destination ski. Ainsi, la satisfaction de cette frange de la clientèle est un élément de fidélisation pour la station. Or sur Brides-les-Bains, le positionnement « Low Cost » ne s'adresse pas à ce public et le déficit d'activités hors-ski est ici encore plus flagrant.

Comme sur la période estivale, les entretiens et enquêtes menés en 2010 en station mettent en avant un déficit d'ambiance, d'esprit festif dans le village comme l'attendent les clients dans leur imaginaire (ou expérience) d'une station de sports d'hiver.

Ces éléments font surtout référence aux activités d'après-ski. Ainsi, et alors que la moitié des clients ressortent en fin d'après-midi pour se distraire et/ou se détendre, ils ne trouvent pas de véritable pôle d'animation. Si le « Village après-ski » remplit en partie cette fonction, et ceux qui le fréquentent en sont plutôt satisfaits, il ne suffit pas à créer une vie suffisante, une ambiance plus conviviale à l'échelle de la station.

En réalité, ce n'est pas tant l'animation des lieux qui est critiquable mais plutôt les lieux en eux même dans leur dimension urbaine, d'espaces publics, d'éclairage, de liaisons piétonnes,

Fréquentation en % par jour sur l' hiver 2008-2009



Aussi, dès 2012, a été mis à l'étude des liaisons après ski plus performantes soit par le biais de la télécabine de l'Olympe, soit par une navette routière entre Brides et Méribel, en nocturne. Il a été retenue, en 2014, la solution de la navette bus nocturne qui fonctionne tous les mardis soirs avec deux départs par station (20h et 23h20 pour Brides et 20h35 et 23h55 pour Méribel), permettant ainsi aux résidents deux stations de profiter des animations nocturnes de chacune des stations.



6. Les enjeux touristiques

A la fois station thermale et station de ski, l'activité touristique de Brides-les-Bains est une véritable exception dans le paysage de Tarentaise, permettant un accueil étalé sur près de 11 mois par an.

De par son histoire comme des choix politiques d'aménagement antérieurs, la station propose aujourd'hui deux produits possédant chacun des atouts forts.

L'activité thermale a réussie :

- D'une part, sa spécialisation dans l'amaigrissement (leader national) grâce à des soins efficaces, des résultats visibles et une qualité d'accueil reconnue,
- D'autre part, sa diversification autour du bien-être (demande forte).

Elle s'inscrit à présent dans une phase de consolidation.

Ainsi avec l'éloignement de la crainte d'un déremboursement des cures d'amaigrissement, le marché semble plus que jamais porteur. Avec un exploitant des thermes qui porte un **projet d'extension/redéploiement** de l'ensemble de ses activités sur la commune, celle-ci possède les clés d'un développement pérenne des thermes.

Cela demande toutefois, de traiter certaines carences ou points faibles. Il s'agit en particulier des activités annexes mais complémentaires aux cures, est en particulier **l'offre de cheminements piétons**.

Même si le parc thermal et les parcours de proximité sont fréquentés, l'offre en matière de balades, de promenades et de petites randonnées ne semble pas assez structurée et organisée alors qu'elle pourrait véritablement faire partie du processus d'amaigrissement recherché par les curistes. La démarche de « Village pour maigrir » n'en serait que renforcée.

Ces dernières années sont marqués par des grands projets de travaux, de sécurisation et d'aménagement (sentier de salins, de la Gorge aux Pigeons, etc...) allant dans ce sens. En parallèle, la mise en place de navette estivale a permis de diversifier l'offre en direction des activités de montagne disponibles dans les secteurs environnants.

Cette politique d'aménagement est à poursuivre dans les prochaines années.

Cette image villageoise est l'autre élément à travailler en matière d'urbanisme. Ainsi, les espaces publics, le décorum gagneraient à être traités dans un esprit plus identitaire, produisant un sentiment de station thermale conviviale et agréable à vivre. Là encore les efforts sont à poursuivre.

De son côté, l'offre ski, elle aussi affiche de bonnes performances.

Positionné sur le créneau du Low cost (« Skiez plus / Payer moins »), le produit ski bénéficie d'une offre d'hébergements de qualité (surface par lit, prestation) associée à une situation au pied du domaine skiable des 3 vallées, un système de navette satisfaisant et deux équipements attractifs que sont le Casino (encore unique en Tarentaise) et le Grand Spa des Thermes.

Si ces atouts constituent la base du produit ski, ils ont souffert jusqu'à ces dernières années à la (re)conversion récente de la station au ski, les espaces publics qui ont façonné historiquement l'environnement urbain, n'ayant pas été conçus pour cette fonction neige.

En conséquence, certains aménagements comme l'amélioration de l'accès au domaine skiable par la montée de l'Olympe ou le déploiement de différents modes de transport (navette) ont permis de favoriser les liens au grand domaine.

Reste à travailler encore sur les déficiences en matière de stationnement sur la station, et plus globalement à la cohabitation des voitures et des piétons qui en plus des aspects fonctionnels et sécuritaires, valorisera de manière générale la dimension villageoise de la station.

En second lieu, Brides-les-Bains souffre d'un déficit d'activités après (ou hors) ski. Alors que sa clientèle (plutôt jeune) est demandeuse d'activités de fin de journée (créneau 16 - 19 h pour la clientèle française ou familiale, en soirée pour les étrangers), l'offre reste limitée au Casino, au Grand Spa des Alpes et aux quelques bars / discothèques existants. Cela s'ajoute à une offre commerciale également moins développée en hiver.



Enfin, et de façon encore plus marquée que sur la saison thermale, la dimension festive, animée, villageoise au sens identitaire est trop peu présente sur la station. Là encore, cela renvoie à un travail sur l'environnement urbain, sur les espaces publics, les cheminements, les éclairages, ... afin de retrouver les valeurs authentiques de la montagne, l'imaginaire des stations qu'attendent les clients et de les fidéliser sur le site.

Dans une vision plus globale, un des enjeux, et certainement des difficultés, des futures orientations visant à améliorer l'offre, sera de trouver les moyens de répondre dans le même espace à des publics aux attentes différentes, voire opposées.

... aux enjeux urbains.

Ces enjeux liés au développement des activités thermales et ski, c'est à dire la satisfaction et la fidélisation des clients, peuvent trouver des réponses plus ou moins communes sur plusieurs thématiques.

Ainsi, un véritable projet global d'aménagement des espaces publics, des cheminements piétons comme voiture, et de quelques lieux stratégiques doit être étudié avec plusieurs objectifs :

- Créer une identité villageoise et une ambiance festive, par un travail sur le décorum, les lieux d'animation, de rassemblement, sur l'environnement urbain (mobilier, éclairage, ..). Il s'agit notamment de travailler l'esthétique des lieux dans un esprit de mise en scène de la station avant de casser l'image de « village rue ».

Plusieurs lieux revêtent à ce titre un intérêt particulier : la place de la mairie, le parc thermal, l'esplanade du casino, la zone de la télécabine et sa partie aval, les terrasses des bars, et le futur équipement structurant. Ces aménagements devront également répondre favorablement aux attentes de la population locale.

Cela permettra également de doter le territoire de lieux supports d'une politique d'animation de la station ciblée sur la période stratégique du 16 h /19 h en hiver.

- Faciliter les circulations douces entre lieux d'activités par la création de parcours (signalétique, éclairage, guidage, ...) entre les différents espaces de vie, tout en s'adaptant aux contraintes liées à chaque saison (déplacement du « centre de gravité » des activités).

Une valorisation de ces itinéraires de promenade voire de petites randonnées, pourrait se faire en lien avec le patrimoine culturel, et venir grossir le « pack » d'activités destiné à l'amaigrissement proposé par la station.

- Voir si d'autres interventions permettraient de rendre plus attractive l'accès au ski via la montée de l'Olympe (traitement des surfaces, couverture des cheminements piétons, fractionnement du linéaire –aire de détente-, renforcement de l'offre de services au niveau de la télécabine –consigne, vestiaire -,...).

De même, le développement de nouvelles activités de loisirs complémentaires répondra autant aux enjeux de fidélisation du public skieur que de satisfaction curistes.

A ce titre, l'offre qui sera associée au futur « équipement structurant » situé sur le secteur de La Dova revêt un intérêt essentiel. De sa capacité à créer une animation, une attractivité nouvelle, donc à être bien relié aux autres sites, dépendra en grande partie l'évolution de l'offre de loisirs sur la commune.

Le renforcement et l'adaptation de l'offre bien-être / aqualudique se posent en des termes tout à fait semblables. Les perspectives proposées par l'exploitant des thermes s'inscrivent dans cette dynamique.

Toutes ces perspectives doivent se penser dans un souci d'optimisation de l'espace et de constitution de réserves foncières pour plus tard. L'échéance d'un PLU est relativement brève, le territoire de Brides-les-Bains est si contraint qu'il ne s'agit pas de gaspiller un espace de plus en plus rare.



7. Les entreprises et artisans de la commune

Avec le contexte thermal et touristique de la commune, le tissu commercial de Brides et l'offre en bars, restaurants et commerces de proximité (épicerie, boulangerie, pharmacie...) sont relativement riches.

Un certain nombre d'activités de services liées à l'hôtellerie et à la vocation touristique et de station ont également trouvé place à Brides, comme les agences immobilières, les blanchisseries, les locations de matériels de sport.

On compte également parmi quelques artisans sur le territoire :

- Une menuiserie située sur la route de Fontaine en aval du hameau du même nom
- Une entreprise d'électricité située dans le quartier des Moulins
- Un garage situé en entrée de Brides Est,
- Une entreprise de plomberie et sanitaire située avenue du Comte Greyfié

A noter également que le Doron et ses affluents, ont permis le développement des installations hydroélectriques et notamment de quelques centrales et petits barrages. On retrouve ainsi au centre de Brides-les-Bains (avenue du Comte Greyfié) la plus ancienne et la plus petite centrale qui fut construite en 1894. Elle permettait l'origine l'alimentation d'un électrobus.

Une seconde centrale se trouve à Vignotan.

Au total, EDF GEH Savoie Mont-Blanc exploite et gère entre autres 19 centrales hydrauliques et 83 barrages et prises d'eau de plus ou moins grande importance situés sur le secteur de la Tarentaise-Vanoise. Cela représente une puissance installée de plus de 900 MW et une production annuelle d'environ 2 milliards de kWh, ce qui correspond à la consommation résidentielle de 830 000 habitants, soit l'équivalent de 2 fois la population de la Savoie.

Ces ouvrages hydroélectriques fournissant une énergie propre et renouvelable, sans émission de gaz à effet de serre, sont aujourd'hui une composante incontournable du développement des énergies renouvelables.

Le tissu commercial et artisanal n'a pas subi de fortes évolutions ces dernières années (ni de disparitions, de délocalisations ou de créations remarquables). Il n'y a pas non plus de contraintes ou de besoins affichés (en foncier par exemple) des structures en place, ou de nouvelles entreprises potentielles.

Les enjeux pour le PLU seront de favoriser l'installation de nouvelles entreprises et maintenir la vocation des commerces du centre bourg. La valorisation des espaces publics auraient également un grand rôle à jouer sur l'effet vitrine de la traversée de Brides et sur leurs fréquentations en incitant aux déplacements doux. Enfin, la gestion des stationnement doit est également prise en compte.

8. L'agriculture

La commune ne compte plus depuis plusieurs années d'exploitation agricole sur son territoire. Pacage 2014 indique toutefois que deux déclarants exploitent des parcelles de la commune totalisant 30 ha (considérée en prairie permanente). Ces exploitants étaient un apiculteur et un éleveur qui avaient quelques chèvres à proximité du hameau de la Saulce.

La plupart des terres ont été toutefois délaissées laissant place à des friches, les dénivelés étant une forte contrainte. Les risques naturels qui touchent le territoire impliquent également l'interdiction de toutes constructions, y compris agricoles qui ne favorisent pas les installations.

Le territoire est néanmoins concerné par l'appellation AOC/AOP beaufort et IGP Emmental de Savoie, Emmental français Est-central, Raclette de Savoie Gruyère, Pommes et poires de Savoie, Tomme de Savoie.

Plus qu'ailleurs, en dehors de l'aspect agronomique, les enjeux agricoles sont liés à la qualité et l'ouverture du paysage, jouant ici une plus value sur les aspects touristiques surtout vis-à-vis de la vocation thermale et de la promenade qui rentre dans le cadre du protocole des cures.



Surfaces agricoles déclarées comme utilisées (PACAGE 2014, source : géoportail)

Le périmètre pris en compte pour l'investigation est l'ensemble du territoire communal de Brides-les-Bains (en rouge sur le document ci-contre).

Située en Tarentaise à 6 kms au Sud de Moutiers, la commune compte environ 600 habitants. Dans la vallée du Doron de Bozel, orientée Est-Ouest, le territoire est fortement contraint par la topographie. Il se compose de quatre hameaux distincts. Le Hameau de Fontaine, à l'Ouest, est détaché du centre-ville. Il est composé principalement d'habitats individuels et à fonction de secteur résidentiel. Le hameau de la Saulce à l'Est présente des caractéristiques similaires. Situé au pied de l'adret, le secteur de la Verpillère concentre la majeure partie de la population ridoise résidente.

Le centre-ville se situe au sud du Doron de Bozel. Il se caractérise par un urbanisme dense et concentre la majeure partie des pôles générateurs de déplacements de la commune.

1. Les pôles générateurs de déplacements

La commune est marquée par la double activité touristique estivale (thermalisme) et hivernale (sports d'hiver).

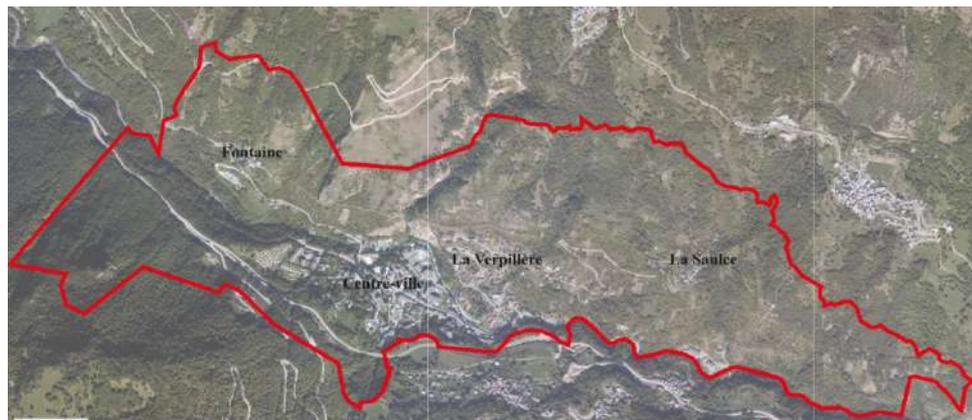
Les pôles générateurs de déplacements principaux sont liés principalement à ces activités.

L'analyse du document ci-contre fait ressortir trois types d'hébergement pour les populations touristiques :

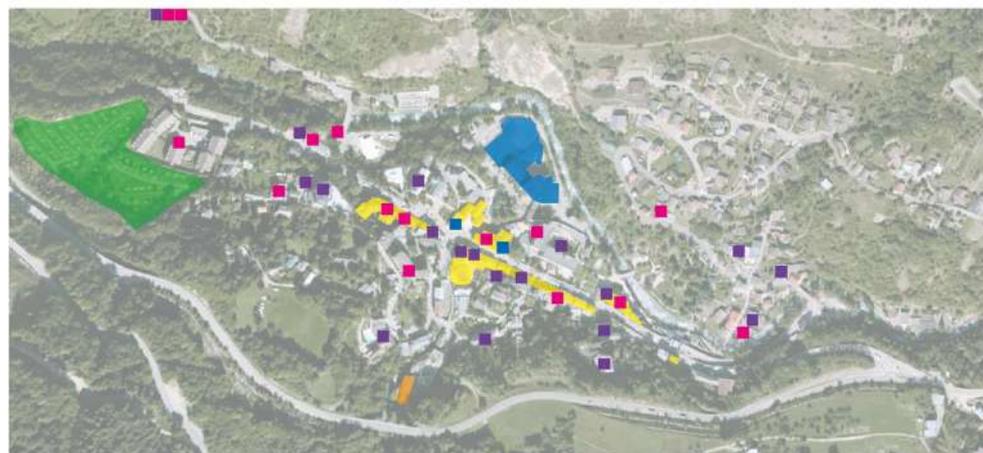
- 10 hôtels
- 16 résidences de tourisme
- 1 camping

La majeure partie de la capacité d'hébergement de la commune est concentrée dans le centre-ville, autour de l'axe central rue Aristide Briand / rue Emile Machet.

Les lieux d'activités touristiques tels que les thermes, la télécabine de l'Olympe (reliant le domaine skiable des « 3 vallées »), le casino, le cinéma, sont également concentrés en centre-ville, de part et d'autre de cet axe central.



■ Hôtel (19) ■ Résidence (15) ■ Camping ■ Commerces et services ■ Télécabine de l'Olympe ■ Thermes - espace loisirs



Les façades commerciales se situent également sur l'axe Briand-Machet.

La Mairie, l'église et l'école ont également leurs accès sur cet axe, au niveau de la Place du Centenaire.



2. Réseaux de transport structurants

Le document ci-dessus représente les principales voies du secteur d'étude.

La RD915 contourne le centre-ville de Brides-les-Bains par le Sud. Elle a fonction de voie principale et permet l'évitement du centre pour les usagers en transit.

L'accès à la commune se fait en 4 points dont trois sont situés sur cette voie.

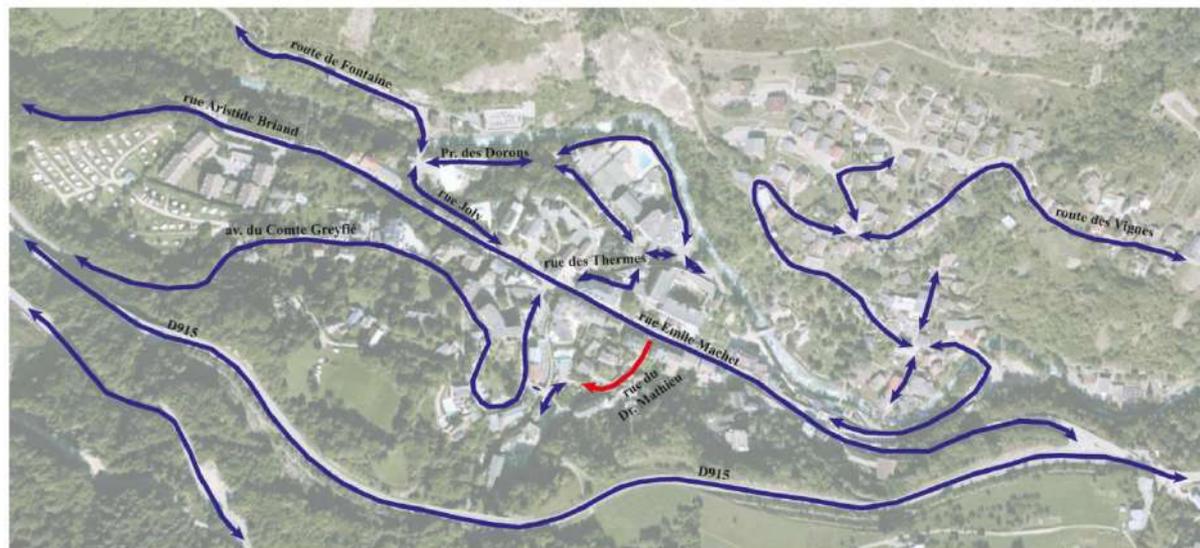
Il est noté que sur le point d'accès central (carrefour dénivelé), l'ensemble des mouvements directionnels ne sont pas permis. Ainsi, sur cet échangeur, il n'est pas possible d'accéder à Brides depuis Moutiers et il n'est pas possible de prendre la direction de Courchevel en provenance de Méribel. Les deux autres échangeurs sont à niveau. Le quatrième point d'accès, sur la route de Fontaine, est le seul en rive droite du Doron de Bozel.

Le Doron de Bozel (orienté Est-Ouest) et le Doron des Allues (orienté Nord-Sud) forment deux coupures naturelles dans le territoire communal. La première est franchie par deux ponts, tandis que la deuxième est en quatre points par des ponts (RD915, Place du Centenaire, et de part et d'autre des thermes).

L'organisation des circulations (document ci-dessous) est marquée par la prédominance des voies à double sens. La seule voie à sens unique recensée est la rue du docteur Mathieu, qui est en sens unique Sud-Nord.



→ sens unique ↔ double sens



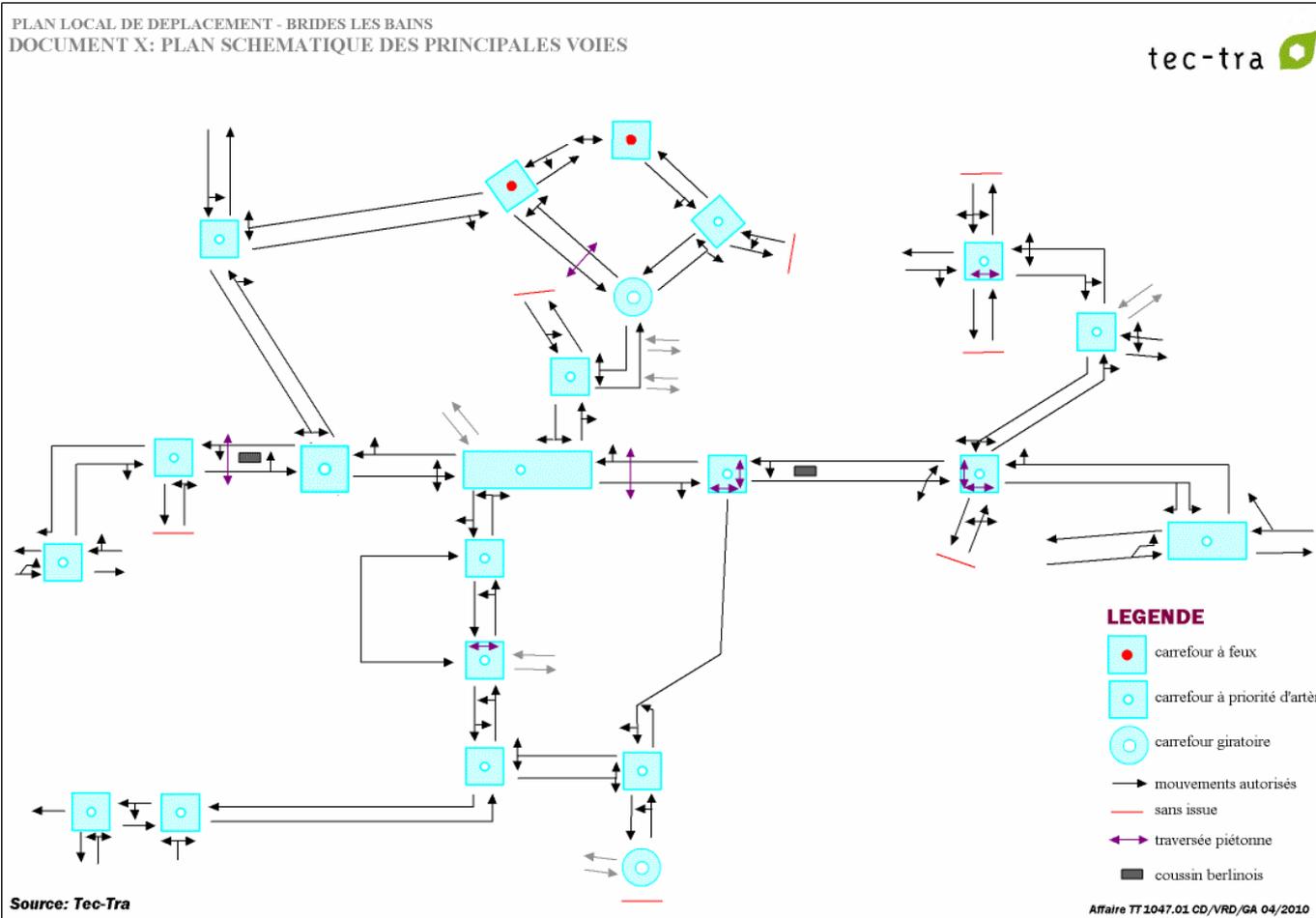
Le plan schématique des voies représente graphiquement le calibrage et l'affectation des voiries, ainsi que le mode d'exploitation des carrefours.

L'analyse du document ci-contre indique que dans le centre-ville de Brides-les-Bains, l'ensemble des voies est calibré à 2X1 voie dans chaque sens de circulation, mise à part la rue du Docteur Martin qui est en sens unique avec une seule voie.

La présence de coussins berlinois sur l'axe central traduit la volonté de traiter cette voie comme une voie de desserte en réduisant la vitesse des usagers.

L'exploitation des carrefours est homogène sur l'ensemble de centre-ville, car la quasi-totalité des carrefours est exploitée par le principe de la priorité d'artère.

Le seul feu tricolore présent sert à gérer un alternat sur la promenade des Dorons.



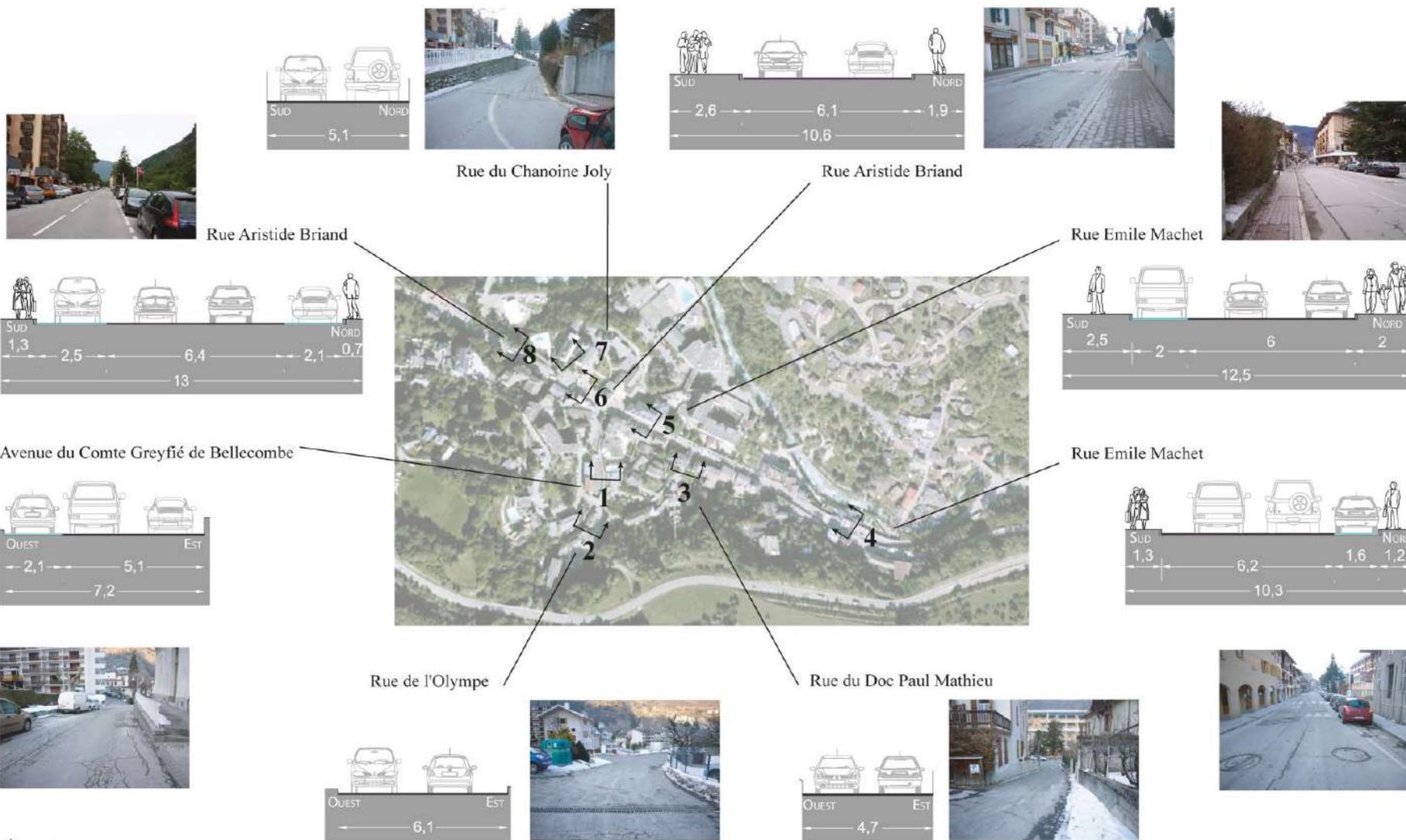
Il est recensé deux carrefours giratoires, le premier au Sud sert pour le retournement des véhicules au droit de la télécabine de l'Olympe, le second est situé au croisement de la rue des thermes et de la promenade des Dorons.

Le document situé sur la page suivante illustre les emprises disponibles de façade à façade sur les principaux axes du centre-ville.

Sur l'axe Briand-Machet, les emprises varient entre 10,30 mètres et 13 mètres. Les voies sécantes de l'axe central ont des emprises disponibles souvent réduites : 5,1 mètre pour la rue du Chanoine Joly, 4,7 pour la rue du Docteur Mathieu,...

Les cheminements piétons sont de largeurs variables, comprises entre 0,7 mètres sur la rue Aristide Briand (Est) et 2,6 mètres sur cette même rue (secteur central).

LES DÉPLACEMENTS



1 : orientation et référence du profil



3. Analyse des flux

Dans le cadre de cette étude une campagne de comptages manuels directionnels a été menée le 3 août 2010.

Les périodes enquêtées sont les suivantes : 8h30-10h30 et 16h30-18h00.

Les carrefours enquêtés sur illustrés sur le document ci-contre.

Une heure de pointe est la somme des 4 quarts d'heure successifs supportant le plus de trafic.

L'heure de pointe du matin a été mesurée de 9h15 à 10h15 et l'heure de pointe du soir de 17h à 18h.

Les différents mouvements aux carrefours durant ces deux heures de pointe sont représentés sur les documents de la page suivante.



● Poste de comptages manuels directionnels

A l'heure de pointe du matin (ci-dessus), la voie la plus chargée est la rue Briand au droit de la Place du Centenaire, avec 340 u.v./h.*. L'accès principal de la commune est l'accès Ouest, puisqu'il représente environ 50% des flux entrants et sortants. Les entrées et sorties sont relativement équilibrées sur l'ensemble des accès.

Il est noté sur l'axe principal, la prédominance des mouvements tout droit. Le principal mouvement d'éclatement a lieu à l'Est sur la rue Joseph Fontanet, avec 60 u.v./h. effectuant le mouvement de tourne-à-gauche. Les autres axes sécants principaux sont l'avenue du Comte Greyfié et la rue des thermes.

Il est noté également que l'accès aux thermes se fait principalement par la rue des thermes, avec 120 u.v./h. au total des deux sens contre 65 u.v./h. sur la rue du chanoine Joly.

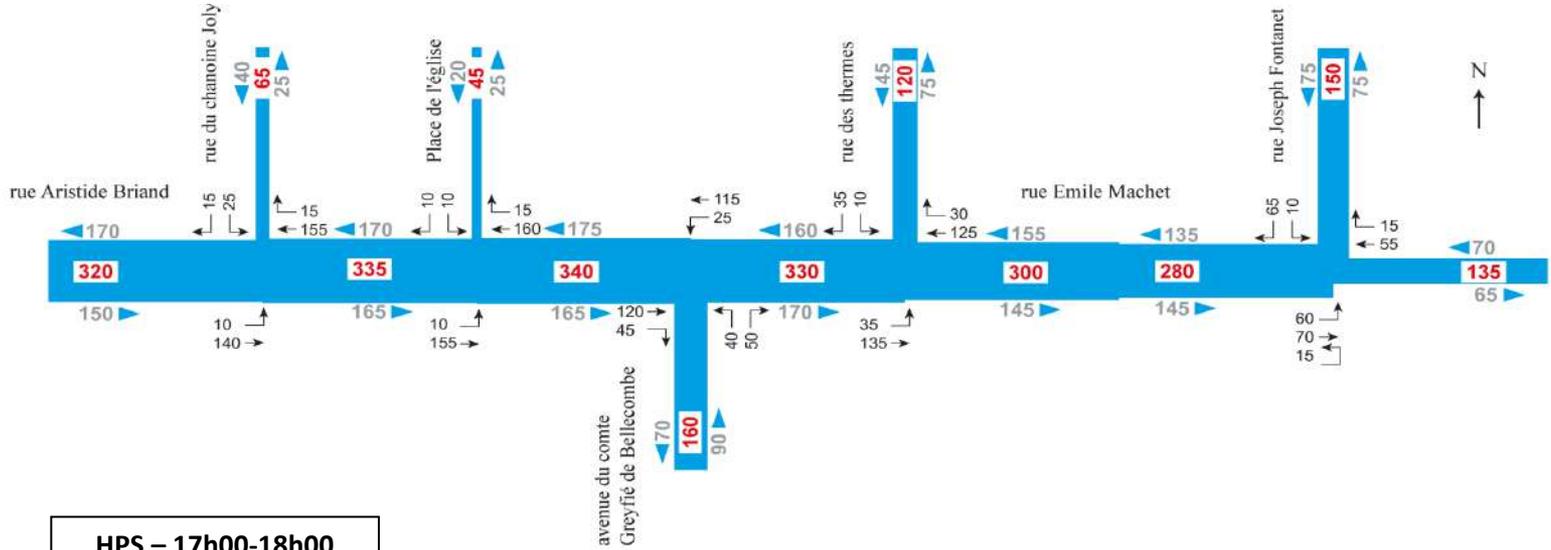
A l'HPS (ci-dessous), les flux sont plus importants qu'à l'HPM. Les constats sur les accès, l'éclatement des flux et l'accès aux thermes sont identiques qu'à l'HPS.

Au total des deux heures de pointes, les entrées-sorties sont équilibrées sur l'accès Aristide Briand. Les entrées sont légèrement plus importantes que les sorties (25 u.v.) sur l'accès Sud, tandis que le phénomène inverse est constaté sur l'accès Est. Cela peut s'expliquer par l'emploi de la rue Emile Machet pour effectuer la liaison Méribel-Courchevel.

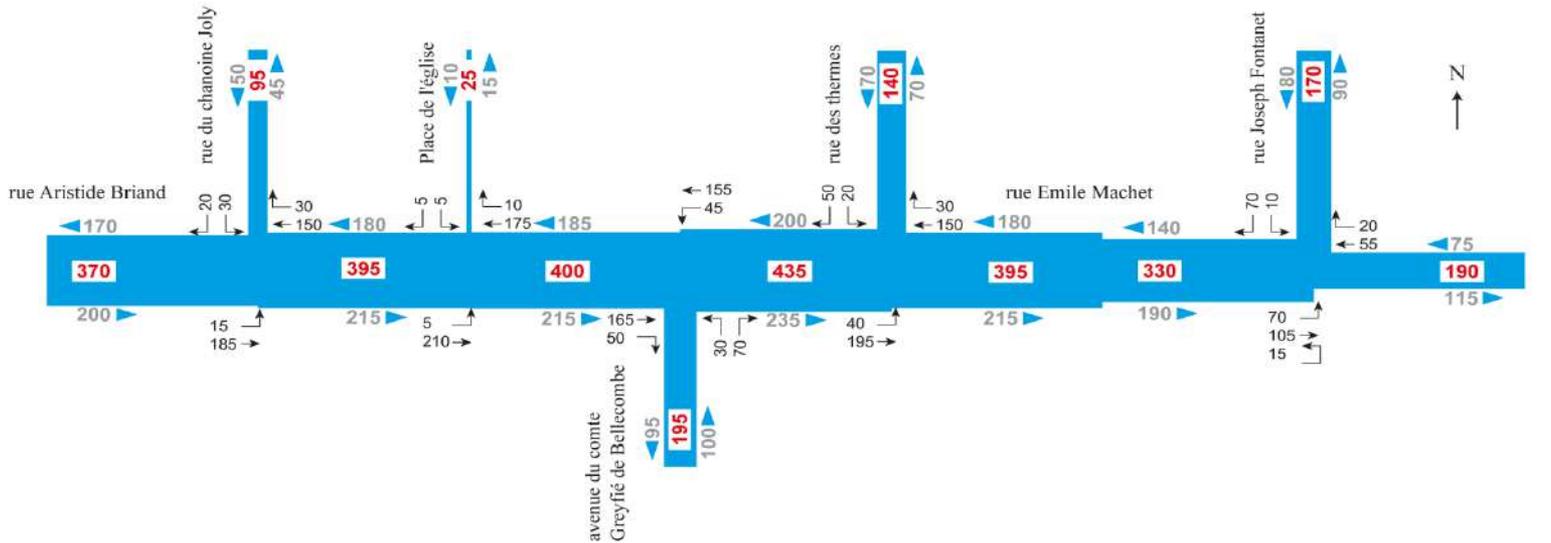
L'équilibre général entre les entrées et les sorties, laisse supposer que les usagers utilisent le même accès en entrée qu'en sortie.

* u.v. : unité virtuelle : un véhicule léger = 1 u.v. ; un poids-lourd = 2 u.v. ; un deux roues = 0.5 u.v.

HPM – 9h15-10h15



HPS – 17h00-18h00



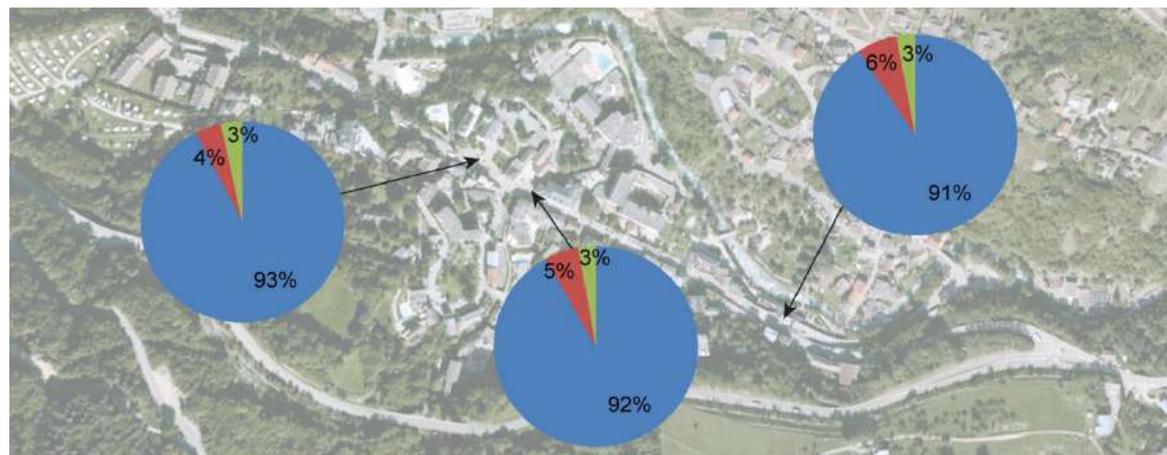
L'analyse de la répartition entre véhicules (ci-dessus) sur les différents carrefours enquêtés met en évidence la prédominance des véhicules légers : 92% en moyenne.

Les poids-lourds représentent entre 4 et 6% des véhicules suivant le carrefour.

Enfin, la part des deux roues (motorisés et bicyclettes) est de 3% sur l'ensemble des carrefours.

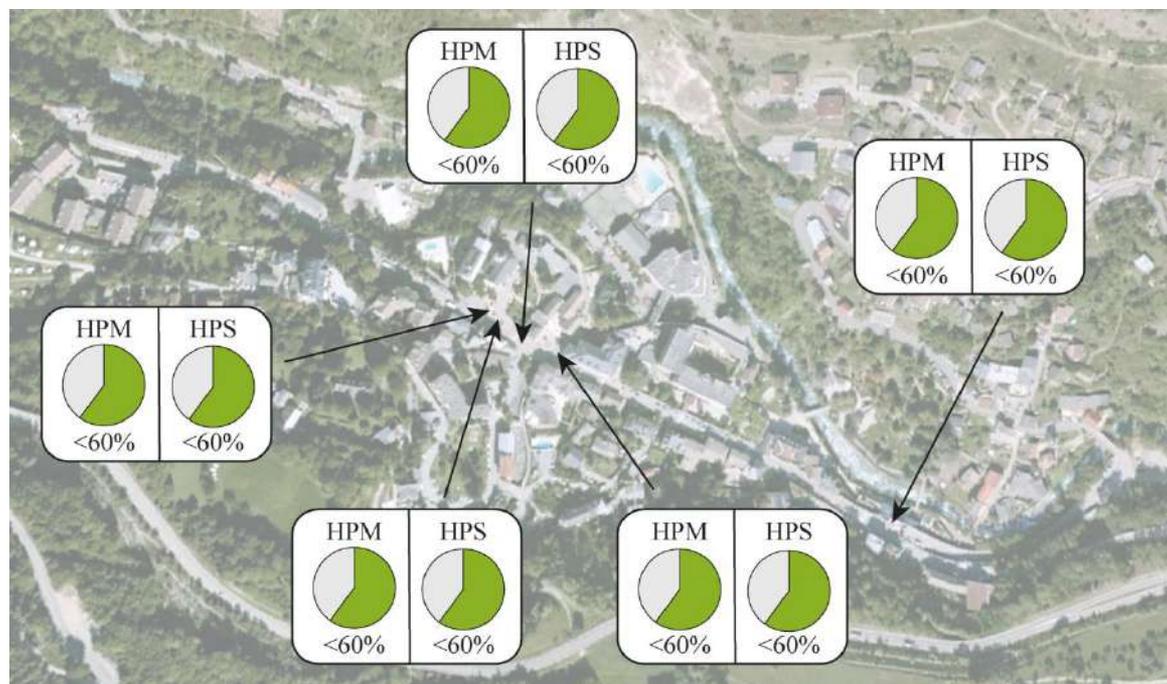
Les calculs de capacités utilisées théoriques ont été entrepris, sur la base du plan schématique des voies et des diagrammes d'écoulements horaires.

La formule utilisée est TVN/TVD*. L'analyse montre qu'aucun carrefour ne subit de problème de capacité, puisque la capacité utilisée ne dépasse jamais n'atteint jamais les 60% même aux heures de pointe.



■ Véhicule léger ■ Poids Lourd ■ 2 roues

0 100m



* Temps de vert disponible / Temps de vert nécessaire ; Cycle de 80 secondes ; Intervalle véhiculaire de 2 secondes ; Intervalle de sécurité de 5 secondes.

4. Le réseau de transport en commun

Une navette marché à destination des séniors et gérée par la CCVVT. A été mise en place.

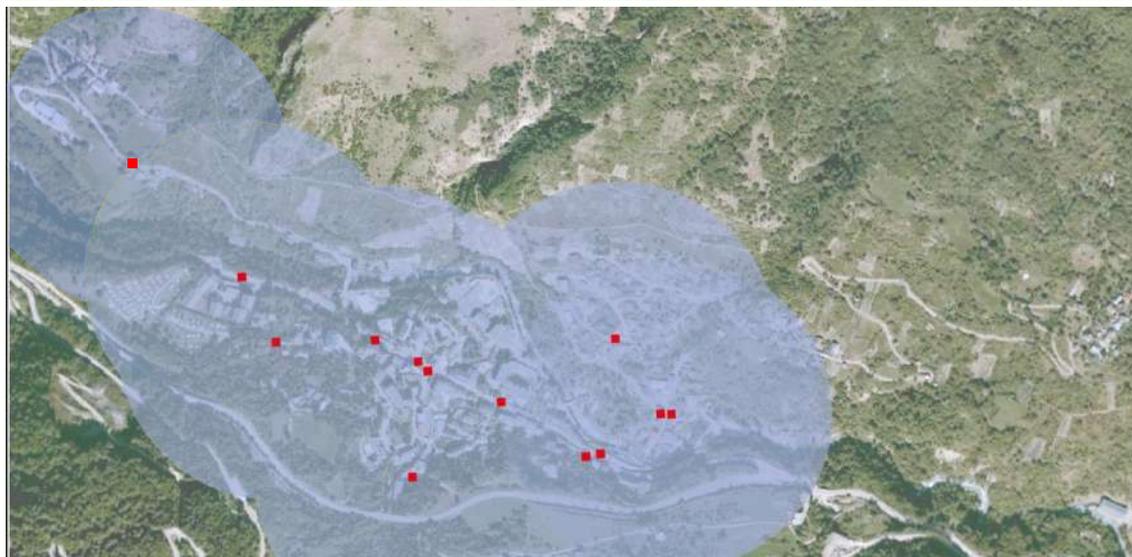
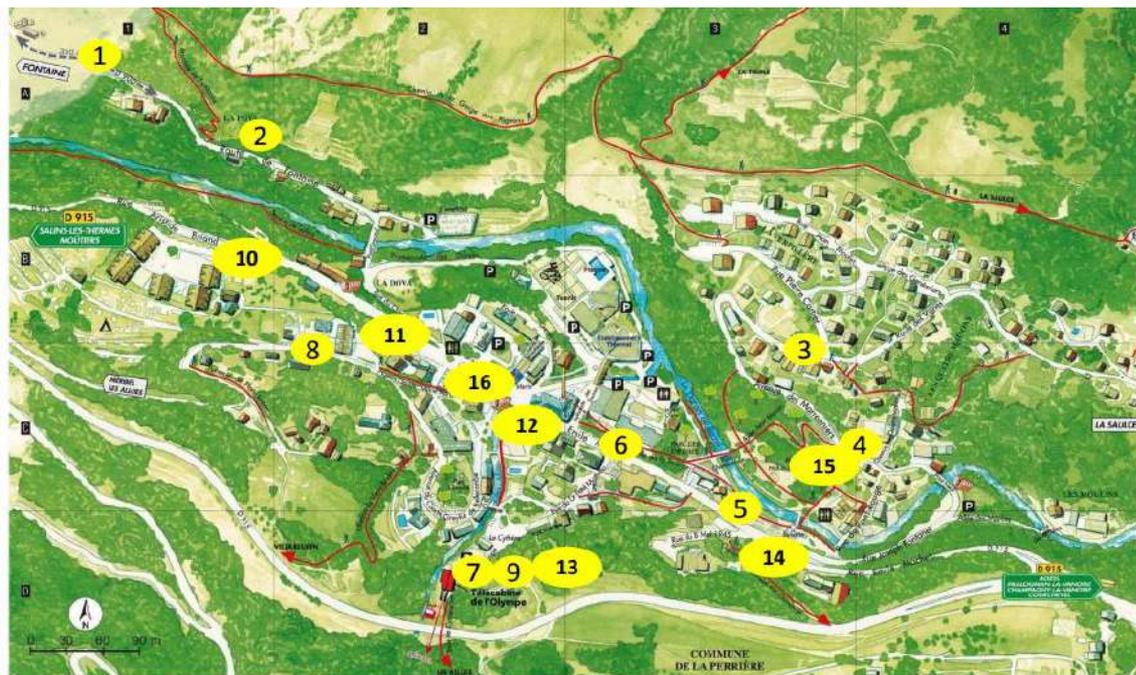
Par ailleurs, la commune est irriguée en hiver par un réseau de navettes intra station gratuite qui réalise une boucle entre les différents pôles générateurs et la télécabine de l'Olympe et permet ainsi de desservir hôtels et résidences.

La fréquence de cette navette est d'un passage tous les quarts d'heure approximativement sur 3 heures le matin (entre 8h00 et 11h) et 4 heures l'après midi (entre 15h00 à 18h45), en fonction de l'avancée dans la saison. Il est noté également que certains hôtels et résidences ont également leur propre navette privée.

Une navette nocturne fait 2 allers retours entre Brides et Méribel, le mardi soir, pour permettre aux résidents de profiter des services et animations de l'une ou l'autre des 2 stations.

La couverture théorique (en bas à droite) du territoire communal (courbe isochrone de 300 mètres autour des arrêts des navettes) est parfaite pour l'ensemble du centre-ville. Elle permet également de desservir le hameau de Fontaine. En revanche, le secteur du Chapitre, n'est que partiellement couvert, tandis que le hameau de la Saulce est hors couverture.

En saison thermale, une autre navette réalise une trentaine d'aller-retours quotidiens entre les établissements thermaux de Salins et ceux de Brides.





La commune est desservie par les lignes régulières T5 et T6 du réseau « Belle Savoie Express » du Département de la Savoie qui relie respectivement Moutiers à Courchevel et Moutiers à Pralognan. 3 arrêts sont sur Brides (Boulangerie, Office du Tourisme et Les Sybelles).

Lignes T5 Arrêts desservis	Durée depuis Brides (minutes)	Ligne T6 Arrêt desservis	Durée depuis Brides (minutes)
Moutiers	10 à 20	Moutiers	10 à 20
La Perrière	5	Salins	5 à 10
St Bon T.	15	Bozel	10 à 20
La Tania	30	Champagny	25 à 30
Le Praz 1300	35	Planay	35 à 50
Le Village 1550	45	Pralognan	45 à 65
Moriond 1650	50		
Courchevel 1850	60		

Ces lignes permettent notamment de relier Brides à la gare de Moutiers que ce soit en saison hivernale ou estivale, la plaçant alors à une dizaine à une vingtaine de minutes de la station thermale.

Elles permettent également aux résidents de Brides de se rendre en station, alternative à la voiture particulière, mais aussi à l'utilisation de la télécabine de l'Olympe.

En période estivale, a été mis en place une navette estivale Brides Méribel (partenariat entre les commune des Allues et de Brides les Bains, et, Méribel Alpina). Elle est en fonctionnement depuis 5 ans.

Gratuite, elle est assurée 6j/7 (hors samedi), sur les mois de Juillet et Aout, afin de relier les deux communes avec 5 rotations sur la journée. Accessible à tous, elle est équipée d'une remorque spéciale VVT.

Enfin, au regard du succès remportée par la navette Brides Méribel, une nouvelle navette a été mise en place depuis 2015 entre Brides et Courchevel, par la commune de St Bon Tarentaise sur les dimanches de Juillet et Aout (4 rotations, car de 60 places).



5. Les déplacements doux

Les déplacements à pied

Les cheminements piétons, ainsi que le confort des aménagements (largeurs), sont représentés graphiquement sur le document ci-contre.

Les fortes pentes du territoire communal contraignent les cheminements Nord-Sud.

Il est noté que la marche fait partie intégrante des activités d'amaigrissement pratiquées par les curistes.

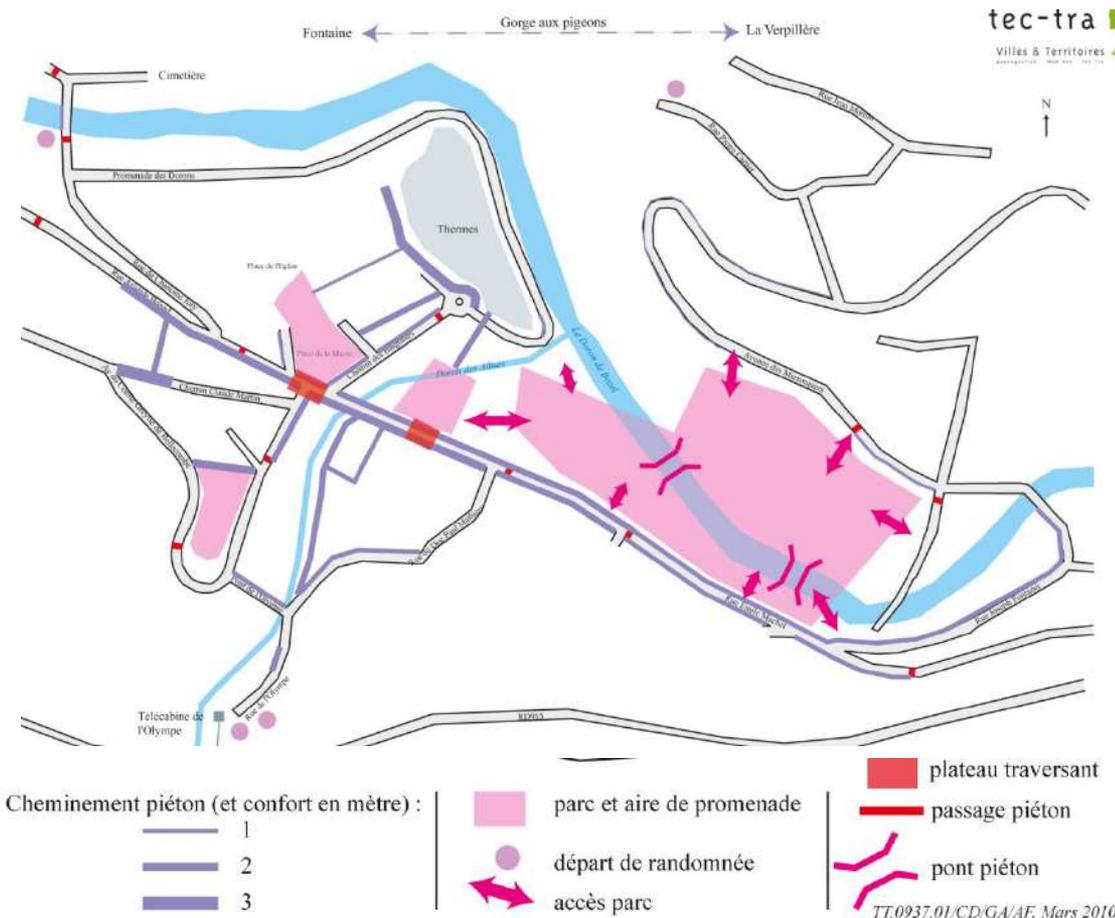
L'analyse du document fait ressortir la présence de parcs réservés aux piétons (parc des thermes, place Habib Bourguiba, parc Greyfié, place du Centenaire, ...).

Les voiries de la commune sont aménagées de manière hétérogène. Sur l'axe Briand-Machet les cheminements piétons sont aménagés des deux côtés de la voie, sur le tronçon central uniquement.

Les axes sécants de l'axe principal sont le plus souvent dépourvus d'aménagement de qualité, faute d'emprise publique suffisante.

Il est relevé plusieurs départs d'itinéraires de randonnées à proximité du centre-ville. Aucun n'est relié sans coupures aux cheminements piétons de la commune.

Le 3 août 2010, entre 14h et 18h, par beau temps, il a été relevé en moyenne, 965 traversées de piétons par heure entre les deux plateaux traversants.



Les déplacements en vélo

Peu de déplacements à vélos sont constatés. Il existe 3 emplacements : 5 rateliers au sol devant l'entrée des Thermes, 5 rateliers devant l'école et 5 rateliers sur l'espagnade du casino. Ils sont peu utilisés et on ne voit sur la commune essentiellement des VTT.

6. Le stationnement

Une première étude stationnement (inclue dans une étude plus vaste concernant les déplacements sur le territoire communal) a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du PLU en 2010. L'offre de stationnement publique a été relevée dans ce cadre, au mois de mars 2010 (document page suivante).

Une seconde étude a été réalisée en octobre 2014, afin de repreciser l'offre en stationnement sur le bourg (suite aux aménagements de voirie qu'il y a pu avoir sur l'axe Briand/Machet qui ont modifiés les capacités en stationnement) et afin d'aider la collectivité à bien calibrer et gérer le stationnement sur le centre de la commune au regard du projet de salle multi-activités du futur équipement de la Dova.

L'étude de 2010 réalisée évaluait une capacité de stationnement d'environ 570 places, à la fois sur le Centre Bourg et le secteur de la Verpillère. La cartographie suivante, outre la localisation de l'offre, représente également l'exploitation et la typologie de chaque place.

Dans le secteur central, 55 places étaient réservées au stationnement de courte durée, limitée à 1h30 (zone bleue).

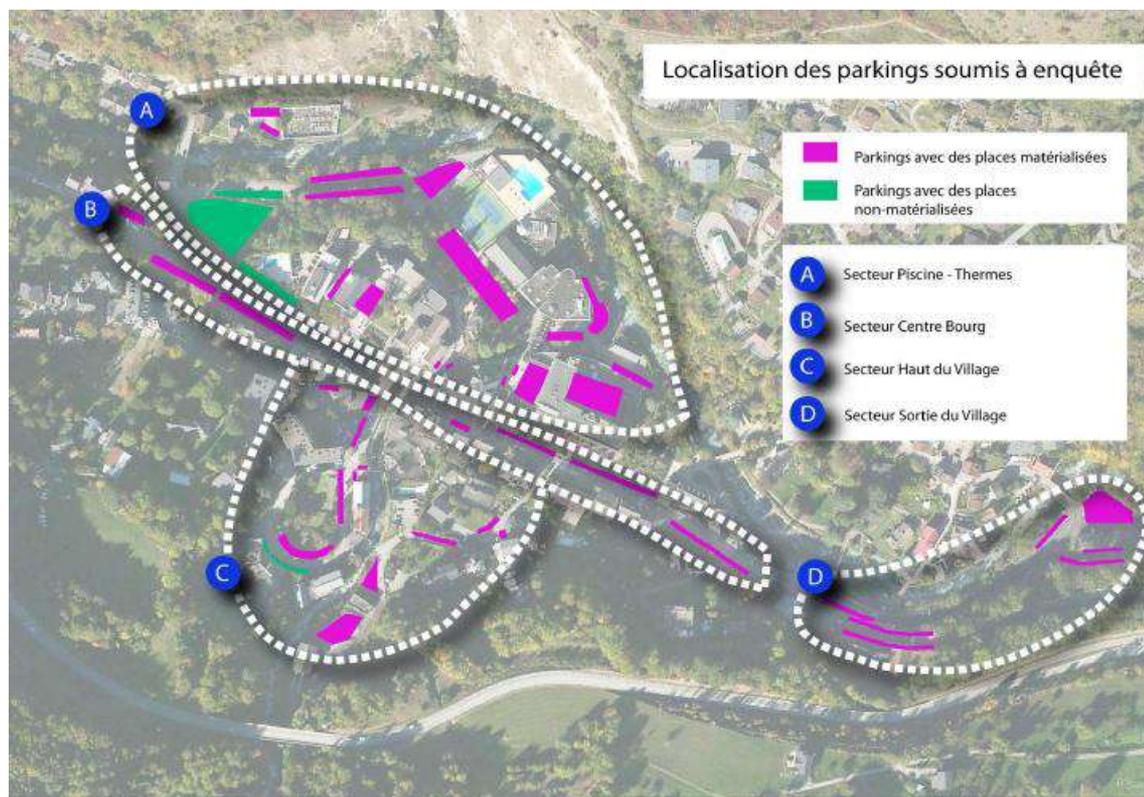
Il était également relevé 5 places réservées pour les taxis au droit de l'accès aux thermes, puis 10 places réservées aux personnes à mobilité réduite.

L'offre libre sur voirie était de 232 places. L'offre en parc couvert était de 112 places, tandis que l'offre en parc libre ouvert est de 107 places.

Enfin, 48 places étaient disponibles sur des espaces libres en friches.

L'étude réalisée en 2014 évalue l'offre à 611 places. En effet, quelques réaménagement de voirie ont été fait sur l'axe Briand / Machet. On comptabilise également la restructuration du site Beauséjour avec la construction des ateliers municipaux en 2010 qui intègrent une trentaine de places couvertes.

Globalement, en dehors du site beauséjour, la typologie des stationnements n'a pas évolué, tel que cartographié page suivante.



Source : Situation des stationnements - Inddigo 2014

BRIDES-LES-BAINS - PLU - PLAN LOCAL DE DEPLACEMENTS OFFRE PUBLIQUE DE STATIONNEMENT



Source : Typologie des stationnements sur Brides- Ville et Territoires 2010

En 2010, 3 enquêtes d'occupation du stationnement ont été menées sur l'offre publique de 9h à 18h :

- le samedi 27 février 2010, journée de chassé-croisé des vacances d'hiver
- le jeudi 25 mars 2010, jour de semaine sur une période de vacances où Brides cumule activités de ski et activités thermales
- le mardi 3 août 2010, également jour de semaine en période estivale

Les résultats à l'échelle du centre-ville sont représentés sur le graphique ci-dessous.

L'été, l'occupation est supérieure à l'hiver.

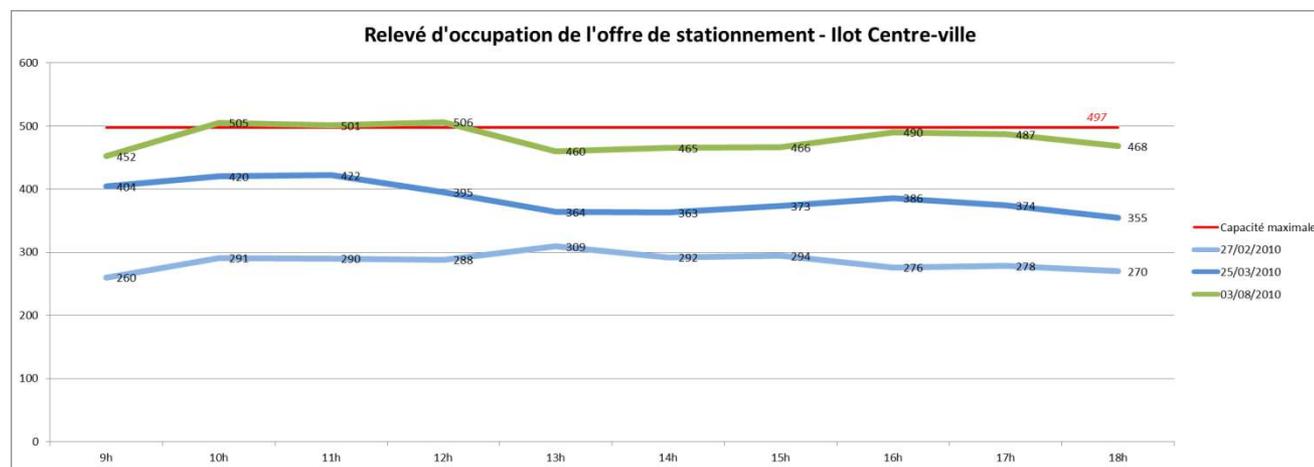
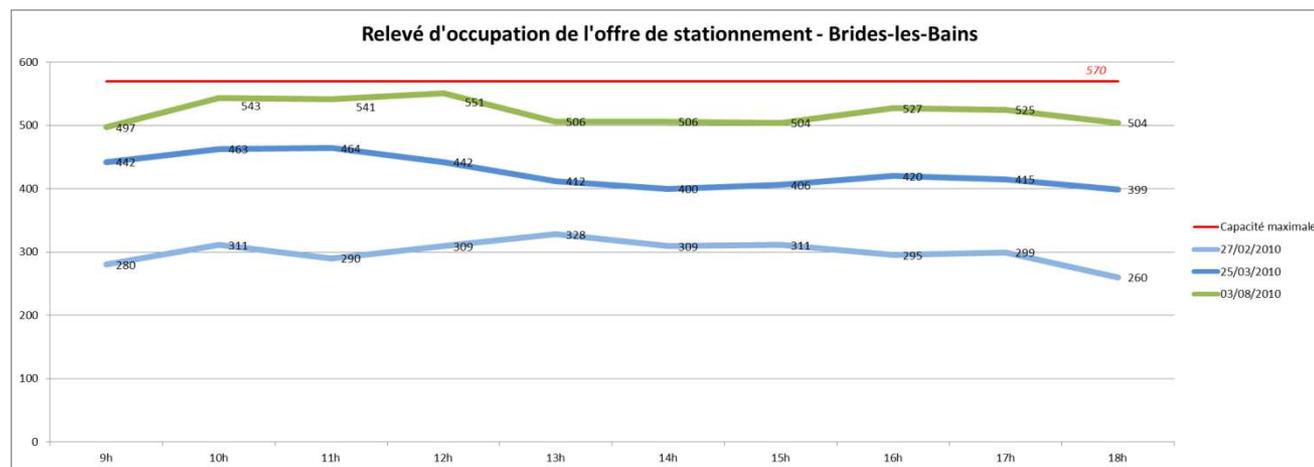
En hiver, les jours de semaine sont plus chargés que les samedis.

La capacité théorique globale de 570 places évaluées à l'époque n'est dépassée ni en hiver, ni en été. Toutefois, lorsque l'on se penche sur une analyse par secteur, on se rend compte effectivement qu'en période estivale, on est constamment proche de la saturation (ce qui implique que les véhicules tournent avant de pouvoir trouver une place), et on dépasse les capacités de stationnements notamment sur l'horaire 11h-13h.

De manière générale, ce pic d'occupation en fin de matinée, entre 11h et 13h suivant les jours est commun à toutes les périodes

En période hivernale, en 2010, la réserve de capacité est au minimum de 75 places dans le centre-ville (à 11h), puis de 25 places à la Verpillère (à 13h).

L'étude de 2014 a permis d'approfondir les capacités de stationnement ciblées sur le centre bourg, en période estivale, c'est-à-dire sur les lieux et périodes critiques en matière de stationnement. Les enquêtes ont été réalisées en Aout 2014, de 7 à 21h, avec 1 relevé par heure, afin d'exploiter deux indicateurs : le taux de rotation et le taux d'occupation des 611 places du bourg, comptabilisés en 2014, dont quelques unes (114 places) non matérialisées à proximité du secteur Dova.



- Secteur A piscine thermes

Capacité (291) :

- 260 places en stationnement libre
- 31 places en zone bleue

Le taux de rotation est faible (2,31 véh/j/pl)

Le taux d'occupation est globalement haut (80% en moyenne) avec des pointes entre 10 et 11h et 14 et 16h à plus de 90% et concerne essentiellement du stationnement longue durée et ventouse (ce qui s'explique par le statut de stationnement libre).

- Secteur B Centre Bourg

Capacité (58) :

- 37 places en stationnement libre
- 17 places en zone bleue
- 4 places réservés

Le taux de rotation est de 3,19 véh/j/pl

Le taux d'occupation est globalement haut (84% en moyenne) sur toute la journée, avec des pointes inférieures à 88%.

21% concernent du stationnement de moins de 2 heures et il y a peu de demande de plus de 4 heures. On a toutefois toujours les 20 % de stationnement ventouse.

- Secteur C Haut village

Capacité (68) :

- 62 places en stationnement libre
- 6 places en zone bleue / minute



Le taux de rotation est de 2,43 véh/j/pl. **Le taux d'occupation** est à saturation (101% en moyenne), au-delà de 100% entre 8 et 14h, avec des pointes jusqu'à 113% entre 10 et 11h.

Ces stationnements sont fortement utilisés par les résidents et employés, sur de la longue durée. Le stationnement ventouse y est important : 33 % de stationnement ventouse.

- Secteur D Sortie village

Capacité (81) :

- 81 places en stationnement libre

Le taux de rotation est de 2,41 véh/j/pl. **Le taux d'occupation** est globalement haut (87% en moyenne) sur toute la journée, avec des périodes de quasi saturation le matin entre 8 et 11 h.

Ces stationnements sont fortement utilisés par les résidents et employés, sur de la longue durée. Le stationnement ventouse y est important : 33 % de stationnement ventouse.

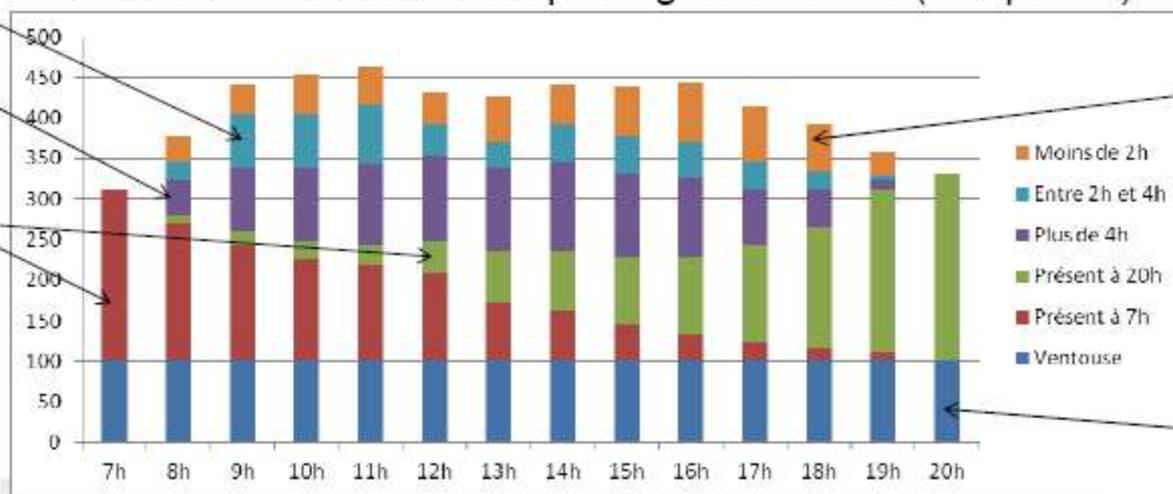
- Synthèse de l'étude de 2014

Stationnement des clients-visiteurs

Stationnement des employés venant sur le territoire

Stationnement des résidents « mobiles » + employés des thermes

Rotation sur l'ensemble des parking matérialisés (498 places)



Stationnement des clients-visiteurs et curistes

Stationnement des résidents fixes et touristes en séjour

- Taux de rotation global de 2,53 véh/j/place
- Peu de demande de courte durée (moins de 2h)

Type de stationnement	Taux de rotation
Libre en ouvrage (17%)	1.93
Libre en surface (74%)	2.18
Libre en zone bleue (9%)	5.18

- Les ¾ des poches de stationnement possèdent un taux d'occupation à la journée de plus de 80%
- Taux d'occupation moyen de 77% (pas énormément de marge de manœuvre)

Ce qui ressort de ces deux études est le fait que les parkings les moins utilisés sont les parkings Dova et du cimetière. Ce qui est également constaté, est l'absence de jalonnement ainsi que le manque de cheminements qualitatifs jusqu'au bourg qui inciteraient effectivement à déposer son véhicule sur ces parkings pour rejoindre ensuite le cœur du bourg. Le fait que les places ne soient pas matérialisées ne permet pas non plus de rentabiliser le stationnement.

Enfin, le stationnement des thermes en zone bleue a également tendance à être sous-utilisé du fait de son côtoiement à un parking non limité.

En ce qui concerne les besoins en stationnement qui seraient liés à la réalisation de l'équipement de la Dova, l'étude part de l'hypothèse que :

- 50% des personnes fréquentant l'équipement à l'occasion d'évènements, viendraient à pied (habitants ou vacanciers logeant sur Brides)
- les évènements majeurs se dérouleraient en soirée. En effet, en termes de stationnement, à partir de 19h, ne restent en véhicules stationnés qu'essentiellement les résidents fixes et touristes en séjour, ce qui laisse 150 places disponibles sur le parc existant actuel.

Il a été conclu que :

- Un parking de 90 places serait suffisant pour répondre à la demande de stationnement, et ce, avec possibilité d'utiliser des places libres existantes à proximité immédiate de l'équipement.
- Ces 90 places pourraient être réduites entre 50 et 60 places dans le cas de l'utilisation de places de stationnement libres existantes dans un périmètre un peu plus éloigné comme les parkings couverts des berges et du Casino. Dans ce cas, un jalonnement spécifique doit être mis en œuvre pour orienter les piétons, les utilisateurs et le public vers le site de la Dova.

A ce jour, la municipalité a prévu d'intégrer 65 places de stationnement dans le projet d'équipement de la Dova.



VUE DEPUIS LA RUE ARISTIDE BRIAND (3)



VUE DEPUIS LA RUE DU CHANOINE JOLY



7. Enquête commerces et services

Dans le cadre de l'étude de 2010, une enquête qualitative a été menée auprès des usagers des commerces et services. L'enquête a été effectuée le 3 août 2010. Les usagers ont été interrogés à la sortie des commerces ou des services de la commune.

Les résultats bruts sont représentés par les graphiques ci-après.

L'échantillon interrogé est de 248 personnes, dont 63% de femmes. Les plus de 40 ans représentent 68% des interrogés, et les moins de 25 : 4%.

62% des usagers interrogés effectuent le déplacement les menant aux commerces ou lieux de service à pied. La voiture est la deuxième réponse la plus citée, avec 31%.

Les automobilistes stationnent préférentiellement sur le domaine public : 72%.

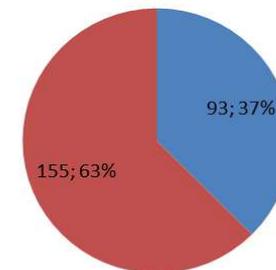
53% d'entre eux déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver une place de stationnement. La place de stationnement utilisée est bien dimensionnée pour 84% des usagers.

Les cheminements piétons sont jugés bons pour 77% des usagers.

La qualité des commerces et services, est jugée moyenne ou médiocre pour 37% de l'échantillon.

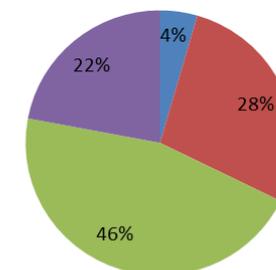
Genres des personnes interrogées

■ Homme ■ Femme

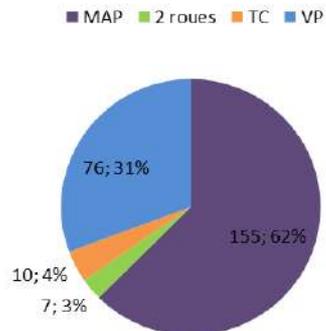


Âges des personnes interrogées

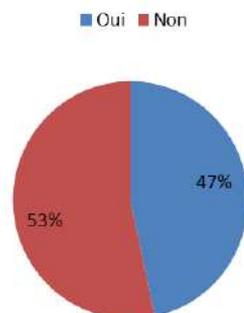
■ Moins de 25 ans ■ De 25 à 40 ans ■ De 40 à 60 ans ■ Plus de 60 ans



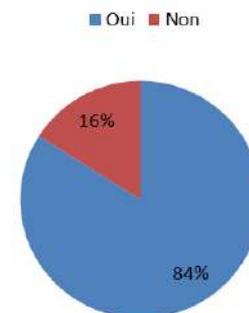
Modes de transport utilisé pour l'accès aux commerces et services



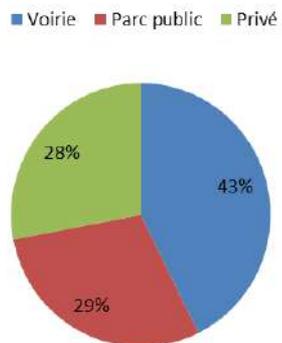
Automobilistes - Avez-vous trouvé une place de stationnement facilement ?



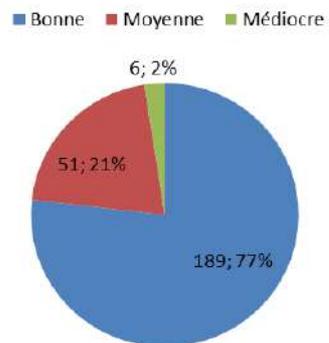
Automobilistes - Votre place de stationnement était-elle bien dimensionnée ?



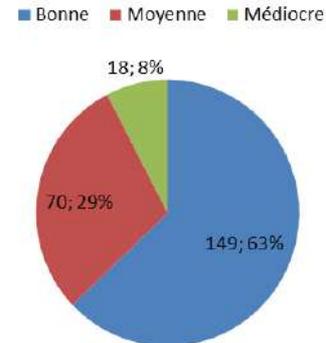
Nature du lieu de stationnement des automobilistes



Qualité des cheminements piétons



Qualité des commerces et services





8. Conclusions et enjeux

▪ En résumé :

Les pôles générateurs de déplacements « courants » (mairie, commerces, école, église,...) ainsi que ceux liés à cette activité de tourisme et de loisirs (télécabine, thermes, casino,...), sont concentrés autour de l'axe central, formé par les rues Aristide Briand et Emile Machet.

L'accès à la commune ne peut se faire que par le réseau routier. Le réseau de transport collectif ne dispose pas d'un niveau de service pouvant concurrencer les transports individuels motorisés pour accéder à la commune.

Le principal accès à la commune est le carrefour Ouest, entre la D915 et la rue Aristide Briand, il supporte 50% des entrées-sorties.

Les heures de pointe ont été mesurées le matin entre 9h15 et 10h15 et le soir entre 17h et 18h.

L'heure de pointe du soir est l'heure supportant les plus importantes charges de trafic. C'est l'heure critique.

A cette heure il est relevé 435 u.v.*/h. sur l'axe le plus chargé du centre-ville : la rue Aristide Briand, au droit de la Place du Centenaire. L'analyse des flux montre que sur cet axe, les mouvements tout-droit sont toujours les plus importants. Cela laisse supposer qu'un certain nombre d'usagers emprunte l'accès Ouest pour se rendre dans l'Est de la commune (La Verpillère, La Saulce) en transitant par le centre-ville.

L'analyse de l'enquête commerce-service à mis en évidence le rôle prépondérant de la marche à pied pour l'accès aux différents pôles générateurs. La concentration des pôles générateurs de déplacements et des lieux d'hébergement induit l'usage quasi systématique de la marche à pied pour les déplacements internes au centre-ville. L'aménagement des cheminements piétons est hétérogène suivant les secteurs et les voiries. Le secteur central (Place du Centenaire), n'est pas un aménagement de manière qualitative et pérenne, pour accueillir les flux piétons qu'il supporte.

En synthèse, il est mis en évidence un conflit d'usage sur l'axe central où se situe l'ensemble des pôles générateurs, qui génère d'important flux piétons et ou transit plus de 400 u.v. par heure. Il est également souligné la possibilité, sans dégrader le niveau de service des déplacements en T.I.M. , d'accéder à l'ensemble des pôles générateurs sans transiter par le tronçon central de l'axe Briand-Machet.

Le réseau n'est jamais saturé du point de vue de la capacité utilisée théorique des carrefours.

En période hivernale, il est relevé les difficultés d'accès à la télécabine de l'Olympe et les conflits entre les navettes (privées et publiques), les automobilistes en recherche de stationnement ou venus faire de la dépose minute et les piétons cheminant sur la chaussée.

En été l'offre et l'occupation de stationnement est de 497 places publiques dans le centre-ville, peut être proche de la saturation et les usagers éprouvent des difficultés pour trouver une place de stationnement.

*u.v. : unité de véhicules

* TIM : Transports Individuels Motorisés

▪ Les principaux enjeux

Voici les principaux enjeux mis en évidence du point de vue de l'ingénierie des transports :

- Permettre l'accessibilité à tous les modes de transports aux commerces, services, activités et lieux d'hébergement, pour les habitants et les touristes.
- Développer en réseau les liaisons modes doux entre Brides-les-Bains et les autres pôles touristiques de la vallée.
- Répondre aux besoins de stationnement sans encourager l'usage excessif de l'automobile.
- Améliorer quantitativement et qualitativement les cheminements piétons entre tous les pôles générateurs de déplacements, y compris la montée de l'Olympe.
- Evoluer de l'image de « village-rue » au profit du développement d'une centralité « cœur de village ».
- Améliorer la sécurité de tous les usagers en diminuant les conflits d'usages, principalement sur l'axe central.
- Encourager l'usage des itinéraires alternatifs à la Place du Centenaire pour l'accès aux lieux de stationnement des T.I.M. (*Transports Individuels Motorisés*)

▪ Les projets à venir à prendre en compte

Les principaux projets à prendre en compte, prévus en 2010, pouvant impacter sur les flux, les réseaux et la demande de stationnement sont :

L'équipement de la Dova :

- La suppression de places de stationnement sur le site de la construction.
- La création d'un parking à l'intérieur du bâtiment (prévu pour environ 65 places)

Requalification de la traversée du centre-ville (projet Sogréah) :

- Le bilan des places à supprimer et à créer (le projet de 2010 prévoyait une suppression de 40 places de stationnement sur la rue Aristide Briand).

Bilan :

- Quelques nouvelles places de stationnement devraient voir le jour mais l'augmentation reste limitée
- Accroissement des flux routiers en accès et piétons dans le centre-ville.

▪ Deux concepts dans le cadre d'un nouveau plan de déplacements

Dans le cadre du PLU, et au regard de l'accessibilité de la commune, il est proposé comme élément fixe de répondre à la demande de stationnement dans le périmètre du centre-ville et de proposer deux scénarios de réflexion :

Concept 1 : mesures incitatives

Mise en place de mesures incitatives telles que le jalonnement et l'aménagement des voiries. Concernant le jalonnement, des mesures peuvent être prises sur la RD915 et l'axe Briand-Machet, pour favoriser l'emprunt des itinéraires évitant la Place du Centenaire par les usagers T.I.M.

Ce concept à l'avantage de ne pas bouleverser le fonctionnement actuel et les habitudes des usagers. En revanche il ne permettra pas d'amélioration significative allant dans le sens des objectifs visés.

Concept 2 : réorganisation des circulations et réaffectation de l'espace public

Le diagnostic a mis en évidence la possibilité d'accéder à l'ensemble des secteurs et pôles générateurs en diminuant/supprimant les circulations T.I.M. au droit de la place du Centenaire. Ce concept vise une redistribution des espaces publics au profit, de la sécurité de tous les usagers, de l'amélioration des cheminements piétons et du cadre de vie des usagers du centre-ville.

Ce concept à l'avantage permettre d'atteindre les objectifs mais impose de modifier certains usages de la voirie. Pour autant il ne doit pas réduire l'accessibilité du centre-ville pour les T.I.M.

PLAN DE DEPLACEMENTS ET DE STATIONNEMENT DE BRIDES LES BAINS CONCEPT 2

Organisation des circulations :

-  Double sens
-  Sens unique
-  fonction du projet Den Hengst

Espace piétonnier :

-  Actuel
-  Etendu

Principes :

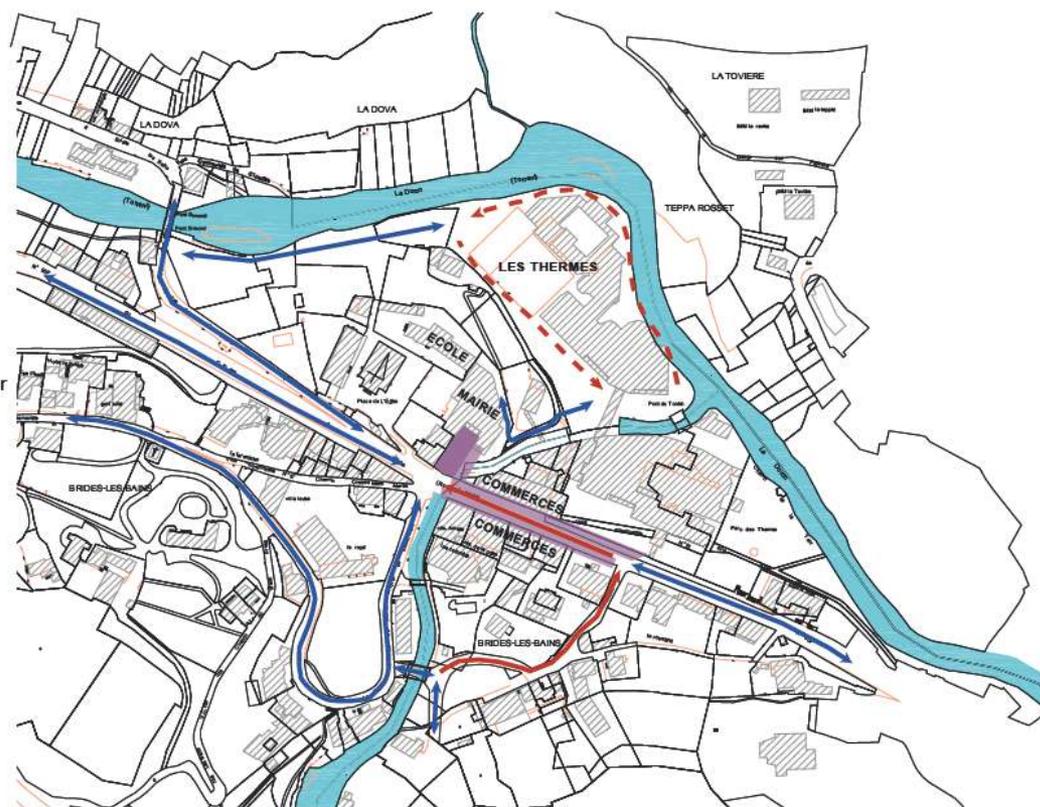
- Reprise du jalonnement sur tous les carrefours (accès et internes), pour inciter l'usager à emprunter la D915 pour accéder à l'Est de la commune.
- Maintien de l'organisation actuelle des circulations aux accès.
- Suppression du carrefour Aristide Briand - Rue des Thermes. L'accès aux thermes, aux services techniques et aux parcs de stationnement en ouvrage s'effectue depuis la promenades des Dorons.
- Passage en sens unique Est-Ouest de la partie Ouest de la rue Emile Machet
- Inversion du sens unique de le rue du docteur Mathieu

Avantages :

- Accroissement significatif de l'espace piétonnier.
- Possibilité de développement des terrasses.
- Minimisation des conflits VL-VL dans le centre-ville.

Inconvénients :

- Maintien de la coupure actuelle de la rue Emile Machet dans le secteur centre.
- Modification des habitudes





Deuxième partie : Etat initial de l'environnement



1. Configuration du territoire

La commune de Brides-les-Bains se trouve en partie aval et encaissée de la vallée du Doron de Bozel, à 6 km de Moutiers à l'aval et 7 km de Bozel à l'amont.

Son territoire exigu d'une surface de 263 hectares se développe sur 3,8 km le long du Doron de Bozel, sur 800 m de large en moyenne. Il s'étage de 550 m d'altitude à 950 m sur le versant adret où se trouve les seules terres agricoles, autour du hameau de la Saulce et à 1020 m au niveau des Rochers de la Corbassière, sur le versant ubac.

La commune est située au pied du domaine skiable formé par les stations de Courchevel et de Méribel, et reste très proche d'autres plus récentes : les Menuires et la Plagne.



Le territoire de Brides sur fond de carte IGN

2. Climatologie

Les caractéristiques du climat local

La Tarentaise bénéficie d'un climat plutôt sec et bien ensoleillé qui se caractérise par des hivers froids et enneigés et des étés chauds, à tendance orageuse. Le climat est de type tempéré à tendance continentale. Les données météorologiques locales montrent des variations selon l'exposition et la localisation géographique.

Les précipitations

La hauteur moyenne des précipitations représente à Brides les Bains (600 m d'altitude), un total annuel de 859,9 mm d'eau réparti sur 160 jours dans l'année, dont 55,5 avec des pluies supérieures à 10 mm.

A titre de comparaison, Moutiers (480 m) reçoit 950,7 mm.

Brides les Bains connaît en moyenne 21,2 jours par an de chute de neige, qui tient au sol en moyenne 48,7 jours.

L'épaisseur de neige maximale mesurée à Brides s'élève à 120 cm dans l'hiver 80/81, année pendant laquelle la neige est restée au sol pendant 112 jours.

La hauteur maximale de pluie à Brides est de 97,8 mm enregistrée en 24 heures en février 1990. (102,4 mm à Moutiers). Ces histogrammes montrent des précipitations distribuées au long de l'année avec d'assez faibles variations saisonnières, la moyenne des précipitations mensuelles se situant autour de 71 mm. A noter que le minimum des précipitations se produit au mois d'avril.

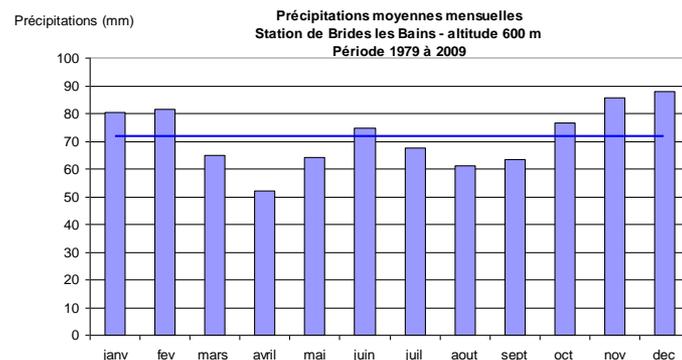
Les températures

La station météorologique la plus proche de Brides, équivalente en terme d'altitude, est celle de Moutiers (480 m). Les températures moyennes mensuelles varient de 1,1°C en janvier à 20,4°C en juillet. La moyenne annuelle est de 10,7°C. On dénombre en moyenne 86 j de jours par an pendant lesquels la température était négative, dont 20 jours par an de gel plus sévère, où la température a été inférieure à -5°C.

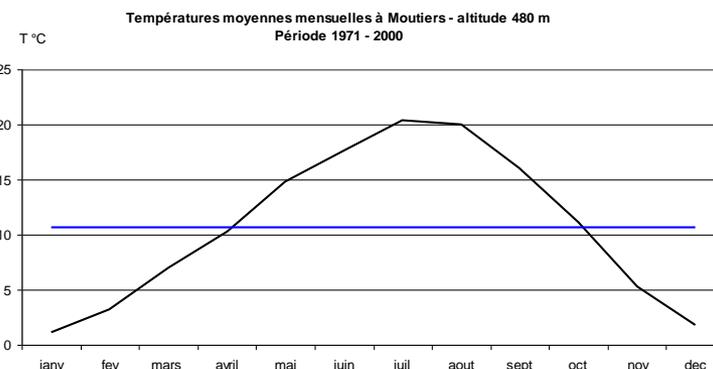
Le nombre de jours chauds (T max > 25 °C) s'élève à 71 jours dans l'année, avec un record en 1945 à 42°C.

Les expositions

Le versant exposés au nord, plus froids et humide, est recouvert de forêt. La neige tient donc plus longtemps sur ce versant. Du point de vue des usages, on notera que le télécabine accessible par la montée de l'Olympe est peu ensoleillé et que le versant Nord a été logiquement moins urbanisé, également compte tenu des masques solaires et du passage de la RD 90.



				Episodes les plus longs
Epaisseur remarquables depuis 1979	01/01/80	67 cm	Hiver 79/80	65 j
	21/01/81	120 cm	Hiver 80/81	112 j
	07/02/83	55 cm	Hiver 83/84	82 j
	04/03/84	57 cm		
	26/01/86	55 cm		
	27/12/86	46 cm	Hiver 86/87	74 j
	22/12/91	54 cm	Hiver 90/91	69 j
	22/01/95	53 cm		
	10/02/99	80 cm		
	Epaisseurs maximales de 5 hivers	2004/2005	15 cm	
2005/2006		15 cm		
2006/2007		15 cm		
2007/2008		35 cm		
2008/2009		22 cm		





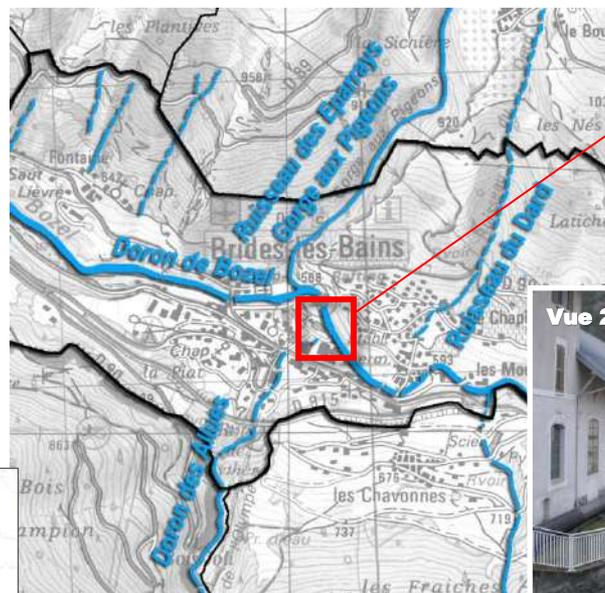
3. Le réseau hydrographique

La commune est traversée sur sa longueur par le **doron de Bozel**, cours d'eau prend sa source dans le massif de la Vanoise, alimenté par le Doron de Champagny et de Pralognon.

Son affluent principal, le **doron des Allues**, rejoint le doron de Bozel au cœur de Brides sur une grande partie urbanisée du territoire, sur sa rive gauche.

Le doron de Bozel reçoit également sur le territoire de Brides une série d'affluents dont deux importants sur la rive droite : le ruisseau des **Eparays**, qui s'écoule dans la gorge aux Pigeons, et le **ruisseau du Dard**.

Le Doron de Bozel reçoit à l'aval de Brides le doron de Belleville, avant de rejoindre l'Isère à Moutiers.



La confluence des Dorons de Bozel et des Allues



Vue 2

Dorons des Allues



Vue 1

Le doron de Bozel



Vue 3

Le doron des Allues

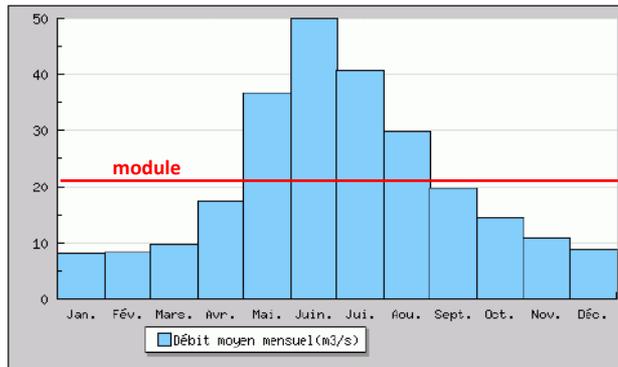


Le Doron de Bozel

Le débit moyen du Doron de Bozel (ou module) calculé à Moutiers, se monte à 21,3 m³/s pour une surface de bassin de 668 km².

La rivière présente des fluctuations saisonnières de débit typiques d'un régime nival, avec des hautes eaux de printemps-été dues à la fonte des neiges et portant le débit mensuel maximum en juin de 50 m³, et un long étiage d'automne-hiver, de novembre à mars, entraînant une baisse du débit moyen mensuel jusqu'à 8,1 m³ au mois de janvier.

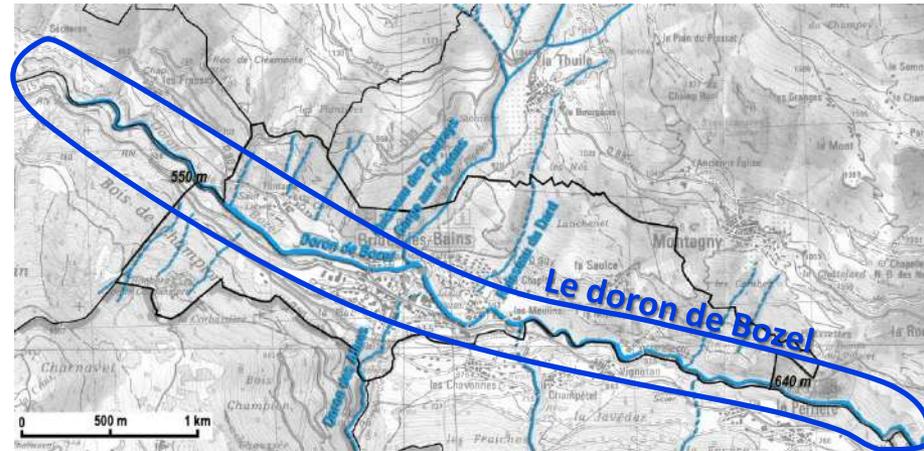
Le débit d'étiage QMNA5 est de 5,7 m³/s.



Les crues peuvent être très importantes : les crues biennales et quinquennales atteignent respectivement 98 et 105 m³/s. La crue décennale instantanée est de 121 m³/s ; les crues 20 et 50 n'ont pas été calculés ; par contre, le débit maximal enregistré à Moutiers est de 142 m³ par seconde.

« Dans la traversée de Brides, le torrent présente un cours totalement artificiel, mais qui n'a pas été trop bétonné et contracté, laissant ainsi des espaces de liberté en cas de crue centennale. Sur le reste de sont cours, le lit est très encaissé après le pont Simond (gorges dans le calcaires) et guère plus large en amont du pont de la Saulce. Des zones de débordements potentiels existent aux moulins et vers la centrale électrique de Vignotant. »

source : rapport de présentation PPRn



Basses eaux (loi de Galton - septembre à août) - données calculées sur 77 ans

Fréquence	VCN3 (m³/s)	VCN10 (m³/s)	QMNA (m³/s)
Biennale	6.000 [5.600;6.400]	6.200 [5.800;6.700]	6.900 [6.500;7.400]
Quinquennale sèche	4.900 [4.500;5.300]	5.200 [4.700;5.600]	5.700 [5.300;6.100]
Moyenne	6.170	6.400	7.070
Ecart Type	1.380	1.390	1.570

Crues (loi de Gumbel - janvier à décembre) - données calculées sur 74 ans

Fréquence	QJ (m³/s)	QIX (m³/s)
Xc	65.000	72.300
Gradex	22.000	23.700
Biennale	73.00 [68.00;80.00]	81.00 [75.00;89.00]
Quinquennale	98.00 [90.00;110.0]	110.0 [99.00;120.0]
Décennale	110.0 [100.0;130.0]	130.0 [110.0;150.0]
Vicennale	130.0 [120.0;150.0]	140.0 [130.0;170.0]
Cinquantiennale	150.0 [130.0;180.0]	160.0 [150.0;200.0]
Centennale	Non calculée	Non calculée

Maximums connus (par la banque HYDRO)

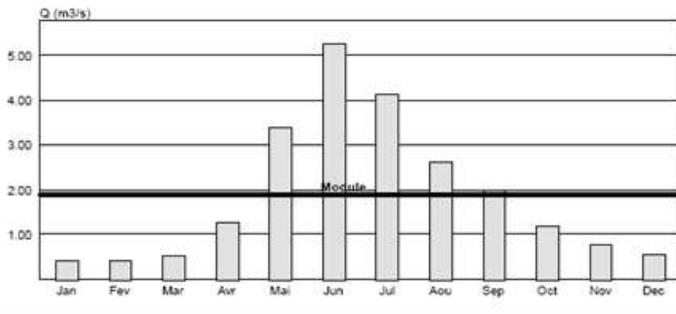
Débit instantané maximal (m³/s)	150.0	1/07/1964 00:00
Hauteur maximale instantanée (cm) *		!!
Débit journalier maximal (m³/s)	142.0	25/06/1910

* la synthèse étant effectuée sur la chronique complète de données (station ET stations antérieures comprises s'il en existe), la hauteur maximale connue peut provenir d'une station antérieure

Le Doron des Allues présente les mêmes fluctuations saisonnières de débit que le Doron de Bozel.

Le débit mensuel moyen au niveau de 3,4 à 5,25 m³ de mai à juillet août inclus (avec un maximum en juin), et un long étiage de fin d'automne-hiver, de novembre à mars, entraînant une baisse du débit moyen mensuel jusqu'à 0,4 m³ au mois de février. Le débit d'étiage QMNA5 est de 0,278 m³/s.

Le débit moyen annuel du Doron des Allues calculé sur 13 ans au Raffort (Méribel les Allues) se monte à 1,88 m³/s pour une surface de bassin de 65 km².



Les débits concernant les crues ne sont pas disponibles.

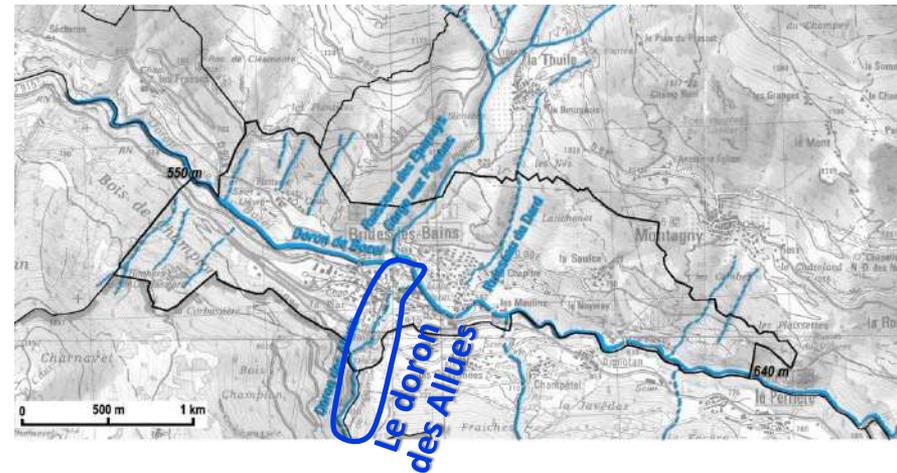
Les débits courants qui transitent dans le lit mineur sont totalement artificiels, EDF prélevant une partie des eaux en amont de Méribel les Allues.

Le lit du Doron a été réduit de moitié lors des travaux de construction du télécabine pour les jeux olympiques de 1992, avec le passage sous le CD 915 qui laissaient craindre des débordements possibles en cas de crue. La crue centennale est mal connue, entre 71 et 110 m³/s.

Des travaux ont été entrepris sur le Doron pour se prémunir des risques.

Autres ruisseaux :

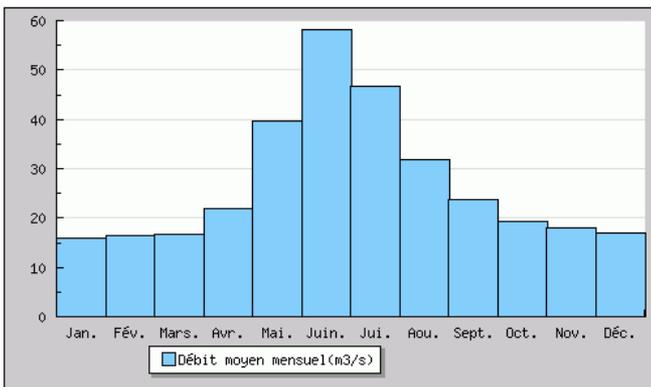
- Le ruisseau de la Saulce (ou de Montagny), présent un débit de 2 à 3 l/s. Il réceptionne les eaux du canal de la Mine (environ 1,5 l/s, qui traverse le village de la Saulce.
- La gorge aux Pigeons (ruisseau de l'Epargnay) (environ 60 l/s de module pour 2 km².
- Le ruisseau du Dard. Il réceptionne les eaux du canal de la Mine qui traverse le village de la Saulce.



L'Isère :

Le doron de Bozel fait partie du bassin versant de l'Isère dans laquelle il se jette environ 8 km à l'aval.

Le volume d'eau apporté par le Doron de Bozel, grossi par le doron de Belleville à son confluent, est presque égal à celui de l'Isère à ce niveau (environ 27 m³/s), lequel voit donc son débit presque doubler et passer à 47 m³/s, avec un débit d'étiage de 10 m³/s.



Brides les Bains est située dans le périmètre du contrat rivière Isère-Tarentaise.

Contrat de bassin versant Isère en Tarentaise 2009 – 2015 :

Le Contrat de Bassin Versant est le programme opérationnel d'actions (travaux, mesures de gestion, études...), visant à améliorer la qualité de l'eau et celles des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides, ...).

Les travaux et autres actions proposées pourront alors être engagées sur la période 2010-2014.

La gestion des boisements riverains et du bois mort s'organise au niveau cantonal à travers le SIVOM de Moûtiers.

Volet B1 : gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques

Opération B1-1 : Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques

Opération B1-2 : Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides

Opération B1-3 : Intégrer la gestion des espèces faunistiques et floristiques dans les politiques de gestion de l'eau

La qualité des eaux :

L'Isère est en qualité écologique médiocre et en mauvaise état chimique à l'aval Doron de Bozel jusqu'à l'Arly (1) alors son état chimique est bon à l'amont de sa confluence (2).

Le doron de Bozel présentait en 2009 un mauvais état écologique en partie aval.

Sa qualité chimique est indéterminée (3), comme le doron de Belleville (5). Si la qualité chimique du doron de Bozel n'est pas connue, certains paramètres mesurés à la station de Brides montre une qualité de très bonne à moyen : très bon niveau pour la température, bon pour l'oxygène et l'acidification, et moyen pour le niveau de nutriment (valeur 2006 et 2007). Par ailleurs, la cartographie du SDAGE montre une bonne qualité chimique du Doron de Bozel à l'aval de leur confluence.

L'état écologique du Doron des Allues (4) est qualifié de médiocre mais ses eaux sont de bonne qualité chimique, pour 2009.

N°	MASSE D'EAU	STATUT	ÉTAT ÉCOLOGIQUE				ÉTAT CHIMIQUE				
			ÉTAT	NC	NR	OBJ.	ÉTAT	OBJ.			
FRDR364a	Isère du Doron de Bozel à l'Arly	MEFM	MED	3	2007	FT/CDr	hydrologique/ichtyofaune/continuité/ond. morpholog.	2009	2021	FT	Autres polluants
FRDR367a	L'Isère de la confluence avec le Versoyen au barrage EDF de Centron	MEFM	MAUV	1	2007	FT/CDr	hydrologique/ichtyofaune/continuité/ond. morpholog.	?	2015		
FRDR367b	L'Isère du barrage EDF de Centron à la confluence avec le Doron de Bozel	MEFM	MED	3	2001	FT/CDr	hydrologique/ichtyofaune/continuité/ond. morpholog.	BE	2015		
FRDR368a	Le Doron de Bozel et le doron de Champagny de leurs sources jusqu'à leur confluence	MEN	MOY	2	2001	FT/CDr	hydrologique/ichtyofaune/continuité/ond. morpholog.	BE	2015		
FRDR368b	Le Doron de Bozel (aval de la confluence avec le Doron de Champagny)	MEFM	MAUV	1	2001	FT/CDr	hydrologique/ichtyofaune/continuité/ond. morpholog.	?	2015		
FRDR368c	Le Doron des Allues	MEFM	MED	1	2001	FT/CDr	hydrologique/ichtyofaune/continuité/ond. morpholog.	BE	2015		
FRDR368d	Le Doron de Belleville	MEN	MOY	1	2001	FT/CDr	hydrologique/ichtyofaune/continuité	?	2015		

Extrait de la fiche de la station 06132880 Doron de Bozel à Brides les Bains

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments	Acidification	Salinité
2007	BE	TBE	MOY ⚡	BE	Ind
2006	BE	TBE	MOY ⚡	BE	Ind

4. Géomorphologie du territoire, Hydrographie

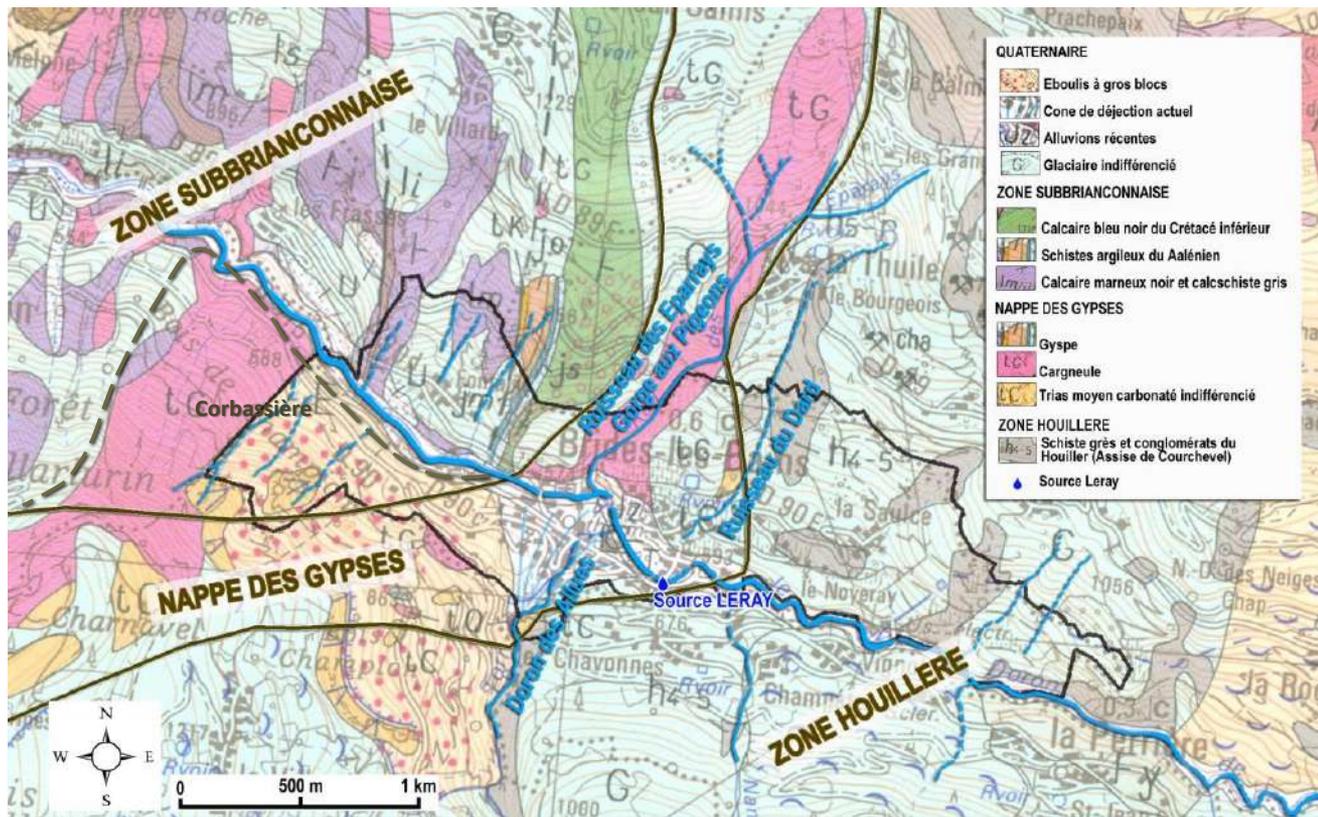
La commune se trouve dans une région caractérisée par une grande complexité structurale et exactement au contact de deux grandes unités structurales :

- **la zone sub-briançonnaise** au Nord Ouest. Elle est constituée de schistes, calcshistes et calcaires marneux, au sein desquels certaines écailles sont injectées de gypses et cargneules (versant de Corbassière)
- **la zone houillère ou briançonnaise**, (Assises de Tarentaise), dans la partie Est du territoire. Il s'agit d'une épaisse série de 500 à 900 m représentés ici par des schistes noirs, des grès fins avec quelques bancs de conglomérats.

- **La partie centrale de Brides** s'inscrit donc dans cette zone de chevauchement, accident alpin majeur orienté sensiblement NE-SO, représentée par **les gypses** associés plus à l'Ouest à des cargneules.

L'ensemble de ces formations sont le plus souvent masquées par des terrains quaternaires :

- des dépôts glaciaires plaqués sur le versant Sud
- des alluvions récentes en fond de vallées, le cône de déjection édifié par le Doron des Allues et les éboulis sur le versant de la rive gauche.



Carte schématique sur fond de carte géologique du BRGM



5. Hydrogéologie

Du point de vue hydrogéologique, la couverture quaternaire présente une perméabilité très hétérogène selon la nature de la matrice.

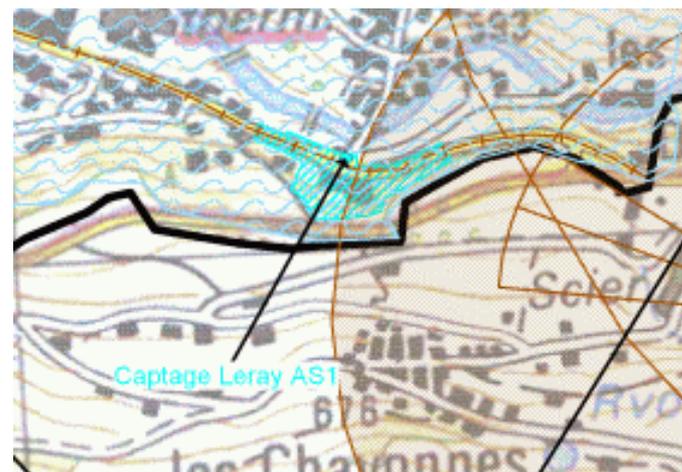
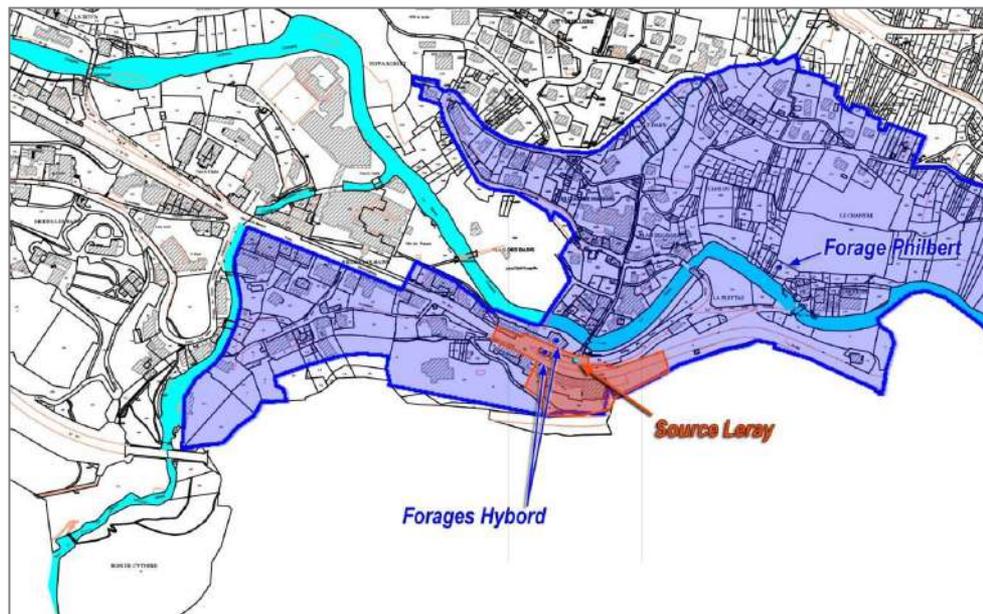
Elle ne constitue pas de réservoir aquifère intéressant comme une véritable ressource en eau potable. De petites émergences diffuses apparaissent à la faveur de niveaux plus limoneux et contribuent à l'instabilité du versant, notamment sur le versant de la Saulce.

le substratum rocheux (schiste noirs et grès fins) au contact de la nappe des gypses présente une perméabilité en grand d'origine fissurale.

Les sources thermales de Brides émergent à l'endroit où le torrent fait un coude, proche du contact entre les quartzites, les calcaires dolomitiques du Trias et le houiller. La remontée des eaux s'effectue dans une zone très fracturée.

- La source Leray est captée dans le talus en contrebas de la route de la Saulce, à quelques mètres de la bifurcation avec la route principale, en rive gauche du Doron. Cette source joue un rôle diurétiques et déchlorurant car hypo-minéralisée et sa teneur calcique est faible. Sa température varie entre 10 et 16 °C.

La commune prélève la totalité de son débit d'étiage de 2,5 l/s soit 22 m³/j. Cette source fait l'objet d'une servitude d'utilité publique, avec un périmètre de protection - Les deux forages d'eaux thermales d'Hybord Sud (situé à l'entrée du garage actuel) et celui de Philbert (dont la source est située dans le parc thermal public). Ces sources bénéficient d'un périmètre de protection sanitaire dans lequel tous les travaux importants doivent faire l'objet d'un avis d'un hydrogéologue agréé.



AS1 Servitudes attachées à la protection des eaux potables

La commune possède un Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn), approuvé le 30 avril 2008. Les phénomènes naturels pris en compte sont les suivants :

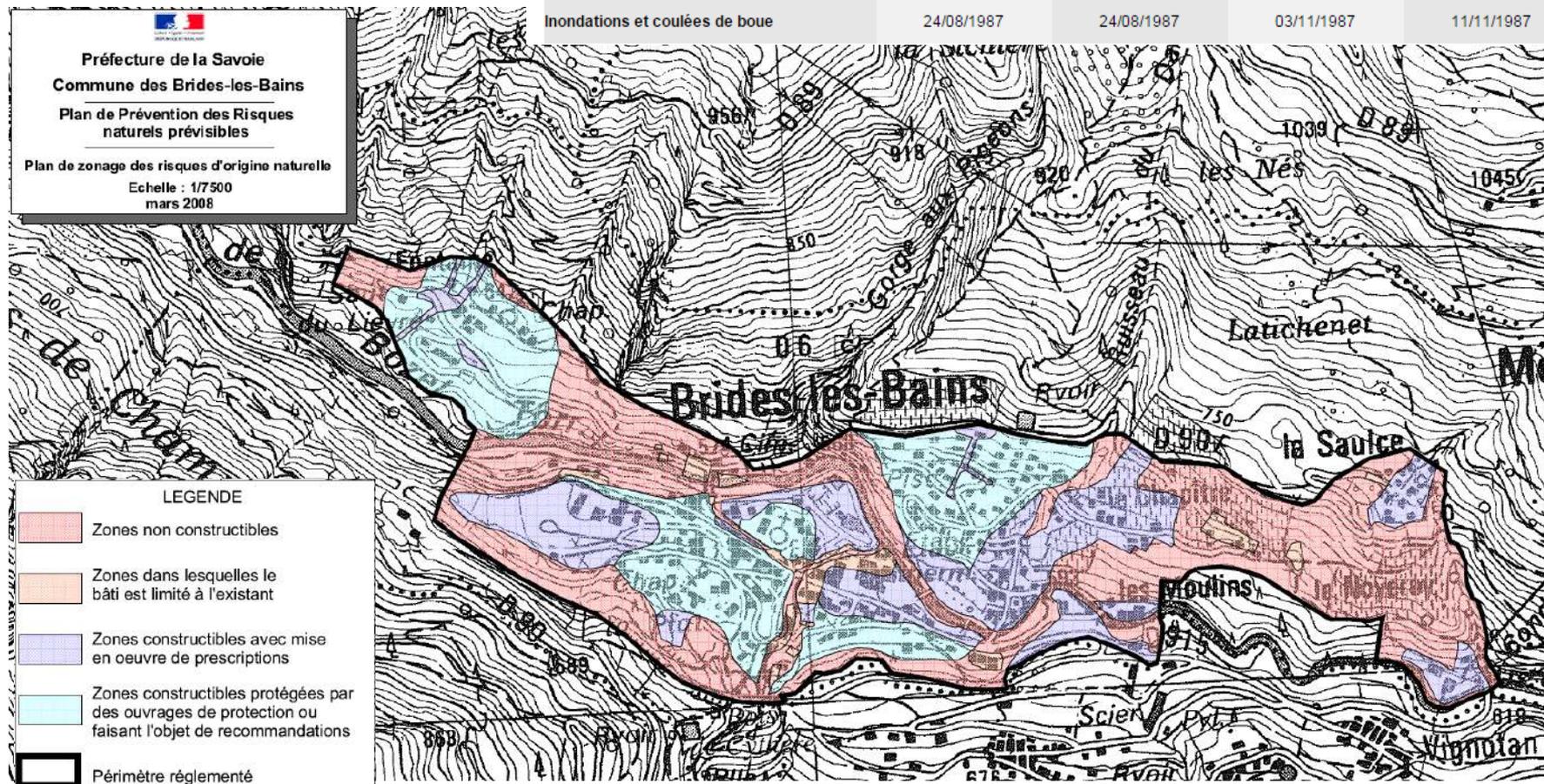
- crues des torrents et rivières torrentielles
- glissements de terrain
- chutes de pierre et blocs
- Effondrements / suffosion

Risques

- Inondation
- Mouvement de terrain
- Séisme Zone de sismicité: 3

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations et coulées de boue	01/07/1987	01/07/1987	27/09/1987	09/10/1987
Inondations et coulées de boue	24/08/1987	24/08/1987	03/11/1987	11/11/1987





1. Les crues des torrents et rivières torrentielles

Les crues du Doron de Bozel :

Les zones préférentielles de débordements du Doron se situent au niveau des Thermes et de la piscine. Cette portion du chenal a été entièrement modifiée en 1985 (suppression de l'île Robinson, enrochements). Deux seuils construits en amont et aval du coude ont rehaussée la ligne d'eau et un atterrissement s'est constitué depuis. La crue de 2000 n'a pas entraîné de problèmes majeurs et les digues ont résisté.

L'état des digues est satisfaisant sur toute la partie urbanisée mais aucune étude n'a été réalisée pour évaluer leur résistance face à une crue centennale.

Sur le reste de son cours, le lit est très encaissé dans des gorges calcaires après le pont Simond et guère plus large en amont du pont de la Saulce. Des zones de débordements potentiels existent aux Moulins et vers la centrale électrique de Vignotan. Les villas du Clos du Chapitre, construites au bord du Doron, pourraient être inondées, par débordement, plus par affouillement des berges.

Les crues du Doron des Allues :

Les débits qui transitent dans le lit mineur sont totalement artificiels, EDF prélevant une partie des eaux en amont de Méribel. Lors des JO de 1992, le lit du Doron a été réduit de moitié et les enrochements directement relevés dans le lit mineur. Ceux installés en protection de la gare de la télécabine notamment sont en mauvais état et n'assurent plus la sécurité du bâtiment.

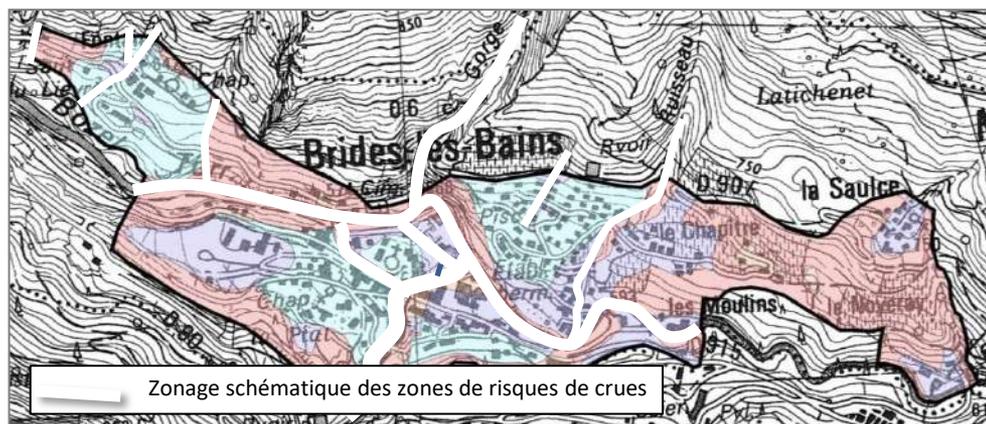
Les travaux sur le Doron des Allues permettront à termes (Modification du pont sur la RD 915, réfection de berges) de calibrer le lit du Doron pour une crue centennale.



La confluence des Dorons des Allues dans le Bozel

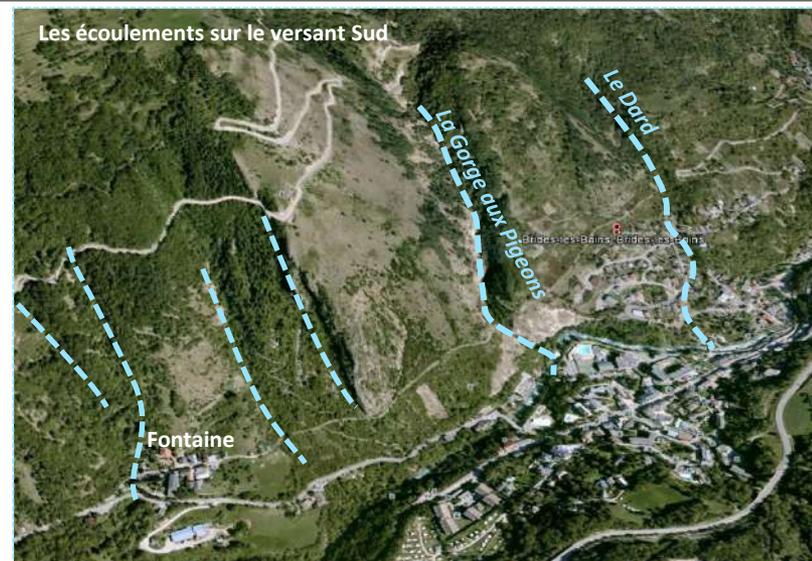


Le Doron de Bozel



Le Doron des Allues

- **Le torrent de la Gorge aux Pigeons** traverse une zone de gypse présentant des phénomènes de pertes et résurgences, ce qui souligne le caractère très actif de la suffosion au sein de cette roche altérée. (voir photo ci-contre)
- **Les ruisseaux du Dard** transite en souterrain à partir de 4 maisons : l'entonnement est ancien, sous-dimensionné en crue centennale et l'écoulement torrentiel aura probablement une forte charge solide. Les dégâts aux habitations seraient toutefois limités mais la voirie communale empruntée par le parcours de l'eau sera complètement dégradée.
- Risques de crues identifiées au niveau du hameau de Fontaine : il s'agit plutôt des talwegs et vallons secs aux écoulements exceptionnels.





2. les glissements de terrain

Ils sont présents sur l'ensemble du territoire communal à des degrés différents :

- Sur l'Est du territoire, affectant les formations schisteuses et gréseuses à lits :

Depuis 12 000 ans, lors du dernier retrait glaciaire, un important glissement de terrain affecte le versant entre le Chapitre et la Saulce,

De nombreux témoignages parlent d'habitations détruites et de granges ruinées au XIX^e siècle. Les glissements sont lents, mal circonscrits, avec des secteurs qui s'affaissent et d'autres qui se déchirent. Les mouvements les plus actifs sont enregistrés sous la Saulce et au dessus, vers les replats cultivés vers 750 m.

L'arrêt du glissement paraît impossible, sans butée de pied, le Doron affouillant la rive droite en permanence.

Les circulations d'eau sont nombreuses et diffuses. Des drains, souvent anciens et en mauvais état, tentent de récupérer ces eaux mais l'abandon progressif des versants par les agriculteurs entraîne un mauvais suivi des ouvrages et une détérioration rapide, d'autant que les brusques réactivation du glissement viennent sectionner les biefs et fossés existants.

Bien que situé sur un épaulement, le village de la Saulce présente de nombreuses habitations abîmées, comme dans les hameaux du Chapitre (murs lézardés, corps de bâtiment basculé, ruine partielle sur les granges...).

- Dans la zone centrale et Sud, affectant la zone des Gypses :

En rive droite, elle remonte la gorge aux Pigeons ; en rive gauche, elle s'élargit formant les soubassements du chef lieu, englobant le grand versant de la Corbassière identifié sur la carte géologique en carneules. Ce versant est particulièrement touché par des phénomènes de glissement de terrain et éboulement, affectant les routes RD 90 (notamment vers le pont Simond et la Dova) et RD 915.

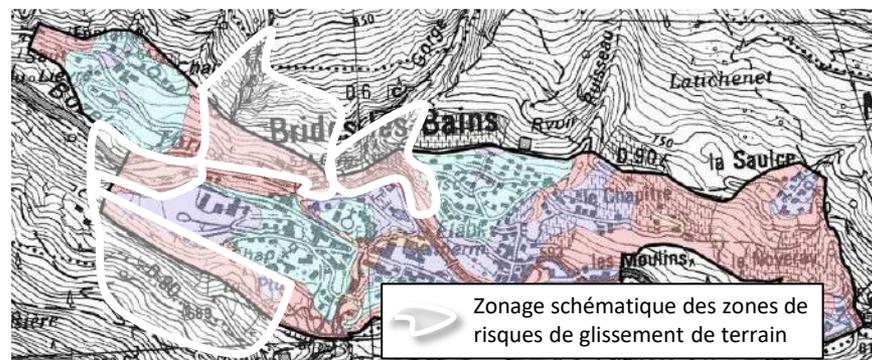
- La zone sub-briançonnaise, constituée de calcaires marneux et siliceux compacts :

La rive droite du Doron de Bozel, de la Dova au hameau de fontaine s'établit dans ces formations, (ainsi que les 20 premiers mètres en rive gauche). Les glissements sont rares et ne concernent que les horizons superficiels des terrains à fortes pentes. Ce risque existe cependant.

3. Les chutes de pierre, écoulement

Ce type de risque est évalué avec les phénomènes et événements observés :

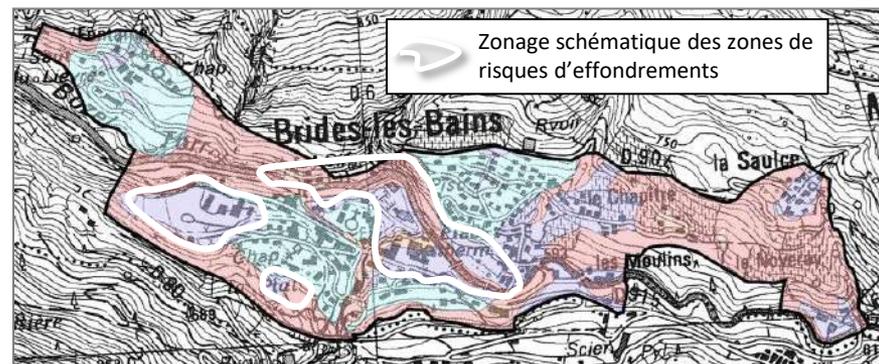
- 1998 : éboulements rocheux à proximité du cimetière et dans le doron de Bozel, sur l'escarpement situé au dessus de l'établissement thermal et de la piscine. Des protections ont été installés (murs en blocs «Famy», grillages,...).
- décembre 1993 : chutes de blocs suivie d'un éboulement au niveau du pont Simond / la Dova et sur la RD 90. Plusieurs chutes de blocs sont signalées aux mêmes endroits en 1980, 1991 et 1998.
- février 1995 : Éboulement important aux épines blanches suite à des fortes précipitations en. Les RD 90 et 915 sont totalement recouvertes sous 6000 m³ de blocs de gypses disloqués et certains blocs ont roulés jusqu'au camping, alors inoccupé... Des protections (murs, grillages, purges,...) ont alors été mis en place.



4. Effondrements (suffosion) et risques miniers

La zone de gypse passe sous le chef lieu de Brides et en constitue le soubassement souvent non visibles. Des phénomènes d'effondrements se sont manifestés sur les bâtiments les plus importants au cours du XXe siècle, aussi, les constructions récentes (notamment pour les Jeux Olympiques de 1992) ont permis de préciser la nature du sous-sol via des sondages profonds. Les bâtiments récents ont systématiquement fait l'objet d'études géotechniques préconisant des semelles de fondations adaptées selon les secteurs.

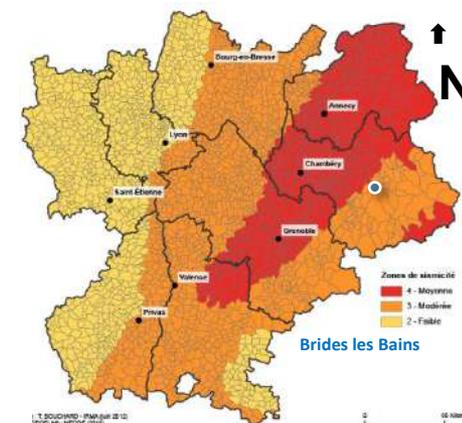
La commune de Bride est concernée par **l'ancienne concession minière d'antracite « Champdernier »** dont le titre a été renoncé le 21/06/1973. Bien que la commune soit incluse dans le périmètre de la concession, en l'état actuel des connaissances, elle n'est pas impactée par des zones d'anciens travaux miniers.



5. Le risque sismique

la France dispose depuis 2011 d'un zonage sismique qui remplace celui de 1986 et qui divise le territoire en cinq zones de sismicité croissante en fonction de la probabilité d'occurrence des séismes (*carte présentée ci contre pour la région Rhône-Alpes*).

La commune de Brides-les-Bains est classée en zone de risque - niveau 3, correspondant à un risque sismique modéré. Ce risque implique des précautions à prendre lors de l'édification des constructions.



Carte du zonage sismique en Rhone Alpes

6. Le risque incendie – feux de forêts

Le territoire communal est concerné par l'existence d'un aléa synthétique modéré concernant les feux de forêts.

7. L'aléa retrait-gonflement des argiles

L'aléas retrait-gonflement des argiles correspond aux mouvements de dilatation des **matériau argileux** composant le sol en fonction des changements de **teneur en eau** (qui peuvent être liés à de l'évaporation, de la sécheresse, ...). Ce phénomène est à l'origine de certaines fissures observées dans le sol et sur les bâtiments. Une partie du territoire est touchée par cet aléa faible.



Carte des retraits-gonflement des argiles



1. L'alimentation en eau potable

Le syndicat des Eaux de Moutiers-Salins, créé en 1957 avait pour but l'étude du projet d'alimentation en eau potable des deux communes de Moûtiers et Salins les Thermes, l'exécution des travaux, l'exploitation et l'entretien du réseau.

L'alimentation en eau est devenue pour Brides les Bains de compétence intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2015, date de transfert de cette compétence de la commune au Syndicat devenu le Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise au 1^{er} janvier 2015.

Le Syndicat s'est donc étendu aux 5 communes : Moutiers, Saint Jean de Belleville, Salins les Thermes, Brides les Bains et La Perrière.

Il assure les missions d'adduction et de distribution de l'eau, de production, stockage et protection de la ressource et du traitement de l'eau.

La commune de Brides disposait avant 2015, de deux droits d'eau sur deux ressources :

- Celui de 7,5 l/s sur l'adduction des Allues, dans le secteur du Morel à Méribel, a été revu dernièrement à la baisse. Ce droit d'eau existe toujours, mais transféré au Syndicat.
- 6 l/s sur le réseau d'adduction de l'ancien Syndicat des Eaux Moutiers-Salins). Depuis l'adhésion de la commune au Syndicat, ce droit d'eau n'existe plus.

Le Syndicat englobe aujourd'hui l'ensemble des ressources des communes nouvellement adhérentes. Il a remis en service le captage de Cuerdy (3,11 l/s) et envisage l'utilisation à très court terme de la nouvelle ressource de Plan de Lombardi pour un débit de 11 l/s (mis en service fin 2016).

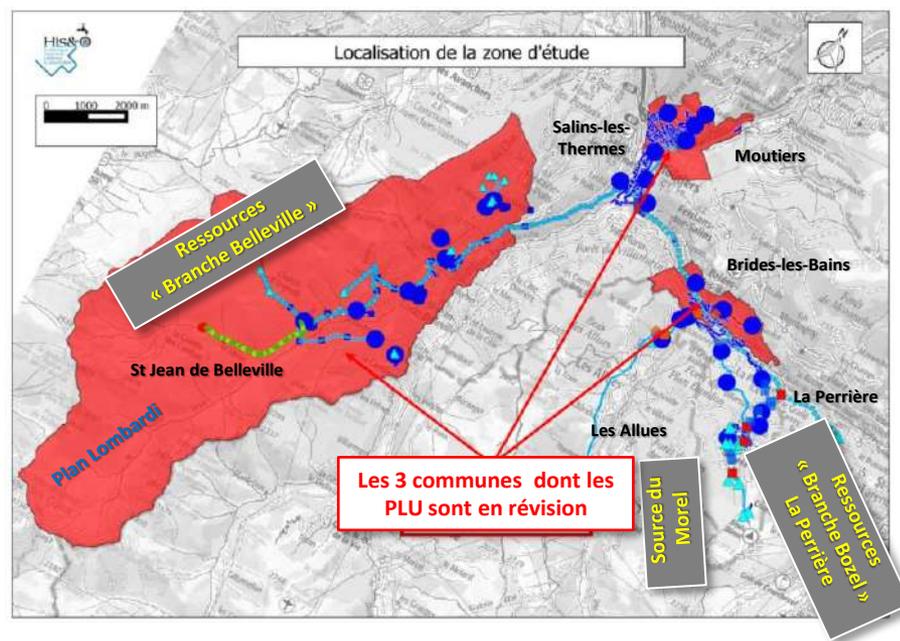
Les débits d'étiage ont été affinés depuis, ce qui a conduit à revenir sur les droits d'eau (12/16 représentent 6,75 l/s). Les ressources globales sont évaluées à 73,4 l/s.

A noter que le trop-plein de l'adduction de Morel ne revient pas vers l'infrastructure Syndicale dans la branche de Bozel, et ne peut donc pas être mutualisé à l'échelle. La source du Morel est néanmoins comptée pour le bilan de Brides.

Le syndicat avait réalisé un schéma directeur d'alimentation en eau Potable en 2006 qui fournit l'analyse globale pour les besoins de son territoire et ceux de Fontaine le Puits.

Une mise à jour du bilan besoins / ressources dans le cadre de leur PLU a été effectuée, pour Brides, Saint Jean de Belleville et Moutiers.

Les éléments de cette note permet d'actualiser les données du schéma de 2006.



Les ressources en eau du territoire du Syndicat :

Le schéma synoptique page ci-contre et le tableau des débits d'étiage montrent l'ensemble des ressources dont disposent les communes adhérentes avec Fontaine le Puits.

Ces ressources proviennent de deux séries de captages :

- Les captages de la vallée du Doron de Belleville, situés sur la commune de St Jean de Belleville.
- Les captages de la vallée du Doron de Bozel, situés sur le territoire de La Perrière.

L'encadré jaune sur le schéma ci-contre représente le schéma d'alimentation de Brides avec ses deux branches des ressources, ainsi que la ressource du Morel située sur la commune des Allues et pour laquelle un droit d'eau de 12/16 a été attribué à la commune de Brides (soit 6,75 l/s), gérée par le syndicat depuis 2015.

Ressources	Secteur	Etiage considéré	Situation DUP
Sources de la vallée des Bellevilles		46.44 l/s	
Plan de Lombardie	Syndicat/ Bellevilles	11.00 l/s	AP30/07/2015-12l/s
Orgentil Sources basses	Syndicat/ Bellevilles	10.72 l/s	DUP du 19/01/1998
Orgentil Sources moyennes	Syndicat / Bellevilles	5.28 l/s	En cours
Flat Doray	Syndicat / Bellevilles	12.17 l/s	En concertation
Captage EDF amont	Villarly	1.50 l/s	En cours
Captage EDF aval	Villarly	2.90 l/s	En cours
Captage de Villarly	Villarly	1.00 l/s	En cours
Captage des Gardes n°1	Villaret / Beauvillard	0.22 l/s	En cours
Captage des Gardes n°2	Villaret / Beauvillard	0.04 l/s	En cours
Captage des Gardes n°3	Villaret / Beauvillard	0.08 l/s	En cours
Captage de Ross	Villaret / Beauvillard	0.00 l/s	En cours
Captage de la Sauge Amont	Villaret / Beauvillard	0.13 l/s	En cours
Captage de la Sauge Aval	Villaret / Beauvillard	0.00 l/s	En cours
Captage de la Combe Supérieur	La Combe	0.40 l/s	En cours
Captage de la Combe Inférieur	La Combe	1.00 l/s	En cours
Sources de la vallée de Bozel		26.96 l/s	
Amont de P1		13.14 l/s	
Bouc Blanc	Syndicat	0.06 l/s	DUP du 19/01/1998
Nant de la Caille	Syndicat	10.80 l/s	DUP du 19/01/1998
Le Rocher	La Perrière	0.00 l/s	?
Praz Juget	La Perrière	1.59 l/s	?
Plan des Fontaines Supérieur	La Perrière	0.41 l/s	DUP du 10/02/1986
Plan des Fontaines Inférieur	La Perrière	0.28 l/s	DUP du 10/02/1986
Aval P1 - Amont P2		3.35 l/s	
Plan du Saz Supérieur (Murger)	La Perrière	0.76 l/s	DUP du 10/02/1986
Plan du Saz Moyen	La Perrière	0.69 l/s	DUP du 10/02/1986
Plan du Saz Inférieur	La Perrière	1.56 l/s	DUP du 10/02/1986
La Tagna	La Perrière	0.34 l/s	DUP du 10/02/1986
Aval P2		3.72 l/s	
Villaflou	La Perrière	0.61 l/s	DUP du 10/02/1986
La Cuerdy	St Bon Tarentaise	3.11 l/s	
Apport Les Allues / Brides		6.75 l/s	?
Sources syndicales de Morel		6.75 l/s	?

Le réseau de Brides :

Le rendement à l'échelle de la commune est actuellement de 89 % indiquant ainsi un bon état des réseaux (2014). Ainsi, les travaux des dernières années ont permis de résoudre les quelques problèmes de pression observés.

Brides les Bains dispose de **4 services de distribution principaux** (17,61 km de linéaire de réseau), dont chacun dispose d'un réservoir spécifique dédié :

- **Service de Bois de Cythère**, alimenté en adduction par deux origines : d'une part l'adduction dite de la source Syndicale de Morel via une répartition au droit du répartiteur "751m" et d'autre part un apport potentiel complémentaire depuis la branche d'adduction de la Vallée de Bozel du SIEMT.

Le réservoir de 800 m³ avec 2 cuves dont une réserve incendie de 240 m², alimente le centre ville.

- **Service de La Verpillère**, alimenté par l'adduction dite de la source Syndicale de Morel via une répartition au droit du répartiteur "751m".

Le réservoir de 300 m³, avec une réserve incendie de 120 m², alimente le haut de la commune.

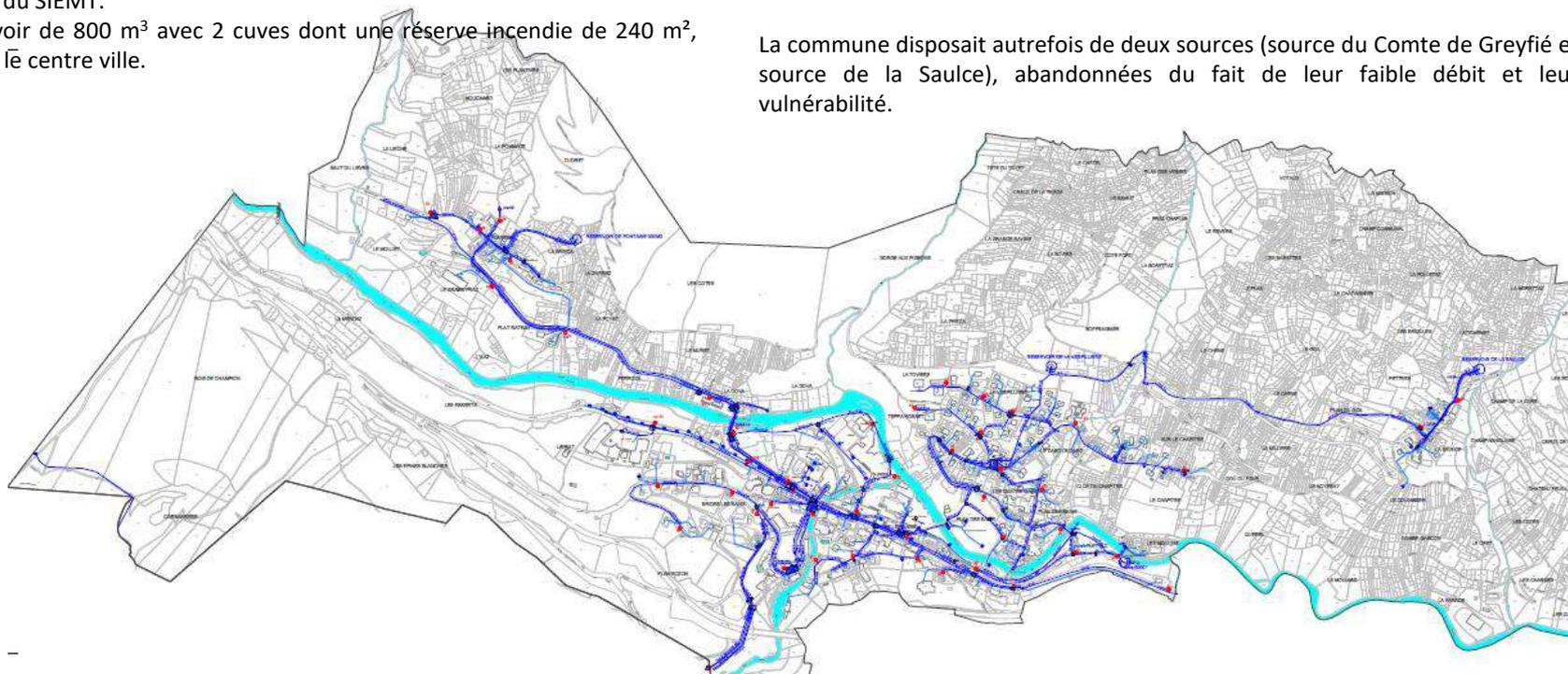
- **Service de La Saulce**, alimenté uniquement en refoulement depuis le réservoir de La Verpillère.

Le réservoir de 30 m³ comprend une réserve incendie de 10 m³ et alimente le hameau

- **Service de Fontaine**, alimenté par l'adduction dite de la source Syndicale de Morel via une répartition au droit du répartiteur "751m".

Le réservoir de 300 m³, dont une réserve incendie de 120 m² alimente le hameau de Fontaine.

La commune disposait autrefois de deux sources (source du Comte de Greyfié et source de la Saulce), abandonnées du fait de leur faible débit et leur vulnérabilité.



La défense incendie :

Les essais incendie réalisés par le SDIS indiquent que 85% des PI existants permettent d'assurer la défense incendie.

Plan général de l'alimentation en eau de Brides les Bains – extrait du plan en annexe du PLU

Les besoins actuels en eau du territoire du Syndicat :

Les besoins actuels à l'échelle du Syndicat sont estimés actuellement pour la population permanente :

- Moutiers : 4 397 EH => 600 m³/j
- Salins : 991 EH => 148,71 m³/j
- Brides : 587 EH => 88,06 m³/j
- + population touristique : 4 000 EH => 600,00 m³/j
- St Jean de Belleville => 658,15 m³/j
- La Perrière : droit d'eau de 10,77 l/s en 2015 => 1067,04 m³/j
- Autres besoins => 40 m³/j (agriculture, industriels, entretien, fuites)

Besoins totaux en 2015 : 3650 m³/j

Rappel des ressources en eau du syndicat : 5234,5 m³/j

En situation moyenne, le bilan ressource besoin à l'échelle du Syndicat est excédentaire en 2015.

En situation actuelle :

- Nombre de lits estimés : 4000 lits (estimation diagnostic touristique 2010) avec un taux de remplissage moyen de 80 % => 480 m³/j
- Nombre d'habitants permanents : 594 habitants (en 2010) => 90 m³/j
- La consommation en eau est estimée à 570 m³/j

A l'échelle du territoire de Brides, les besoins théoriques sont d'environ 90 m³/j pour la consommation permanente, auquel il faut ajouter 480 m³/j pour la population saisonnière, en comptant un taux moyen de remplissage les lits de 80 %. Brides aurait des besoins à hauteurs de 6,6 l/s, arrondis à 8 l/s avec 100 % de remplissage, représentant entre 9 et 13 % de la ressource du Syndicat (selon l'hypothèse touristique retenue).

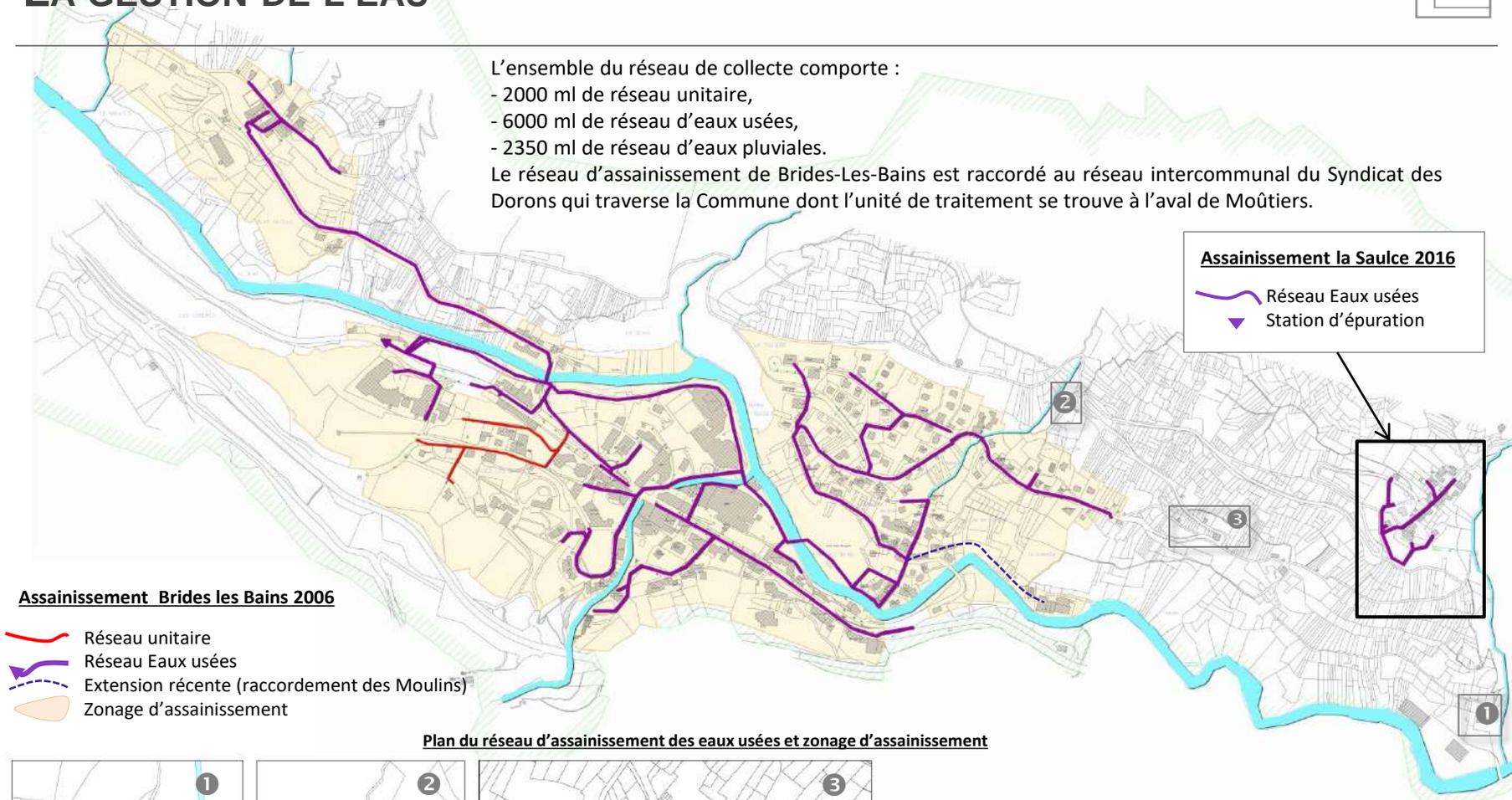
UDI n°5 Moutiers-Brides-les Bains		Situation Actuelle				
Ressources	exploitation l/s	Proportion d'étiage pour l'UDI	mode d'apport	Volume cubature tampon de l'UDI	Situation de ressource Actuelle considérée pour l'UDI	
ORGENTIL BASSES	10.72 l/s	100.00%	gravitaire partagée		926.2 m ³ /j	
ORGENTIL MOYENNE	5.28 l/s	100.00%	gravitaire partagée		456.2 m ³ /j	
FLAT DORAY	12.17 l/s	100.00%	gravitaire partagée		1051.5 m ³ /j	
PLAN DE LOMBARDIE	11.00 l/s	100.00%	gravitaire partagée		950.4 m ³ /j	
VILLARLY	1.00 l/s	20.00%	gravitaire - TP		17.3 m ³ /j	
EDF AMONT	1.50 l/s	20.00%	gravitaire - TP		25.9 m ³ /j	
EDF AVAL	2.90 l/s	20.00%	gravitaire - TP		50.1 m ³ /j	
BOUC BLANC	0.18 l/s	100.00%	gravitaire partagée		15.6 m ³ /j	
NANT DE LA CAILLE	7.95 l/s	100.00%	gravitaire partagée	Cubatures	686.9 m ³ /j	
CJERDY	3.11 l/s	100.00%	gravitaire partagée	Variées	268.7 m ³ /j	
Le Rocher	0.00 l/s	100.00%	gravitaire partagée		0.0 m ³ /j	
Praz Juget	1.59 l/s	100.00%	gravitaire partagée		137.4 m ³ /j	
Plan des Fontaines Supérieur	0.41 l/s	100.00%	gravitaire partagée		35.4 m ³ /j	
Plan des Fontaines Inférieur	0.28 l/s	100.00%	gravitaire partagée		24.2 m ³ /j	
Plan du Saz Supérieur (Murger)	0.76 l/s	100.00%	gravitaire partagée		65.7 m ³ /j	
Plan du Saz Moyen	0.69 l/s	100.00%	gravitaire partagée		59.6 m ³ /j	
Plan du Saz Inférieur	1.56 l/s	100.00%	gravitaire partagée		134.8 m ³ /j	
La Tagna	0.34 l/s	100.00%	gravitaire partagée		29.4 m ³ /j	
Villaifou	0.61 l/s	70.00%	gravitaire La Perrière		36.9 m ³ /j	
Adduction de Morel-Droit 12/16	5.06 l/s	60.00%	gravitaire Brides		262.4 m ³ /j	
Ressources Totales Mobilisables					5234.5 m³/j	

	Eq. Abonnés Actifs Actuels	Eq Habitants Actuels (taux 100%)	Eq Habitants Futurs (taux 100%) 2025-30	Demande Actuelle
Moutiers Population permanente	1600	4000	4000	600.00 m ³ /j
Salins Population permanente	397	991	1143	148.71 m ³ /j
Brides Population permanente	235	587	737	88.06 m ³ /j
Consommation Touristique taux 100%		4000	5000	600.00 m ³ /j
Consommation Entretien			30	4.50 m ³ /j
Commune de St Jean cf. BBR (hypothèse non réduction des ECP futures).				658.15 m ³ /j
Report La Perrière droit 6.72l/s puis 10,77l/s (cf.BBR UTN - 350m ³ /j)+ress propres.				1067.04 m ³ /j
Consommation Agricole / Elevage		400	400	40.00 m ³ /j
Industriels		749	749	112.33 m ³ /j
Linéaire de distribution				41.50 km/l
Indice Linéaire de Fuites				8.00 m ³ /km
Fuites	Données SDAEP/RA et projetée à concerner			332.00 m ³ /j
Écoulements permanents				0.00 m ³ /j
Indice Linéaire de Branchements				53.8 Ab/km/l
Besoins Moyens Totaux				3650.80 m³/j
BILAN BESOINS RESSOURCES				1583.71 m³/j
				Excédentaire
Taux de sollicitation de la ressource :				69.74%

L'ensemble du réseau de collecte comporte :

- 2000 ml de réseau unitaire,
- 6000 ml de réseau d'eaux usées,
- 2350 ml de réseau d'eaux pluviales.

Le réseau d'assainissement de Brides-Les-Bains est raccordé au réseau intercommunal du Syndicat des Dorons qui traverse la Commune dont l'unité de traitement se trouve à l'aval de Moûtiers.



Assainissement Brides les Bains 2006

- Réseau unitaire
- Réseau Eaux usées
- - - Extension récente (raccordement des Moulins)
- Zonage d'assainissement

Plan du réseau d'assainissement des eaux usées et zonage d'assainissement



Secteurs d'assainissement non collectif

2. L'assainissement des eaux usées

L'assainissement collectif :

La commune est traversée par le collecteur intercommunal du Syndicat des Dorons, qui collecte les effluents des secteurs de huit communes : Brides les Bains, La Perrière (et la station de la Tania), Les Allues (et la station de Méribel-Mottaret), Salins-les-Thermes, Moûtiers, le Bois et Villarlurin, commune déléguée de Belleville.

La commune garde la gestion du réseau communal (c'est-à-dire hors le collecteur intercommunal), via un prestataire délégué (Suez actuellement). Les eaux usées raccordées à ce réseau sont traitées par la station d'épuration intercommunale du Syndicat des Dorons, située à Moûtiers (regroupe Le Bois, Moutiers et Salins), mise en service en 1992 pour une station d'une capacité de 45 000 EH.

Le réseau de collecte est constitué de près de 10 km de canalisations dont 8202 ml gravitaires et 1454 ml de refoulement. Les deux postes de relèvement sont situés à Brides-les-bains (215 m³/h) et Moûtiers (750m³/h). Parallèlement, ce réseau comprend 6000 ml de réseau d'eaux usées séparatif et 2000 ml de réseau unitaire.

Le Syndicat des Dorons a donc pour mission, la gestion de la station d'épuration et le réseau amont collectant les eaux usées des communes adhérentes. Il a délégué l'exploitation du service assainissement sous forme de contrat d'affermage (Délégation de Service Public), actuellement à Véolia : collecte (réseau intercommunal), transport, comptage et postes de relèvement.

Brides est composé de deux réseaux :

- Le réseau principal qui collecte des effluents sur quasiment l'ensemble du territoire communal à l'exception de quelques habitations en assainissement autonome (localisées page ci-contre). Les charges hydrauliques de temps secs sont de 214 m³/j sur l'ensemble de la commune. Les charges polluantes représentaient environ 1300 EH pendant la campagne de mesure de février 2002.
- Le réseau de la Saulce, hameau équipé en 2012 d'un réseau séparatif, et d'une station d'épuration type bio-disques de 30 EH.

Le territoire est donc bien desservi par le réseau collectif en ayant achevé les objectifs du zonage du schéma directeur. Parallèlement, la commune poursuit les travaux de mise en séparatif (actuellement 75 %).

Dans la réflexion globale avant éventuel transfert de compétences au profit de la Communauté de Communes, il est projeté la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement intercommunal. A noter que celui communal de 2002, n'a pas subi de modifications importantes, avec simplement, le contrat d'affermage confié à Suez, des ajustements liés à la résorption d'eau parasites, le raccordement en cours des dernières installations individuelles.

L'assainissement non collectif :

La Saulce est un hameau assez dense et une aptitude des sols globalement défavorables qui a conduit à l'équiper en collectif en 2012.

Actuellement, seules quelques habitations sur la commune relèvent de l'assainissement non collectif, avec installation de traitement de leurs effluents.

3. L'assainissement des eaux pluviales

Le réseau d'eau pluvial est assez développé et dimensionné, ce qui conduit très vite les eaux pluviales au Doron de Bozel, ce qui évite tout débordement. Quelques secteurs où l'urbanisation pourrait cependant se développer en sont insuffisamment pourvus et devront le prendre en compte dans le projet de PLU, notamment dans le règlement.



Plan du réseau d'assainissement des eaux usées pluviales

1. La biodiversité sur le territoire

Brides les Bains, par sa situation biogéographique particulière de fond de vallée à 600 m d'altitude, présente ces deux versants bien différents, d'autant plus que la nature des sols être très différente :

- les landes et pelouses de la série intra-alpine du chêne pubescent de l'étage collinéen sur le versant Sud (page suivante). Ce versant était autrefois cultivé, avec beaucoup de vigne, mais aujourd'hui en voie de colonisation plus ou moins avancée, en lande arbustive et des secteurs plus pentus, et moins accessibles plus boisés.
- On trouve dans sa partie Est la série du chêne pédonculé;
- la hêtraie sapinière de l'étage montagnard occupe le versant ubac. Ainsi, le Bois de Cythère est constitué d'une belle hêtraie, au sous bois réduit à l'oxalis. Signalons l'intérêt paysager de ce secteur avec le Doron des Allues en bordure.
- Enfin, les berges des dorons sont par nature composée d'espèces diversifiées et typiques des milieux humides, avec le frêne, l'érable sycomore, l'érable faux platane, le merisier, le tilleul, quelques aulnes glutineux le long du doron de Bozel. La strate sous arbustive est constituée du sureau, du troène, de la viorne lantane, localement du charme, du cornouiller sanguin, du chèvrefeuille, noisetier...

Le long du sentier de Salins, ce sont l'hépatique et l'oxalis petit oseille qui compose le sous bois herbacé. on y trouve également fougère, sceau de Salomon; chélidoine... Les particularités du site est la présence du baguenaudier espèce des milieux secs, et la présence de la grassette des Alpes accrochées aux rochers de gypse.

Les berges du Doron dans la partie urbanisée de Brides sont occupées par des arbustes d'ornement taillés plus ou moins librement. Au droit des Thermes, les berges sont occupées par une strate arborée peu épaisse par manque d'espace : frêne et robinier faux accacia, dominant sur certains secteurs.



La hêtraie dans le bois de Cythère, traversé par le doron des Allues (ci-dessus)

Le sentier longeant le doron de Bozel en aval de Brides
La grassette des Alpes sur les parois rocheuses mais humides
surplombant le Doron

Le versant Sud est occupé dans sa partie haute par une végétation méditerranéenne avec la présence de l'érable de Montpellier, du cornouiller qui s'est développé en espèce pionnière dès la déprise agricole, de l'églaïtier, du prunellier, de l'épine-vinette, des orchidées, du muscari...



Le versant Sud, en voie de colonisation au fur et à mesure de l'abandon des parcelles de vigne, avec le passage des sentiers de randonnée/promenade très fréquentés et tout proches du centre de Brides, entretenus par l'ACCA.



A signaler la présence de la renouée du Japon, espèce envahissante le long des dorons, et qui se développe à la faveur de travaux

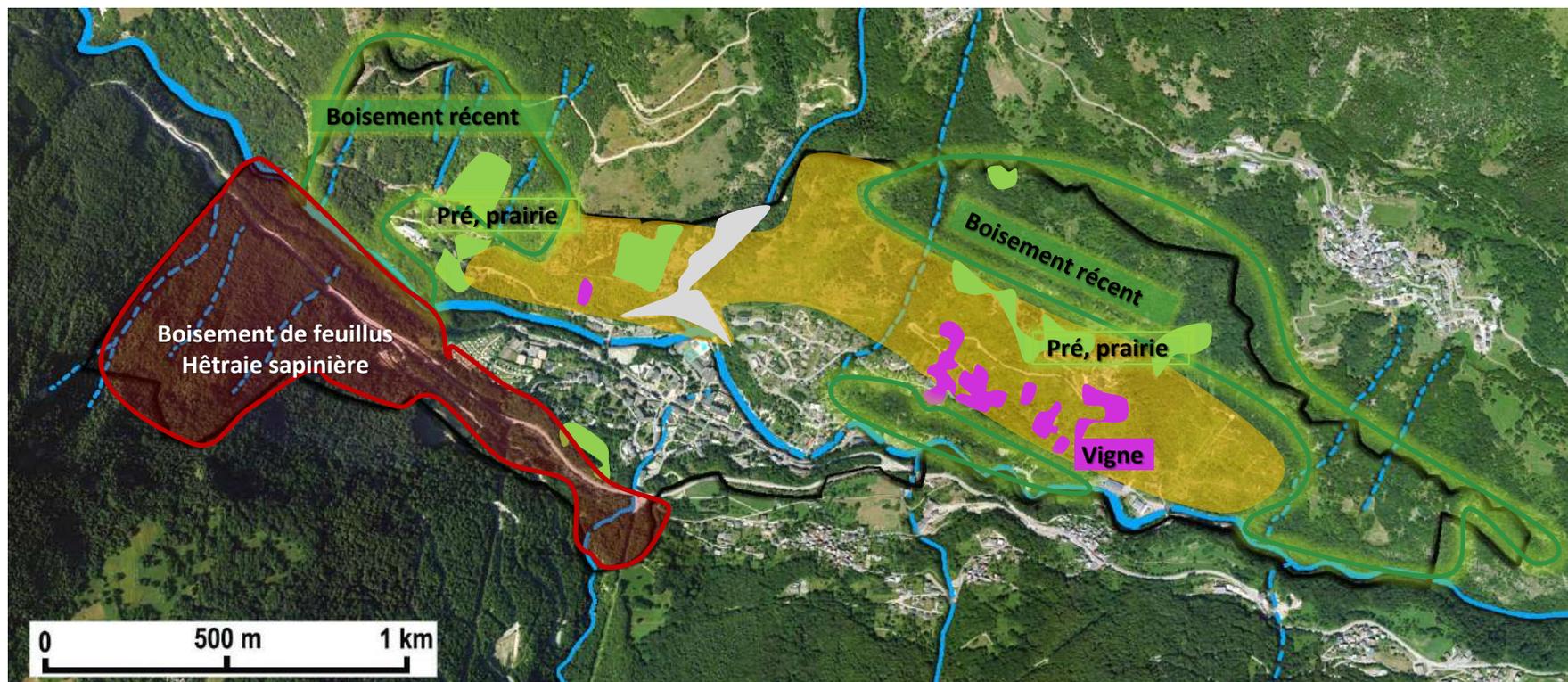
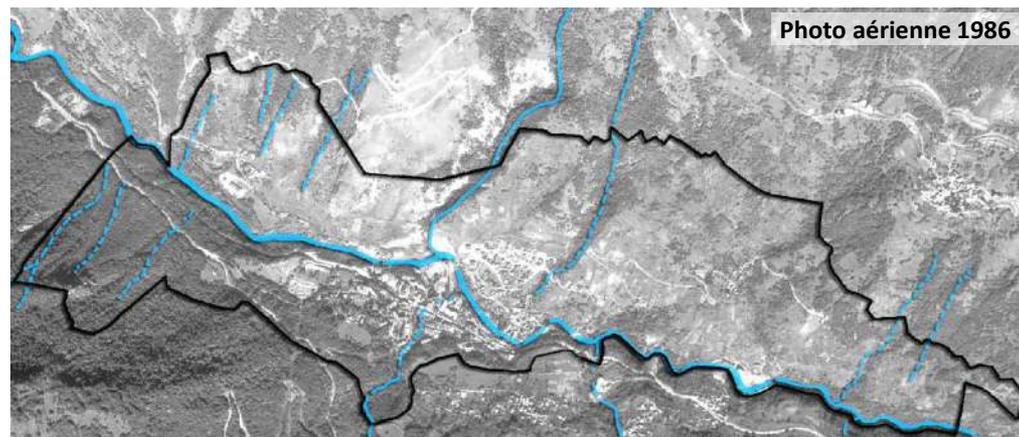


La renouée du Japon sur les berges du Doron et les essais par bâchage pour la contenir



Les cartes montrent l'évolution rapide de la végétation suite à la déprise agricole sur le versant Sud, avec deux phases d'évolution :

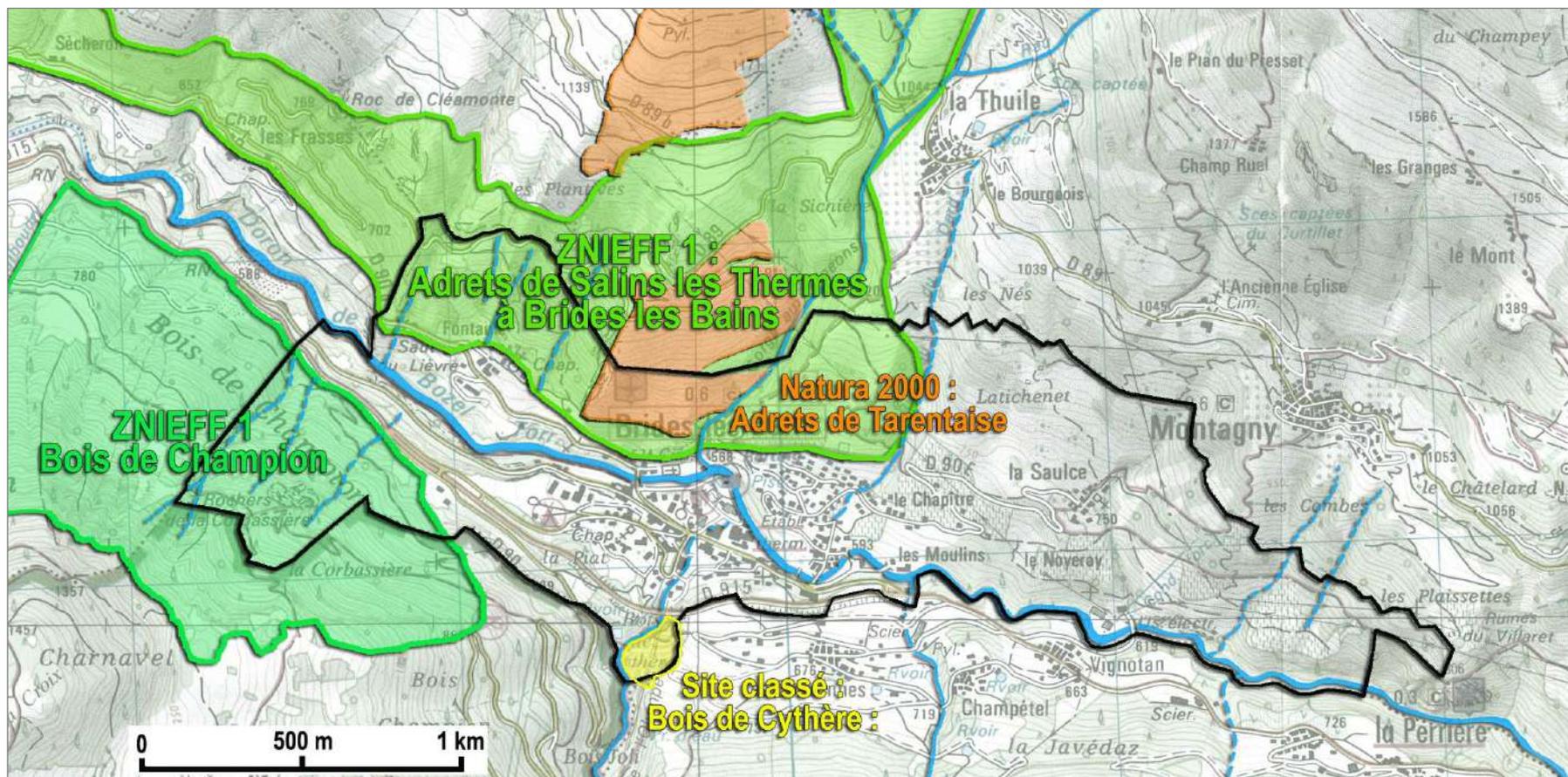
- La première, après les années 1960-70, où les boisements développés sur les pentes les plus abruptes sont aujourd'hui de véritables boisements, même récents.
- La seconde, plus récente, avec des landes arbustives où subsistent encore quelques vignes et prairies. La photo aérienne montre bien le coteau encore agricole en 1986.



2. Les protections réglementaires et inventaires naturalistes

La commune de Brides les Bains présente un patrimoine naturel reconnu malgré la petite taille de son territoire :

- Deux ZNIEFF de type 1, chacune sur un versant (sans pour autant être situées dans une ZNIEFF de type 2)
- Un site Natura 2000
- Et un site classé, le bois de Cythère.



Les ZNIEFF de type 1 (pas de type 2)

Adrets de Salins les Thermes (297, 87 ha)

Entre Moutiers et Brides-les-Bains, les pentes bien exposées de la rive droite du Doron de Bozel présentent une végétation thermophile (recherchant la chaleur). Bien que morcelées et progressivement réduites par la progression des boisements, les pelouses y occupent encore des surfaces importantes. La flore traduit ces conditions de chaleur et de sécheresse : Stipe pennée (ou "Plumet"), Limodore avorté et autres orchidées, Erable de Montpellier, Buplèvre du Mont Baldo.

Bois de Champion (131,77 ha)

Le bois de Champion est tout à fait remarquable dans le contexte d'une vallée intra-alpine comme la Tarentaise. C'est un type de boisement assimilable aux hêtraies sèches sur calcaire que l'on retrouve classiquement dans les massifs subalpins mais qui font défaut dans les parties hautes des vallées alpines où les conifères dominent dans les boisements. Les orchidées forestières sont nombreuses :

Céphalanthère de Damas, Céphalanthère rouge et parmi les espèces déterminantes, l'Epipactis de Mueller et le rare et spectaculaire Sabot de Vénus.

Les fortes pentes et les ravins sont propices à la conservation de peuplements vieillissants qui présentent un grand intérêt naturaliste.

Site classé : Bois de Cythères

Ce site est protégé de toute modification. L'entretien courant est autorisé, comme toute activité humaine dès lors qu'elle ne donne pas lieu à des travaux ou installations et n'a pas d'impact sur l'aspect des lieux (promenade, chasse,...)



Zone Natura 2000 Site S23 « Adrets de Tarentaise »

(parcelle 397-398-399 et 703 au dessus du chemin de la Gorge aux Pigeons.)

Le zonage S23 et le Document d'Objectif viennent d'être validé. L'APTIV est désormais structure "animatrice" du site.

Le site Natura 2000 « S23 », qui concerne 16 communes en Tarentaise, a été créé pour conserver un cortège floristique spécifique aux prairies de montagnes. C'est la pratique d'une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement qui permet d'obtenir cet ensemble de fleurs caractéristiques. Au cours de cet automne, le Comité de Pilotage « S23 » a validé le zonage définitif (extensions comprises) ainsi que le « Document d'Objectif ». Un ensemble de mesures y sont préconisées : agricoles (gestion extensive des prairies, réouverture des prairies abandonnées,...) et de communication (concours « prairie fleurie », sentier d'interprétation, sentier botanique, concours de photographies,...). Par ailleurs, M. Gilles Flandin, Maire des Chapelles, a été élu président du comité de pilotage Natura 2000 « S23 » pour une période de 3 ans.

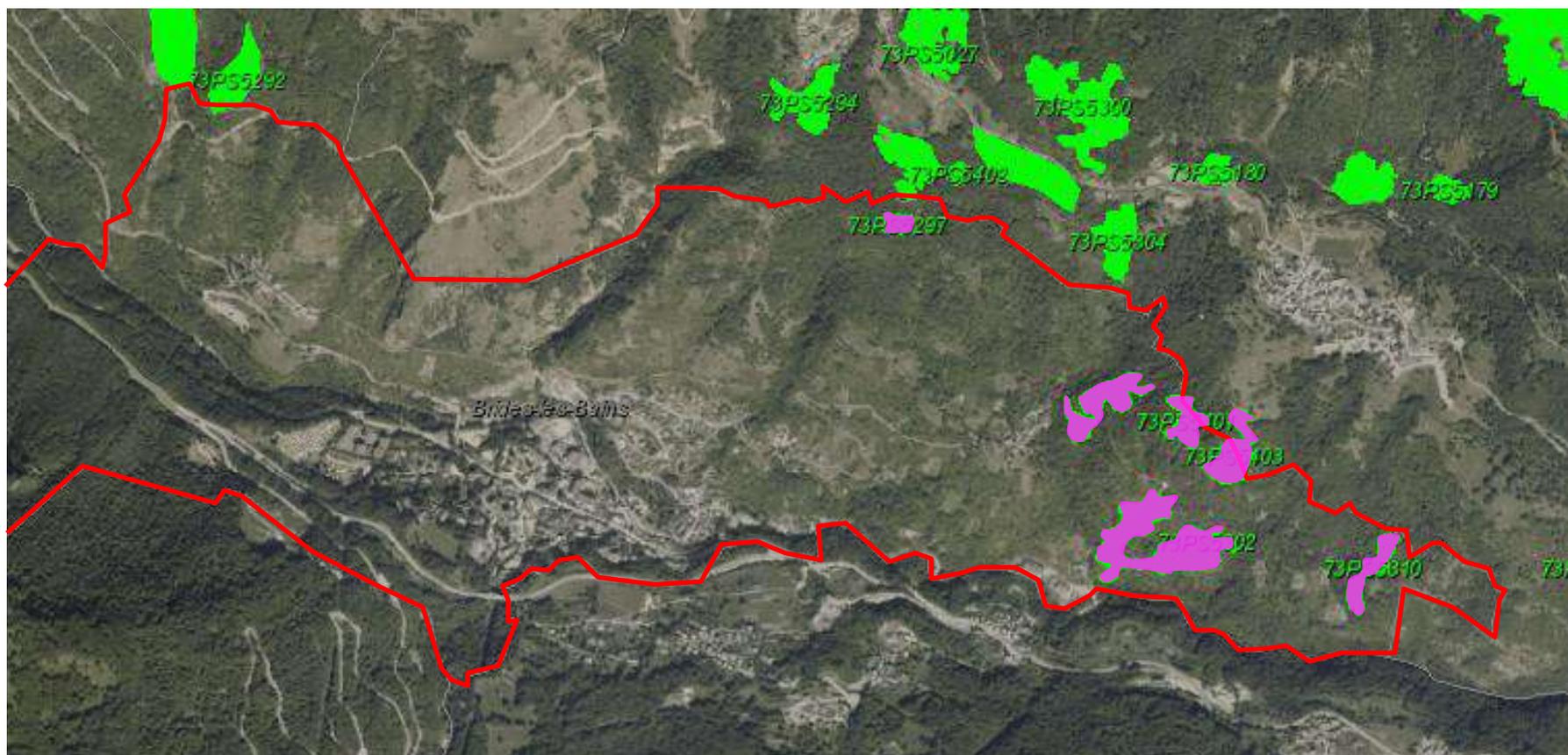
Lors de ce Copil, les membres élus des collectivités locales concernées ont sollicité l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise pour être la structure porteuse de la démarche en relais des services de l'Etat. L'APTIV a été désignée « structure porteuse » du site S23. L'APTIV assurera alors en régie un certain nombre d'actions (liée à la communication) et délèguera l'animation sur les actions « agricoles ».



Les prairies sèches

Le territoire communal est concerné par 6 pelouses sèches. Situées dans des secteurs peu aisés d'accès et pentus, elles sont confrontées à un enrichissement progressif qui a termes aura des conséquences sur leur intérêt. En 2011, la commune a mené une action de restauration des pelouses sèches, dont le secteur en Natura 2000 en amont de la Gorge aux Pigeons, en sollicitant l'aide de l'Etat dans le cadre des contrats Natura 2000. Consécutivement, des travaux importants de défrichements menés par l'ONF, en lien avec une exploitation caprine implantée sur la Saulce, qui a disparue en 2013.

Les terrains de la zone Natura 2000 sont en 2017 occupés par le troupeau bovin d'un petit exploitant de la commune voisine de Montagny. En effet, ces terrains ne sont pas accessibles depuis la commune de Brides mais seulement par la RD89, sis sur la commune de Montagny. Aucune autre piste de valorisation n'est à ce jour envisagé qu'il s'agit de la zone en Natura 2000 ou des autres prairies sèches du territoire.



3. Les corridors écologiques

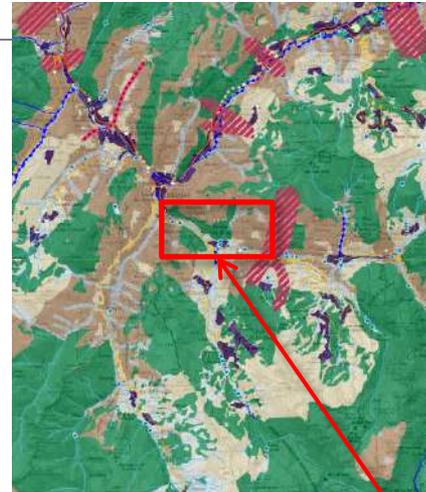
Un corridor écologique est en effet un espace qui assure la liaison entre des différents espaces remarquables d'un territoire ou «réservoirs» et qui permet ou favorise les déplacements des animaux ou la dissémination des plantes.

Ainsi, selon leur intérêt écologique et leur importance, les différents milieux naturels et agricoles (alternances de prairies, haies boisement, cultures, ruisseaux,...) constituent une mosaïque de milieux dans lesquels vit la faune, s'y nourrit, s'y protège, s'y reproduit et s'y déplace.

La Région Rhône Alpes s'est doté d'un Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), approuvé en 2014 qui identifie et favorise la mise en œuvre de mesures opérationnelles bénéfiques à la **Trame Verte et Bleue** régionale.

Il identifie le corridor d'importance principal entre la montagne du Mont Jovet au Nord, et la Montagne de Cherferie au Sud (entre les Allues et les Bellevilles), situé à l'extrémité Ouest.

A noter sur la carte ci-contre le point de collision avec la grande faune (écrasements) sur la RD 90 au niveau de Vignotan et les obstacles aux franchissements des cours d'eau, en particulier sur le doron des Allues et en moindre mesure sur le doron de Bozel à l'amont du centre de Brides.



La Trame bleue :

Cours d'eau et tronçons de cours d'eau d'intérêt écologique reconnu pour la Trame bleue

- Objectif associé : à préserver
- Objectif associé : à remettre en bon état

Grands lacs naturels

- Objectif associé : à remettre en bon état
- Objectif associé : à préserver

Espaces de mobilité et espaces de bon fonctionnement des cours d'eau

- Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

Zones humides - Inventaires départementaux

- Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

Pour le département de la Loire, seules les zones humides du Bassin Rhône-Méditerranée sont représentées



Zones artificialisées

Plains d'eau

Cours d'eau permanent et intermittent, canaux

Infrastructures routières

- Type autoroutier
- Routes principales
- Routes secondaires
- Tunnels

Infrastructures ferroviaires

- Voies ferrées principales et LGV
- Tunnels

Points de conflits (écrasements, obstacles...)

Zones de conflits (écrasements, falaises, obstacles, risques de noyade...)

Référentiel des obstacles à l'écoulement des cours d'eau (ROE VS, mai 2013)

Projets d'infrastructures linéaires

- Routes, autoroutes
- Voies ferrées

Pour le dôme Lyon-Turin, les sections de tunnel ne sont pas représentées (Données non exhaustives)

Réservoirs de biodiversité :

- Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

Corridors d'importance régionale :

Fuseaux	Axes	Objectif associé :
		- à préserver
		- à remettre en bon état

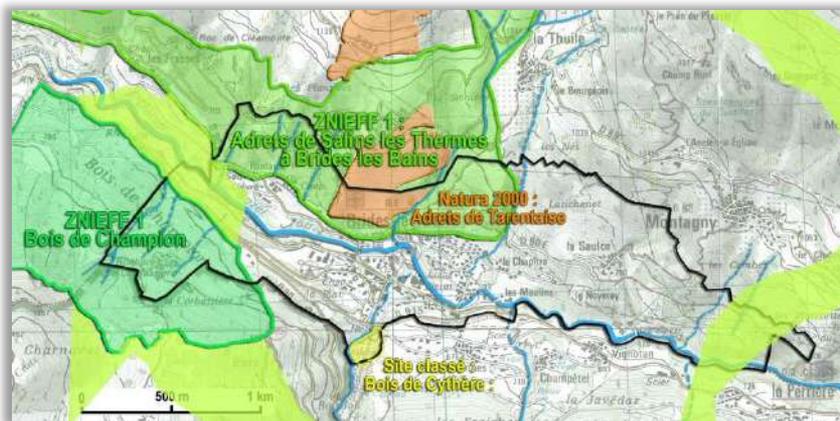
Espaces perméables terrestres* : continuités écologiques fonctionnelles assurant un rôle de corridor entre les réservoirs de biodiversité

- Perméabilité forte
- Perméabilité moyenne
- Espaces perméables liés aux milieux aquatiques*
- Grands espaces agricoles participant de la fonctionnalité écologique du territoire

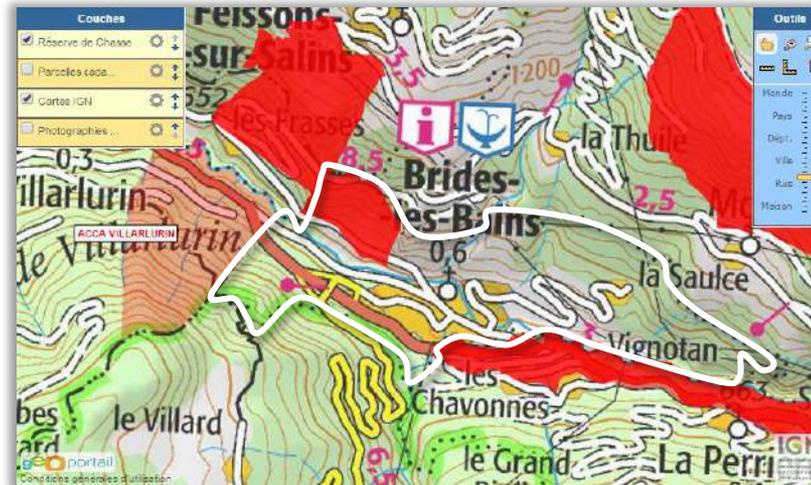
* continuités à partir des données de potentialité écologique du RERA (Réseau Ecologique de Rhône-Alpes, 2010)

La connaissance de leur niveau réel de perméabilité reste à préciser

La carte du SCOT précise l'existence d'un autre corridor reliant le versant boisé de Villarlurin (commune des Belleville) et des Allues, et celui de la Dou de St Maurice, composé d'une mosaïque de milieux naturels allant jusqu'à la crête de Collieret. Il relie effectivement deux espaces remarquables inventoriés en ZNIEFF de type 1.



Corridors définis à l'échelle du territoire de l'APT



ACCA Brides les Bains (24,40 ha)

A noter que la Réserve de Chasse se trouve dans la ZNIEFF de type 1 et participe à la fonction de réservoir de biodiversité du versant (conjugué à la réserve de la commune voisine) et rend d'autant plus intéressant le corridor biologique identifié par le SCOT.

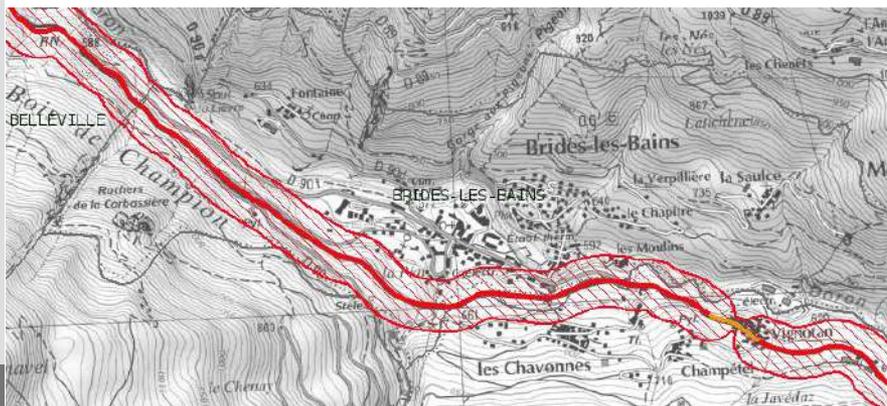
L'ACCA de Brides les Bains, appelée l'Amicale de la Chasse Saint Hubert, regroupe une vingtaine de membres, fait partie intégrante du groupement d'Intérêt Agro-Sylvo-Cynégétiques des 3 Vallées, qui associe les chasseurs les agriculteurs et les forestiers dans la gestion du cerf de du chevreuil dans le massif. L'ACCA prend en charge à Brides les corvées de chemins.



1. Les nuisances sonores

Les infrastructures de Savoie ont été répertoriées et classées suivant leur niveau sonore. Cela a fait l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral en date du 28 Décembre 2016, qui implique l'obligation d'isolation phonique des nouveaux bâtiments ou travaux qui créent de nouvelles surfaces situés à proximité d'une voie existante ou future :: bâtiments, d'habitation, établissement d'enseignement, bâtiments de santé, de soin, et d'action sociale, bâtiments d'hébergement à caractère touristique.

RD 925 est identifiée et classée en catégorie 3, (bande de 2 x 100 m de large) mais n'impacte que peu d'habitations riveraines.



2. La gestion des déchets

Depuis sa création, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés. Elle assure notamment la collecte, le transport, le stockage de ces déchets et la gestion des déchetteries sur les neuf communes membres. Elle adhère au Syndicat Mixte Inter-cantonal pour le Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) de Tarentaise pour la compétence traitement des déchets ménagers et des déchets recyclables.

La collecte :

Afin d'harmoniser et rationaliser l'organisation de la collecte des déchets sur les neuf communes membres, la CCCT met en œuvre une démarche sur l'organisation de la collecte des déchets à l'échelle de son territoire : implantation de points de conteneurs semi-enterrés et enterrés, nouveaux véhicules et équipements tels que les grues ...

Les ordures ménagères de la commune de Brides-les-Bains est collectée par un prestataire privé.

Le traitement :

Les déchets sont ensuite traités par le SMITOM de Tarentaise à l'usine d'incinération de Valezan (73). L'incinérateur brûle les déchets non recyclables à une température de 850°C. Des fumées toxiques s'échappent du four mais sont récupérées dans la cheminée grâce à des filtres très performants et après avoir subi des traitements visant à les collecter plus facilement.

Les déchetteries :

La déchetterie la plus proche, celle de Villarlurin, permet de collecter les déchets encombrants recyclables et non recyclables des particuliers et professionnels, mais également les déchets dangereux, ou encore les appareils électriques et électroniques. Elle offre la possibilité de traiter dans de bonnes conditions les déchets, c'est-à-dire sans polluer l'environnement.

[Collecte OM pour Brides Les Bains](#)

Equipage Ets Nantet, départ 7h15. Contact CCVVT au 04 79 55 01 07

SITES	Du 15 décembre au 31 octobre	Du 1 ^{er} novembre au 14 décembre
CENTRE VILLE	lundi, mercredi, vendredi, samedi	lundi, mercredi, vendredi
LA VERPILLERE FONTAINE	lundi, mercredi, vendredi	lundi, mercredi, vendredi
HAMEAUX (La Saulce, Les Moulins...)	mercredi	mercredi

3. Les risques technologiques

Brides n'est pas concernée par une infrastructure de transport de matières dangereuses (canalisations).